TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 369 — MERCREDI 19 AOUT 1981

Radio-Téhéran accuse la France d'« aider les comploteurs »

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 48 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les atermoiements de M. Reagan au Proche-Orient

La levée de l'embargo américain sur la livraison à Israël des avions de combat F-15 et F-16, annoncée lundi 17 août, était prévisible et même attendue. En effet, puisque Washington se refusait à condamner formellement le raid sur la centrale de Tamuz et le bombardement de Beyrouth, la « sanction » que constituait l'embargo ne pouvait avoir qu'un caractère symbolique, donc provisoire.

La pression morale qu'exerce Israël sur les Etats-Unis, soit directement soit par le relais de la communauté juive américaine, se révèle une fois encore plus forte que celle dont est capable la politique américaine à l'égard de l'Etat hébreu. Celui-ci n'hésite pas alors à mettre Washington devant des faits accomplis.

Il aura fallu un concours de circonstances exceptionnel pour que les Etats-Unis finissent par imposer à Jérusalem un cessez-le-feu entre Syriens, Palestiniens et Israéliens au Liban. Mais le succès de la mission de M. Habib n'implique pas que Washington soit prêt à jouer les arbitres entre Israéliens et Arabes.

C'est pourtant le rôle que voudraient lui voir jouer les deux alliés les plus fidèles des Etats-Unis au Proche-Orient, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, deux pays qui entretiennent avec ces derniers des « relations spéciales » qui prennent une place grandissante dans le rapport des forces dont Washington doit tenir compte.

Le Caire ne compte plus que sur l'intervention américaine pour débloquer les négociations avec Israël sur l'autonomie des territoires occupés. De son côté, le plan du prince Fahd proposant l'instauration d'un Etat palestinien contigu à Israël, dont les intentions pacifiques seraient confirmées par une garantie internationale, bien que jugé inacceptable par Jérusalem, témoigne de la volonté de l'Arabie Saoudite d'élever la voix dans le tumulte israélo-arabe.

Mais qu'il s'agisse d'autonomie ou d'indépendance, les objectifs à atteindre supposent qu'à un moment ou à un autre les Etats-Unis prennent langue avec l'O.L.P. Or, ils ont juré de ne pas s'adresser à l'Organisation palestinienne tant qu'elle n'aura pas reconnu ouvertement le droit à l'existence d'Israël. Cette attitude n'exclut peut-être pas des sondages indirects par intermédiaires interposés, mais ceux-ci n'ont pour l'instant aucune chance de déboucher sur un dialogue tant que Washington reste dépendant du « feu vert » de Jérusalem. Or, moins que jamais M. Begin n'est disposé à reconnaître à l'O.L.P. la qualité d'interlocuteur.

C'est donc l'impasse sur toute la ligne. Les Etats-Unis s'en font peut-être une raison dans la mesure où le veto israélien les dispense de concevoir une solution originale au problème. N'avaient-ils pas espéré, pour ainsi dire, le noyer dans le « consensus stratégique » antisoviétique que M. Haig était allé proposer ce printemps aux pays du Golfe ? L'échec de cette tentative de diversion aurait pu fournir à Washington matière à réflexion, mais il apparaît à la lumière des récents événements que M. Reagan préfère se cantonner dans un empirisme à la petite semaine.

Le durcissement israélien que traduisent les dernières élections à la Knesset exigerait d'ailleurs des Etats-Unis un effort considérable pour se poser en médiateurs, mais plus le temps passe, plus il sera difficile d'obtenir d'Israël des concessions qui pourraient ouvrir des perspectives de règlement durable au Proche-Orient.

(Lire nos informations page 4.)

LA RÉUNION DE L'OPEP ET LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE

● Pétrole

Le prix moyen du brut ne devrait guère varier

M. Calderon Berti, ministre vénézuélien du pétrole, a indiqué, le 17 août, qu'il était prêt à un compromis sur la base d'un prix du baril de référence de 36 dollars. Il a ainsi exclu toute baisse du prix vénézuélien, à la veille de la conférence que doivent tenir, à partir du 19 août, les treize pays membres de l'OPEP à Genève. Or un niveau de 36 dollars semble peu acceptable par l'Arabie Saoudite, qui serait alors contrainte de relever ses prix de 4 dollars.

Un accord est donc loin d'être assuré malgré l'optimisme affiché par cheikh Yamani, le ministre saoudien, et l'affirmation par le ministre libyen, M. Zagaar — traditionnellement en pointe, — qu'il était favorable à un compromis.

De notre envoyé spécial

Genève. — Voilà près de trois mois, les pays membres de l'OPEP se séparaient sans être parvenus à un accord unanime. Les Saoudiens maintenaient le prix du baril d'« *arabian light* », le pétrole qui sert traditionnellement de référence, à 32 dollars, quand la plupart des autres pays membres s'alignaient sur un prix de référence théorique de 36 dollars, les pays africains (Algérie, Libye, Nigéria) allant même un peu au-delà.

Depuis lors, les tendances du marché se sont renforcées. La baisse de la consommation occidentale — de 38,3 à 35,4 millions de barils par jour (1) de 1979 à 1980 — ne s'est pas démentie. De ce fait, les Etats-Unis, par exemple, ont nettement réduit leurs importations de pétrole et produits pétroliers. En juillet, celles-ci étaient inférieures de 14,4 % aux importations de juillet 1980.

Conséquence de cette mévente — dont il est difficile de dire la part de conjoncture, liée à la récession économique, et la part structurelle des économies d'énergie, — la production de l'Organisation des pays exportateurs est tombée à son plus bas niveau depuis 1970. Globalement entre le premier semestre de 1980 et la même période de 1981 l'offre de l'OPEP a décliné de 16 %.

La désorganisation du système de fixation des prix a cependant amené les pays dont les prix sont les plus élevés intrinsèquement (Libye, Nigéria, Algérie) ou relativement à la qualité de leur pétrole (Koweït) à souffrir plus que les autres.

Pour tenter de maintenir leur part du marché, plusieurs pays producteurs — membres ou non de l'OPEP — ont été contraints depuis mai de réduire leurs prix officiels : la Grande-Bretagne, la Norvège, l'Equateur, le Mexique après une valse-hésitation, et une controverse politique : la Syrie et Oman. D'autres pays ont accepté de faire des concessions officieuses : le Nigéria, par exemple, a fait des offres fermes de vente comportant un rabais allant jusqu'à 3 dollars par baril.

Mais ces réductions réalisées concurremment ne règlent rien. Seule une réunification des prix ramènera l'harmonie sur le marché.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 16.)

(1) Un million de barils par jour égale 50 millions de tonnes par an.

● Nucléaire

Des divergences subsistent au sein du parti socialiste

Alors que le ministre délégué à l'énergie vient de s'adjoindre deux groupes de travail pour préparer le débat parlementaire sur l'énergie qui doit intervenir en octobre, les déclarations publiques sur l'avenir du nucléaire en France se multiplient, manifestant parfois des divergences au sein du parti socialiste, sinon du gouvernement. M. Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a affirmé que « la gauche ne doit pas succomber au péché de l'angélisme », *ajoutant :* « Les opposants inconditionnels au nucléaire sont une minorité : il aura suffi que, en préalable au débat, quelques travaux soient suspendus pour que se manifestent au grand jour les forces favorables à l'énergie nucléaire. » « Le retraitement du combustible nucléaire semble nécessaire », *a ajouté M. Chevènement.*

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, s'est pour sa part déclaré « plutôt pro-nucléaire » *mais* « très réservé » *sur le retraitement.* « Je ne veux pas, *a-t-il dit,* qu'on devienne quand même le dépotoir de l'Europe. »

Le report de l'enquête d'utilité publique concernant le barrage de la Biale, ouvrage lié à l'extension de l'usine de retraitement de la Hague est, à cet égard, souligné comme un résultat prometteur par les associations hostiles au retraitement des combustibles irradiés étrangers.

M. Paul Quilès, secrétaire national du parti socialiste et député de Paris, précise ci-dessous les conditions dans lesquelles devrait se dérouler un débat énergétique véritablement démocratique.

POINT DE VUE

Pour un débat en profondeur

par PAUL QUILÈS

Quelle agitation autour des premières décisions gouvernementales concernant l'énergie !

Quelle confusion également lorsque le même jour, écologistes et pro-nucléaires manifestent publiquement contre ces décisions, les uns affirmant qu'elles font la part trop belle au nucléaire, les autres y décelant les prémices de l'abandon du programme nucléaire ! Et pourtant, le gouvernement s'est limité à « geler » quelques sites de centrales nucléaires, dans l'attente du débat sur l'énergie prévu à l'automne. A ceux qui regrettent cette prudence, on peut faire remarquer que la définition, dès maintenant, d'un plan détaillé aurait vidé le débat de son contenu.

Cela eût été regrettable, car, en cette fin de vingtième siècle, la maîtrise de l'énergie représente pour l'humanité un enjeu vital qui exige une réflexion collective approfondie.

(Lire la suite page 16.)

POINT

Chômage et solidarité

Inexorablement, le chômage continue à s'aggraver en France. Les statistiques que vient de publier la délégation à l'emploi sont hélas éloquentes, le rythme annuel d'accroissement du chômage n'a cessé depuis l'automne dernier de prendre des proportions très préoccupantes : de + 5,7 % l'été dernier, on est passé à + 13,3 % au début de 1981 et aujourd'hui à + 26 %.

Le gouvernement a trouvé, il est vrai, un lourd héritage et une situation économique internationale très maussade à laquelle s'ajoutent les inquiétudes d'un patronat qui traîne les sabots quand il s'agit d'investir ou de recruter. La faiblesse des embauches, la forte reprise des licenciements les mois derniers et l'arrivée des jeunes sur le marché du travail ont un effet cumulatif qui devrait peser longtemps encore.

Les mesures déjà annoncées permettront-elles d'enrayer un peu plus vite cette poussée ? Les aides accordées aux P.M.E. se révèlent peu efficaces, et le gouvernement vient d'en décider l'extension. Sera-t-elle suffisante ? La réduction — à négocier — de la durée du travail aura un effet restreint, et M. Delors vient de rappeler que la contraction de la semaine de travail a plus d'effet sur l'emploi que la cinquième semaine de congés payés. Cet avertissement sera-t-il entendu ?

Si le nouveau pouvoir mise surtout sur le plan de lutte « systématique » contre le chômage annoncé par M. Mauroy et sur le plan intérimaire de deux ans préparé par M. Rocard, chacun sait que ces actions n'auront pas d'effet immédiat. Encore faudra-t-il freiner les dépenses, limiter la progression des salaires, et réformer la sécurité sociale sans alourdir les additions... D'où l'appel à l'effort lancé par certains ministres comme M. Delors et que devrait reprendre prochainement M. Mauroy. Un appel qui s'adresse aux employeurs mais aussi aux syndicats, à la veille d'une rentrée sociale qu'on voudrait aussi calme que possible.

Pour être entendu, le gouvernement doit gagner un double pari : persuader les employeurs de jouer le jeu ; convaincre citoyens et salariés que la priorité doit être accordée aux plus démunis, les autres — c'est-à-dire la majorité — devant, pour reprendre l'expression du ministre de l'économie, « se serrer la ceinture », bref, faire preuve de solidarité.

(Lire page 15.)

Les voyages de M. Jean-Pierre Cot

Paris dispose, pour sa nouvelle politique africaine d'une marge de maœuvre très étroite

(Lire page 3 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI.)

La polémique sur la bombe à neutrons

Le P.C. cherche à mobiliser l'opinion

La polémique sur la bombe à neutrons descend dans la rue à l'initiative de la C.G.T., du P.C.F., du Mouvement de la jeunesse communiste et du Mouvement de la paix, qui ont appelé à une manifestation, ce mardi 18 août en fin d'après-midi, devant l'ambassade des Etats-Unis, à Paris, ou devant les consulats de ce pays, et ont parallèlement mis en œuvre leurs procédures habituelles de mobilisation contre la décision de M. Reagan de produire ce type d'armement. L'Humanité *a donné à cette initiative l'ampleur réservée aux grandes campagnes cautionnées par le P.C.F.*

On ne saurait y voir, à proprement parler, une manifestation d'opposition à un pouvoir auquel les communistes sont associés. Mais, fût-ce avec de grandes précautions, le P.C.F. n'hésite pas, sur ce point, à se démarquer du P.S. et à mobiliser l'opinion pour qu'elle exerce sa pression dans un sens qui ne concerne pas que le choix américain. Sans doute, le gouvernement français n'a pas encore pris de décision concernant la fabrication de la bombe à neutrons, mais la position du P.S., qui est de poursuivre les études sur cette arme pour en posséder la maîtrise technologique, est devenue celle de la France.

Or le P.C.F. se place dans une optique différente puisqu'il souhaite que la France propose « la renonciation définitive et universelle » *d'une arme qui lui paraît accroître le risque d'une guerre nucléaire et faire de l'Europe* « l'otage de la stratégie américaine », *ainsi que l'a déclaré M. Plissonnier, membre du secrétariat du comité central.*

Les deux partenaires n'avaient pas mentionné le cas de la bombe à neutrons dans leur accord de gouvernement du 22 juin, et M. Marchais avait observé alors que chaque parti pouvait avoir son appréciation sur la question. La divergence n'est donc pas nouvelle : elle est simplement ravivée par l'initiative américaine et la réaction soviétique.

Le P.C.F. est conduit à se démarquer du P.S., et si, apparemment, sa démarche n'est pas que symbolique, elle s'entoure de certaines précautions. Il rappelle, d'abord, que sa propre opposition à l'arme neutronique est antérieure à la position prise par l'U.R.S.S. en 1978. Il situe, ensuite, sa condamnation de la décision de M. Reagan dans un ensemble de protestations qui viennent de plusieurs pays et de divers secteurs de l'opinion.

Il n'en est pas moins le maître d'œuvre, en France, d'une campagne qui le distingue des responsables socialistes, tant dans l'appréciation de la politique militaire américaine que dans les orientations « réservées » de la défense nationale.

L'arme privilégiée de défense de son propre espace

par JACQUES ISNARD

« La bombe à neutrons représente une vraie révolution dans le domaine des armements : face aux chars, le bouleversement est comparable à celui de l'introduction de la mitrailleuse, avant 1914, vis-à-vis de l'infanterie. » C'est ce qu'a coutume de dire le directeur des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique, M. Jacques Chevallier, à propos de cette arme nucléaire tactique qui concentre sur le champ de bataille un flux mortel de neutrons sans, cependant, éliminer radicalement les destructions engendrées par la chaleur et le souffle de l'explosion.

Parce qu'elle a été présentée, par des propagandistes à l'esprit simplificateur, comme l'arme écologique par excellence, qui tue les êtres humains et laisse l'environnement intact ou, par des détracteurs non désintéressés, comme l'arme antropophage de l'Apocalypse capitaliste, la bombe neutronique est devenue l'enjeu d'une querelle politique et quasi métaphysique qui a obscurci, en réalité, le débat militaire. Il y aurait, d'un côté la bombe à neutrons, objet de répulsions, et, de l'autre toutes les autres armes nucléaires — atomiques ou thermonucléaires — à propos desquelles il faut pourtant bien admettre, avec le général américain Maxwell Taylor, que leurs effets dévastateurs sont si grave et si étendus que, pour abattre le tireur d'élite embusqué dans le clocher, il faut raser l'église, le diocèse et tuer l'évêque...

Or, tous les physiciens reconnaissent que toutes les bombes nucléaires libèrent des neutrons, et plus spécialement les engins à faible énergie (inférieure à 50 kilotonnes), qui produisent davantage de rayonnement que de chaleur ou d'onde de choc.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Périls

Ayant « prévu » l'attentat contre le pape, les événements d'Iran et l'arrivée de la rose en France, ce bon Nostradamus est le prophète à la mode et nous annonce une guerre mondiale imminente, précédée de quelques catastrophes annexes.

Devant un tel avenir, ils ont bien du mérite, les socialistes, à vouloir encore sortir le pays de la crise.

HENRI MONTANT.

UNE EXPOSITION A LONDRES

Les chasses du comte Seilern

C'était sans doute un amateur désuet, sinon modeste. Il ne montrait sa collection qu'à ses amis, et lorsqu'il en publia le monumental catalogue (sept volumes), en grande partie établi par ses soins, il n'y voulut mettre d'autre indication que celle de son adresse : 56 Princes Gate, Kensington.

De mère américaine, Autrichien par son père, et d'une famille qui donne deux chanceliers aux Habsbourg, Viennois de culture et Anglais d'adoption, le comte Antoine Seilern constitua, entre 1920 et 1940, et avec *des moyens qui ne devaient pas être immenses,* une collection curieuse, très personnelle, qui ne visait pas à l'effet, à l'achat de la pièce époustouflante, mais qui est dans tous ses aspects fort savoureuse et souvent, en particulier, dans le domaine du dessin, admirable.

En dehors de quelques dons, ainsi en 1946 celui (anonyme) de plus de douze cents dessins anciens au British Museum, l'ensemble de cette collection, Antoine Seilern voulut qu'après sa mort en fût bénéficiaire l'Institut Courtauld, une des institutions culturelles les plus nobles de l'Angleterre, celle aussi dont il devait sentir l'esprit le plus proche du sien.

Les pièces maîtresses de la collection y sont actuellement présentées (jusqu'à la fin de l'année) dans ces salles si calmes, si décentes, si bien éclairées, qui abritèrent déjà quelques uns des plus beaux tableaux français du dix-neuvième siècle, dont ce *Bar des Folies Bergère,* de Manet, que l'on ne revoit jamais sans l'émotion qu'éveille une œuvre où un grand peintre a résumé son génie et son siècle.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 10.)

صكذا من الاصل

idées

Le Monde

MODES DE SCRUTIN

Que donnerait la proportionnelle ?

Le parti socialiste est favorable, dans ses textes, à la représentation proportionnelle, bien que le scrutin uninominal par circonscription lui ait assuré en juin la majorité à l'Assemblée nationale. Roland Cayrol et deux chercheurs du C.N.R.S. détaillent diverses méthodes d'un scrutin à la proportionnelle. Philippe-J. Maarek plaide pour un scrutin mixte.

par ROLAND CAYROL
P.-O. FLAVIGNY
et Irène FOURNIER (*)

QUE donnerait la représentation proportionnelle, appliquée aux résultats électoraux enregistrés en juin 1981 ? Il faut le dire d'emblée : de tels calculs comportent une part d'incertitude. On ne saurait en effet parier que le comportement électoral des Français serait identique si le mode de scrutin était modifié. Il n'est pas impossible que, le « vote utile » jouant alors moins, les électeurs se prononcent plus aisément pour des formations marginales ou extrêmes, dans l'espoir que, chaque voix comptant, elles puissent obtenir des députés — perspective hors de portée au scrutin majoritaire.

Dire que l'on est favorable à la représentation proportionnelle (R.P.) ne suffit pas, car il existe plusieurs variantes de R.P. On connaît en effet le principe de la proportionnelle : chaque formation politique présentant des candidats obtient une proportion de sièges à l'Assemblée égale à la proportion de ses suffrages exprimés. Mais il faut déterminer d'abord dans quel cadre géographique doit jouer la R.P. : en France, on a pratiqué deux systèmes. Nous avons connu la R.P. dans le cadre national, aux élections européennes de juin 1979. La proportionnelle s'applique alors intégralement aux résultats nationaux des partis, l'avantage étant la justice dans la représentation exacte de chaque formation ; l'inconvénient étant le rôle important dévolu aux appareils des partis, puisque l'ordre de présentation sur la liste, qui détermine quelles seront les personnalités élues, est fixé par le parti : il n'y a plus de contact direct entre élus et électeurs.

Nous avons surtout connu, dans l'histoire électorale de la IIIe et de la IVe République une R.P. pratiquée dans le cadre du département — précisément imaginée pour qu'une certaine proximité soit maintenue entre mandants et mandataires.

A cette distinction géographique il faut ajouter une subdivision technique. La R.P. peut, en effet, s'entendre « au plus fort reste » ou « à la plus forte moyenne ». C'est que si l'on divise le nombre de suffrages exprimés à une élection (24 823 065 en métropole le 14 juin) par le nombre de sièges à pourvoir (474) on obtient le quotient électoral nécessaire pour avoir un député à la proportionnelle (en l'occurrence 52 369). Mais la division du nombre de voix de chaque parti par ce quotient électoral ne tombe pas juste. Par exemple, avec 5 192 894 voix, le R.P.R. aura droit à 99,16 sièges ! Il faut donc répartir les restes, après division du nombre de voix de chaque parti par le quotient électoral. On peut le faire soit en attribuant les sièges restant à pourvoir aux plus forts restes après division, soit à la plus forte moyenne, c'est-à-dire en calculant successivement, pour chaque parti, quelle moyenne de voix il aurait par siège, si on lui attribuait un siège supplémentaire à ce à quoi il aurait droit par le résultat net de la division.

Notre tableau I donne les résultats recalculés, à la R.P. nationale et départementale, et avec les deux méthodes de répartition des restes, pour le scrutin du 14 juin. En ce qui concerne la R.P. départementale, nous avons calculé les résultats, d'une part avec répartition des restes au même niveau départemental et d'autre part — car c'est là la solution qu'a presque toujours explicitement défendue le parti communiste — avec répartition des restes au niveau national. On voit que le grand perdant est, bien sûr, le P.S., qui, selon les cas de figure perd en métropole entre 98 et 103 sièges ! Le P.C. en gagne entre 29 et 34, le R.P.R. entre 19 et 25, l'U.D.F. et les divers droite entre 34 et 41. Dans aucun système, le P.S. n'aurait la majorité absolue des sièges, il aurait donc absolument besoin d'un partenaire pour constituer une majorité parlementaire. De leur côté, les petits partis — P.S.U. et extrême gauche, écologistes, extrême droite — feraient leur entrée au Parlement, à moins qu'une barre soit fixée, au-dessous de laquelle les voix ne sont pas prises en compte pour le calcul de la R.P. Si cette barre était, comme en Allemagne fédérale, de 5 % des suffrages exprimés, aucune de ces petites forces ne serait représentée à l'Assemblée.

On constate par ailleurs qu'entre les différentes modalités, par exemple entre la R.P. nationale du type de celle utilisée pour les élections européennes de 1979 et la R.P. départementale avec répartition des restes opérée au niveau national (système préconisé par le P.C.), les différences sont au total assez faibles. Elles ne le seraient pas plus si un échelon intermédiaire, régional par exemple, venait à être choisi.

Le projet socialiste affirme que *« le parti socialiste préconise le système de représentation proportionnelle intégrale inspiré des propositions d'Etienne Weill-Raynal et développé dans le programme de 1976 »*. Ce programme de 1972 (1) explique, en effet, que le *« meilleur système »* est *« celui de la représentation proportionnelle nationale avec scrutin individuel »*, c'est-à-dire le système Weill-Raynal (2). De quoi s'agit-il au juste ? D'un système assez étrange dans lequel les électeurs sont, dans un premier temps, appelés à voter, dans le cadre, semble-t-il, de trois cent trente-deux circonscriptions (ce nombre de circonscriptions étant sans doute aujourd'hui à réviser), au scrutin uninominal majoritaire. Une fois ces trois cent trente-deux sièges pourvus, au scrutin majoritaire, des sièges supplémentaires sont attribués aux différents partis, de manière que la répartition définitive des sièges entre eux respecte la proportionnelle. Autrement dit, l'attribution des sièges supplémentaires après le scrutin a pour effet de corriger les effets du scrutin majoritaire et de rétablir, *a posteriori*, une répartition à la proportionnelle intégrale. Il est prévu que les sièges complémentaires sont attribués, pour les différents partis, à ceux de leurs candidats qui se seront trouvés battus, mais les mieux placés, dans leur circonscription, par le suffrage universel.

« Remarquable et absurde »

Dans un livre, qui fait autorité, sur les élections en France, Frédéric Bon (3) analyse le système Weill-Raynal comme une *« construction intellectuelle remarquable et absurde »*. Plutôt que d'entamer une discussion théorique abstraite sur les mérites du système et des inconvénients, examinons à quels résultats il aurait abouti, en juin 1981.

Il faut pour cela (voir tableau II) commencer par attribuer leurs sièges aux candidats arrivés en tête au premier tour de scrutin (puisque la méthode se fonde sur un seul tour) : la coalition P.S.-M.R.G. compte ainsi cent quatre-vingt-huit sièges, le R.P.R., cent vingt-sept, etc. On attribue ensuite les sièges complémentaires. Mais voici que survient une difficulté : on constate en effet que, par rapport à une proportionnelle intégrale, le P.S., le R.P.R. et l'U.D.F. ont déjà dépassé leur quota de sièges ! Dès lors, trois solutions théoriques existent : soit (solution 1) on fait « rendre » aux partis surcotés par le scrutin majoritaire leurs sièges excédentaires — mais imagine-t-on qu'il soit politiquement possible de déclarer battu, dans une circonscription, un député ainsi régulièrement élu ? Soit (solution 2) on accepte la sur-représentation de certains partis, et on ne fait jouer la correction que pour les partis sous-représentés — en l'occurrence le seul P.C.

Mais alors on continue à sur-représenter les partis qui profitent du scrutin majoritaire — à la limite, des partis minoritaires en voix dans le pays peuvent continuer à détenir la majorité en sièges. Soit enfin — c'est la troisième solution figurée sur le tableau — on augmente le nombre total de sièges à l'Assemblée nationale de telle manière que *tous* les élus du scrutin majoritaire soient conservés, mais qu'*en même temps* la correction proportionnaliste soit intégrale pour tout le monde : dans ce cas, pour les élections de juin 1981, on aboutirait à un nombre total de six cent huit députés métropolitains, parmi lesquels P.S., M.R.G. et divers gauche auraient deux cent trente-deux élus ! Précisons encore que, ici aussi, une barre de 5 % pourrait être imaginée, privant les petits partis de leur représentation.

Une dernière version du système Weill-Raynal, plus surprenante encore, est envisageable, et est, semble-t-il, envisagée aujourd'hui par certains experts électoraux du P.S. Il s'agirait de faire jouer la méthode de correction proportionnaliste à l'issue d'un scrutin non plus à un tour, mais d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours, comme celui que nous venons de connaître les 14 et 21 juin. A partir des élus du 21 juin, les trois solutions analysées précédemment s'ouvriraient à nouveau. On mesure mieux encore l'aspect critiquable de la méthode Weill-Raynal : soit (solution 1) le P.S. devrait « rendre » cent un élus ! Soit (solution 2) le P.S. compterait deux cent quatre-vingt-deux sièges sur cinq cent soixante-deux — il détiendrait alors 50,2 % des sièges à l'Assemblée et la représentation n'aurait plus de proportionnelle que le nom ! Soit (solution 3) l'Assemblée nationale devrait aujourd'hui compter sept cent dix-huit députés en métropole !

Sans doute les socialistes n'avaient-ils pas, en se prononçant pour cette méthode, envisagé que leur parti pût être dans une position aussi dominante qu'aujourd'hui. Les experts des nouveaux partis majoritaires vont devoir choisir non seulement un mode de scrutin qui soit en effet plus juste dans la représentation du peuple, mais, autant que faire se peut, une modalité compréhensible pour les citoyens et qui n'annule pas, grâce à un détour technique, les effets de justice théoriquement recherchés.

(1) « Changer la vie », Ed. Flammarion, 1972.

(2) Voir aussi, par E. Weill-Raynal, « Représentation proportionnelle avec scrutin uninominal », *Revue socialiste*, n° 32, décembre 1949.

(3) « Les Elections en France », Ed. du Seuil 1978.

(*) Respectivement chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques et informaticiens au C.N.R.S.

I. - RÉSULTATS A LA PROPORTIONNELLE

	R.P. nationale		R.P. départementale		Rappel résultats (scrutin majoritaire à 2 tours)
	Au plus fort reste	A la plus forte moyenne	Plus fort reste départemental	Plus fort reste national	
P.S.U. Extr. gauche	6	6	—	6	—
P.C.	77	77	72	74	43
P.S., M.R.G. et app.	179	180	184	179	282
Div. gauche	2	2	—	1	—
Ecologistes	5	5	3	6	—
R.P.R.	99	100	105	101	80
U.D.F. et div. droite	184	103	110	105	69
Extr. droite	2	1	—	2	—
Total (sièges)	474	474	474	474	474

II. - RÉSULTATS SELON LE SYSTÈME WEILL-RAYNAL (projet P.S.)

	ELECTIONS A UN TOUR				ELECTIONS A DEUX TOURS			
	Elus au scrutin majorit.	ELUS DEFINITIFS			Elus au scrutin majorit.	ELUS DEFINITIFS		
		Proport. intégrale (solut. 1)	Solution 2	Solution 3		Proport. intégrale (solut. 1)	Solution 2	Solution 3
P.S.U., extrême gauche	—	6	—	8	—	—	—	—
P.C.	34	77	77	99	43	79	77	120
P.S., M.R.G. et div. g.	188	181	188	232	282	186	282	282
Ecologistes	—	5	—	6	—	—	—	—
R.P.R.	127	99	127	127	80	102	99	154
U.D.F. et div droite	125	104	125	133	69	107	104	162
Extrême droite	—	2	—	3	—	—	—	—
TOTAL (sièges)	474	474	517	608	474	474	562	718

Un vote mixte

par PHILIPPE J. MAAREK (*)

LE système électoral utilisé lors des récentes élections législatives a probablement connu son chant du cygne : il a paradoxalement profité, avec un très fort taux de distorsion, au parti même qui s'est engagé à le modifier pour mettre fin aux inégalités de représentation qu'il engendre. Le parti socialiste, sur lequel s'étaient portées 37,51 % des voix au premier tour, se voit, en effet, doté de 58,2 % des sièges à l'Assemblée nationale (1).

Parler de « justice » du mode de scrutin évoque en général la proportionnelle : comme son nom l'indique, elle a pour effet d'obtenir qu'à l'Assemblée nationale siègent des députés en nombre exactement proportionnel aux voix obtenues par leurs partis. On évite ainsi la prime à la majorité, mais aussi les inégalités dues au découpage des circonscriptions électorales, qu'elles soient imposées (nécessité de représentation minimale des départements...), ou moins avouables (pratique du « gerymandering », du découpage « sur mesure » des circonscriptions par la faction qui l'effectue). Mode de scrutin « naturel » au dire de beaucoup, la proportionnelle intégrale au niveau national présente pourtant des inconvénients d'importance.

L'« intégrale »

Les inconvénients de la proportionnelle « intégrale » se regroupent en deux catégories, la première tenant à la représentation en elle-même, et la seconde tenant à la difficulté d'obtenir une majorité de gouvernement.

La représentation proportionnelle telle qu'elle a, par exemple, été appliquée lors des élections européennes de 1979 en France pose certains problèmes non négligeables : elle assure une trop forte prééminence des partis, puisque seuls sont éligibles les hommes que les partis choisissent de mettre sur leurs listes, ce qui peut ne pas être du goût de l'électorat (voir le cas des deux députés du P.S. élus contre des candidats qui leur étaient opposés par leur propre parti au niveau des instances nationales) ; elle fait disparaître le principe de la représentation des circonscriptions territoriales, les députés devenant « anonymes » et étant coupés des électeurs ; elle rend enfin, paradoxalement, la représentation des petits partis plus difficile qu'ils ne le croient eux-mêmes, comme l'attestent bien les récentes élections législatives en Israël (l'exigence d'un seuil minimum aggrave encore ce fait, le parti libéral allemand frôlant ainsi dangereusement les 5 % des voix fatidiques ces dernières années, et les écologistes n'ayant pas été représentés en France en 1979).

Il faut aussi reconnaître que le scrutin proportionnel rend la plupart du temps très difficile l'obtention d'une majorité de gouvernement stable. Chaque parti ne luttant lors des élections que pour sa propre cause, sauf dans les cas, fort rares, où l'un d'entre eux dépasse la majorité absolue des voix, les Chambres deviennent par la suite le lieu de raccommodements forcés souvent temporaires, avec tous les aléas que cela implique : on l'avait vécu en France sous la IVe République à maintes reprises, et c'est le cas actuellement en Italie, et, de façon encore plus caricaturale, en Israël, avec les conséquences fort dangereuses que l'on sait.

Pour y remédier, on a, à plusieurs reprises, tenté d'inventer une correction « majoritaire » au système électoral : ainsi la tristement célèbre « loi Acerbo », votée par les fascistes italiens en 1924 (la liste arrivée en tête obtient automatiquement les deux tiers des sièges à pourvoir si elle dépasse 25 % des suffrages !), la loi française sur les apparentements, de 1951, à l'iniquité flagrante, ou la loi italienne de 1953, variante moins excessive de la loi Acerbo, etc., etc.

Des propositions récentes ont été faites en France pour l'instauration d'un scrutin territorial avec une répartition des restes au niveau national. Mais ce système électoral ne semble guère améliorer la justice du mode de scrutin actuel. Il est en effet impraticable si l'on emploie le scrutin uninominal à deux tours (puisque les petits partis ne seraient pas représentés au deuxième tour, et n'auraient donc pas de « restes » à se répartir, ou, s'ils étaient autorisés à se maintenir, seraient de toute façon laminés par les votes « utiles »). Dans cette optique, la seule possibilité serait donc d'utiliser un mode de scrutin majoritaire à un seul tour sur le mode britannique pour une partie des circonscriptions, les restes étant répartis au niveau national. Mais il est en fait fort à craindre que la prime majoritaire excessive des élections des députés territoriaux, selon ce système, annulerait les bénéfices de la meilleure répartition des restes ; de plus, l'inconvénient de la difficulté d'obtention d'une majorité de gouvernement subsisterait puisque chaque parti lutterait isolément (2).

Les principaux modes de scrutin présentant tous de nombreux inconvénients, il serait opportun d'instaurer un système électoral mixte tentant de bénéficier de la somme de leurs avantages mais sans leurs inconvénients : sur une Assemblée nationale de cinq cents membres, pratiquement les trois cinquièmes, soit deux cent quatre-vingt-douze députés, seraient élus à la représentation proportionnelle (avec un seuil assez bas, 1 % pensons-nous, mais avec, pour compenser, une répartition des restes à la plus forte moyenne), et les 208 députés restants seraient élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, à raison de deux par département (3). Ce mode de scrutin est fort voisin de celui qui est en vigueur en Allemagne fédérale, mais à l'importante différence près de l'élection à deux tours des députés territoriaux. Concrètement, l'électeur devrait déposer deux bulletins de vote dans l'urne au premier tour : celui de la liste au niveau national et celui du nom du député au niveau local qu'il choisit (avec un deuxième tour similaire à l'actuel, le cas échéant).

Ce mode de scrutin mixte, fort simple d'application, permettrait de favoriser la représentation de l'ensemble des courants, grâce au faible seuil du scrutin proportionnel, mais aussi de ne pas établir une omnipotence des partis sur l'Assemblée, grâce à la présence de députés territoriaux pouvant se présenter, comme dans le système actuel, de façon indépendante. Les électeurs bénéficieraient toujours d'un contact direct avec les parlementaires. Enfin et surtout, l'obtention de majorités de gouvernement stables serait bien plus aisée que dans le système proportionnel intégral pour deux raisons : la première est une faible prime majoritaire éventuelle, due à l'élection des députés territoriaux ; la deuxième, principalement, est la nécessité persistante faite aux partis, tout en bénéficiant d'une importante représentation proportionnelle assurée, de faire des alliances électorales plus solides afin de bénéficier d'une bonne répartition des sièges territoriaux.

Nous avons fait, dans les tableaux ci-contre, une simulation de l'évolution de la composition de l'Assemblée nationale actuelle en fonction du mode de scrutin mixte proposé, la proportionnelle intégrale étant également indiquée à titre de repère (4). On constate de façon très claire que la prime majoritaire démesurément gonflée dans l'Assemblée actuelle diminue presque de moitié, et donne une représentation plus proche de la représentation proportionnelle directe (à la plus forte moyenne). On constate également une plus forte représentation des petits partis, qui devraient d'ailleurs, lors d'un scrutin réel, obtenir de meilleurs résultats, la simulation étant moins significative sur de petits nombres, sans oublier qu'ils pourraient éventuellement « placer » aussi quelques élus locaux (rien n'empêche les électeurs de « panacher » leurs votes). Les distorsions les plus accentuées, enfin, disparaissent.

(*) Chargé d'enseignement en science politique à l'université Paris X.

(1) Tous les chiffres cités proviennent du dossier sur « les élections législatives de juin 1981 » publié par *le Monde*, complété par les chiffres publiés dans ce journal le 7 juillet pour les T.O.M.

(2) Il se poserait en outre de nombreux problèmes liés à la répartition des restes de candidats « indépendants », qui seraient quasiment inextricables.

(3) A l'exception des collectivités territoriales d'outre-mer les moins peuplées qui n'en auraient qu'un.

(4) Calculs faits sur la base du résultat du premier tour du 14 juin, une petite distorsion étant due à l'absence des résultats de trois circonscriptions d'outre-mer. Quant aux élus territoriaux, leur nombre a été calculé sur la base des résultats du deuxième tour (ou du premier s'il n'y avait eu qu'un seul tour), en prenant le chiffre médian de la fourchette établie département par département, des calculs plus affinés pouvant légèrement modifier l'attribution d'une demi-douzaine de sièges, sans changer l'équilibre d'ensemble des tableaux).

I. — VARIATION DE LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE ACTUELLE EN FONCTION DES MODES DE SCRUTIN

PARTIS	SIEGES OBTENUS: A la proportionnelle intégrale		Au scrutin mixte proposé		Dans l'Assemblée actuelle	
P.C.	82	273	96	303	44	329
P.S.	191		207		285	
Divers	25		14		11	
(dont écol.)	5		3		9	
R.P.R.	105	202	96	183	88	150
U.D.F.	97		87		62	

II. — TABLEAU COMPARATIF DE LA « FIDÉLITÉ » DE LA REPRÉSENTATION

PARTIS	% des voix obtenues le 14 juin	% des sièges obtenus à l'Assemblée: A la R.P.	Au scrutin mixte proposé	Actuellement
P.C.	16,17	16,4	19,2	9
P.S.	37,51	38,2	41,4	58,2
Divers	6,28	5	2,8	2,2
(dont écol.)	1,08	1	0,6	0
R.P.R.	20,80	21	19,2	17,9
U.D.F.	19,20	19,4	17,4	12,7



PROCHE-ORIENT

LA CRISE EN IRAN

• Radio-Téhéran accuse la France d'« aider les comploteurs »
• Le gouvernement Bahonar a reçu l'investiture du Parlement

L'autorisation donnée par les autorités françaises à MM. Bani Sadr et Massoud Radjavi de s'exprimer à nouveau librement a suscité une vive réaction de Radio-Téhéran. Celle-ci a accusé le gouvernement et les médias français d'aider les deux réfugiés iraniens à « *lancer chaque jour des appels à l'assassinat et au sabotage* », et « *d'aider les comploteurs* ».

La radio relève que les interviews accordées par MM. Bani Sadr et Radjavi « *coïncident avec une déclaration du parti socialiste français au pouvoir s'inquiétant de la situation en Iran* ». Vendredi dernier, le P.S. avait souligné son inquiétude devant la dramatique évolution de la situation en Iran, ajoutant : « *L'intolérance politique et religieuse a largement déçu les aspirations à la liberté et à la justice pour lesquelles le peuple iranien lutte depuis tant d'année* » (*le Monde* daté 16-17 août). Commentant ce texte, Radio-Téhéran a notamment déclaré : « *Vous* (le parti socialiste) *et votre gouvernement savez fort bien que vous avez accordé l'asile politique aux principaux responsables de l'atmosphère régnant en Iran. C'est en connaissance de cause que vous leur facilitez la tâche pour mener une lutte multiforme contre la révolution islamique.* »

A Paris, l'ancien président Bani Sadr a diffusé un texte appelant le peuple iranien à former partout des « *groupes de résistance* », ajoutant : « *Comme nous avons renversé le régime du chah sans permettre l'intervention d'une puissance étrangère, nous devons également mettre à genoux ce nouveau despotisme. Nous devons le faire le plus rapidement possible.* »

Parallèlement, deux représentants des « *étudiants iraniens résidant en France, partisans de la révolution iranienne* », ont été reçus lundi matin au Quay-d'Orsay par M. Rémy Pautrat, chef du cabinet du ministre des relations extérieures. Ils lui ont remis une lettre déplorant la présence en France de « *traîtres* » et de « *terroristes* », tels MM. Bani Sadr et Massoud Radjavi. Ce dernier est nommément accusé de diriger à partir de la France les attentats en Iran. Une quarantaine d'étudiants iraniens, accompagnant leurs deux représentants, s'étaient groupés aux portes du ministère.

A Téhéran, le Parlement a approuvé, à l'issue d'un débat houleux de six heures, la composition du cabinet présentée par le premier ministre M. Mohamed Djavad Bahonar. Seul M. Hossein Tadjgardoun, proposé comme ministre des transports, s'est vu refuser l'investiture des députés, son passé politique n'ayant pas été jugé au dessus de tout reproche.

L'ayatollah Khalkhali a joué les trouble-fête au cours du débat, fustigeant l'un après l'autre sept membres du gouvernement, entre autres le ministre de l'intérieur, l'ayatollah Mahdavi Kani, accusé d'incompétence et d'une trop grande indulgence à l'égard des « *comploteurs* » et des « *contre-révolutionnaires* ». L'ancien chef des tribunaux révolutionnaires s'est à son tour entendu accusé d'avoir « *approfondi pour mille ans le fossé entre chiites et sunnites* », en ayant ordonné dans la province Turkumen du Mazanderan « *des exécutions qui étaient de véritables agressions* ».

Tandis que les attentats étaient signalés dans diverses parties du pays, Radio-Téhéran annonçait lundi l'exécution de vingt-trois dirigeants des Moudjahidin du peuple, tous membres du commandement central et militaire du parti de Massoud Radjavi. Ils avaient été condamnés à mort pour « *attentats à l'explosif, actes de terrorisme, attaques contre les gardiens de la révolution et les membres des comités révolutionnaires et meurtres de musulmans* ».

La vedette « Tabarzin » ravitaillée au Maroc « sous la menace »

Quatre jours après sa disparition au large de l'Espagne, le « mystère » a été partiellement levé lundi 17 août sur l'itinéraire de la vedette lance-missiles iranienne *Tabarzin*, dont des militants de l'opposition ont pris le contrôle. Les autorités de Rabat, qui niaient jusque-là avec vigueur la présence du bâtiment iranien dans les eaux territoriales marocaines, ont admis que le *Tabarzin* s'était présenté — à une date non précisée — au port de Casablanca et avait contraint les autorités portuaires à le ravitailler « sous la menace ». Selon l'agence marocaine de presse, le navire était « *bourré d'armes et de munitions destructrices, dont notamment mille deux cent cinquante obus de 40 mm et deux cent soixante-dix obus de 76 mm* ». L'agence ajoute : « *Craignant une mutinerie à bord et une explosion qui n'aurait pas manqué de causer d'importants dégâts, sinon de détruire le port, les autorités ont consenti à ravitailler la vedette, qui a été aussitôt escortée jusqu'à la limite des eaux territoriales marocaines.* »

D'autre part, les deux vedettes iraniennes se trouvant à Oran seront, « *en accord avec l'Algérie, acheminées plus tard vers l'Iran, avec des moyens plus sûrs* », a déclaré lundi soir le ministre iranien des affaires étrangères, M. Hossein Moussavi. Le chef de la diplomatie iranienne a affirmé que « *l'Espagne était responsable d'un acte de piraterie* », et a accusé le Maroc « *d'être directement impliqué dans le détournement de la vedette* ». — (A.F.P., *Reuter*.)

● *M. Mansour Chahidi, nommé ministre de lénergie dans le nouveau gouvernement iranien, a refusé le poste*, a annoncé Radio-Téhéran. Le premier ministre, M. Djavad Bahonar, a désigné à sa place M. Hassan Ghafori-Fard. — (*Reuter*).

M. Javad Bahonar
Un intellectuel doublé d'un homme d'action

C'est à des circonstances exceptionnelles, où le hasard a joué un rôle non négligeable, que le hodjatoleslam Mohamed Javad Bahonar doit aujourd'hui le privilège d'être, après l'imam Khomeiny, l'homme le plus puissant de la République islamique. Il échappa de justesse à la mort lors de l'attentat qui, le 28 juin dernier, devait coûter la vie à 74 personnalités du régime, réunies au siège du parti républicain islamique. Il assistait à la réunion mais, fatigué, il quitta le bâtiment quelques minutes avant l'explosion. Le lendemain, il succédait à l'ayatollah Behechti comme secrétaire général du parti, majoritaire au Parlement. Du coup, la voie lui était ouverte à la présidence du gouvernement et à l'investiture, indispensable, de l'assemblée.

Rien ne paraissait destiner M. Bahonar à accéder à des fonctions qui lui permettront de contrôler les pouvoirs législatif et exécutif, tout en animant la formation dominante de la République islamique. Il paraissait, à ceux qui le connaissaient mal, comme un intellectuel féru davantage d'idéologie que d'action. Ses études théologiques, d'abord à Qom, ensuite à l'université de Téhéran, lui valurent un doctorat d'Etat. Sous la monarchie, il était chargé, en compagnie de l'ayatollah Behechti, d'éditer des œuvres liturgiques. Ministre de l'éducation nationale dans le gouvernement de M. Ali Radjai, formé l'été dernier, il consacrait le plus clair de son temps à la réforme de l'enseignement. Amis et adversaires le disent « ouvert » à la contradiction, voire « tolérant ». Les communistes du Toudeh vantent son « progressisme ». Il a su, en tout cas, se tenir à l'écart des luttes de factions au sein du P.R.I., mérite supplémentaire qui lui a valu d'être désigné à la tête du parti.

Son image de « l'intellectuel sans passion » est, cependant, sensiblement altérée par son comportement, peu connu par l'opinion, sous le régime du Chah. Elève et fidèle disciple de M. Khomeiny, de 1955 à 1962, il fut l'un des chefs de la révolte populaire du 15 Khordad (le 3 juin 1963). Membre d'organisations clandestines, il fut, depuis, arrêté à plusieurs reprises et torturé par la Savak. Il contribua puissamment à la chute de la monarchie en étant l'un des organisateurs, en 1978, des grèves nationales.

L'imam Khomeiny, qui connaissait le rôle qu'il joua, le plus souvent dans les coulisses, le nomma au sein du Conseil de la révolution dès sa formation en février 1979. Peu après, M. Bahonar s'associa à trois ou quatre autres de ses pairs pour fonder le P.R.I. Elu à l'Assemblée constituante, il fut aussi l'un des auteurs de la nouvelle loi fondamentale.

Occupant désormais le devant de la scène, il est tout à la fois le point de mire et le centre des contradictions dans un pays en proie à une guerre civile larvée. Saura-t-il relever ce double défi?

ERIC ROULEAU.

Liban

Les affrontements entre des forces de gauche et les milices d'Amal ont fait une vingtaine de tués

De notre correspondant

Beyrouth. — La situation restait précaire à Beyrouth ce mardi matin 18 août après deux jours de violents affrontements dans la banlieue sud entre des membres du parti communiste libanais et de l'organisation politico-militaire chiite Amal. Selon un premier bilan officieux, les heurts ont fait près d'une vingtaine de morts et une quarantaine de blessés.

Les miliciens d'Amal sont en lutte avec d'autres organisations *du mouvement national* (progressiste), un peu partout depuis plusieurs jours : dimanche, c'était à Chyah, avec le P.C., samedi, en plein Beyrouth-Ouest, avec l'O.A.C.L. (quatre morts, six blessés); vendredi, avec des Kurdes, également à Beyrouth-Ouest (deux blessés), jeudi à Tyr avec le Baas prosyrien, mercerdi à Nabatié avec le P.C. L'organisation chiite, qui se développe et affirme son indépendance à l'égard des autres milices de Beyrouth-Ouest, se heurte de plus en plus à celles-ci, ainsi qu'à la résistance palestinienne.

La journée de dimanche avait été marquée par le meurtre d'un ex-chef des milices du parti national libéral de M. Camille Chamoun, Elias Hannouche, dit *Hanache*, qui s'était réfugié à Beyrouth-Ouest, après que les milices phalangistes de M Bechir Gemayel eurent éliminé en août 1980 toute autre autorité que la leur à Beyrouth-Est.

Pris en charge par le Fath qui l'avait placé sous sa protection, Hanache avait été mêlé, en avril dernier, au début de la bataille de Zahlé qui devait envenimer la situation au Liban, pendant trois mois. Il était, dit-on, utilisé à la fois par les Syriens et par les Palestiniens. Un garde du corps appartenant au Fath se trouvait à ses côtés lorsque, sa voiture ayant été criblée de balles, il a été tué. Ses deux enfants, âgés de sept et onze ans, ainsi que le directeur de l'hôtel où il logeait, ont également été tués.

Ces incidents ont aggravé l'état de tension qui règne à Beyrouth. Le passage du port entre les deux secteurs de la capitale est pratiquement fermé depuis jeudi, à la suite de quelques tirs bien dirigés.

Tous ces incidents, joints au manque total d'empressement dont font montre les pays arabes à l'égard d'une requête libanaise en faveur d'un sommet, ont suscité un profond malaise au sein de la population. Les rumeurs les plus alarmistes laissent prévoir une nouvelle flambée de violence pour septembre.

LUCIEN GEORGE.

Syrie

UNE EXPLOSION A RAVAGÉ LE SIÈGE DU CONSEIL DES MINISTRES

Damas (U.P.S.). — Une explosion, apparemment provoquée par un court-circuit dans une pièce abritant des moteurs diesel a ravagé, lundi 17 août, le rez-de-chaussée de l'immeuble abritant le siège du conseil des ministres syriens, faisant trois morts parmi le personnel.

Une enquête a été ouverte pour déterminer s'il ne s'agit pas d'un attentat politique. Le gouvernement syrien devait en effet se réunir dans le bureau du premier ministre, M. Abdel Raoul Kassem, à l'heure où a eu lieu l'explosion, mais par suite d'un changement de dernière heure, les ministres et le chef du gouvernement s'étaient rendus au Parlement pour y participer au débat sur le plan économique 1981-1985.

RÉUNIS A ADEN

Les chefs d'État libyen, éthiopien et sud-yéménite entendent « raffermir leur coopération stratégique »

Aden (*A.F.P., Reuter*). — Les président Kadhafi de Libye, Mengistu d'Ethiopie et Ali Nasser Mohamed du Yemen-du-Sud sont réunis à Aden depuis dimanche 16 août en vue d'examiner, selon un communiqué officiel « *la façon de raffermir la coopération stratégique entre les trois pays pour protéger leur souveraineté et leur indépendance* ».

Les trois dirigeants ont discuté de « *l'offensive impérialiste contre les peuples et les régimes nationalistes et progressistes en Afrique et dans le monde arabe* », a annoncé la radio, tandis que le ministre des affaires étrangères sud-yéménite, porte-parole de la conférence, précisait que les chefs d'Etat « *travaillaient à la conclusion d'un traité couvrant les domaines politique, économique et militaire* ».

Tandis que se tient ce sommet de trois pays ayant des liens étroits avec l'Union soviétique et dont deux (Libye et Yémen-du-Sud) appartiennent au Front arabe du refus, on note la présence à Aden de plusieurs délégations de mouvements révolutionnaires et de libération nationale, notamment, le Front populaire de libération de l'Oman (F.P.L.O.), le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P. de M. Georges Habache), le parti communiste libanais, avec à sa tête son secrétaire général M. Georges Haoui. En outre, M. Khalil Al-Wazir (Abou Jihad), commandant en chef adjoint des forces palestiniennes et membre du comité central du Fath, principale organisation palestinienne, a été reçu dimanche soir par le président sud-yéménite, avant de poursuivre, lundi, une tournée dans les Etats du Golfe.

Par ailleurs, le colonel Kadhafi, qui a fait escale dimanche à Damas, avant de gagner Aden, envisagerait d'effectuer, à l'issue du sommet, qui pourrait durer plusieurs jours, une visite à Bagdad et une autre à Ryad, afin de rétablir les relations diplomatiques rompues avec l'Irak, en raison de son attaque contre l'Iran, et avec l'Arabie Saoudite, à la suite de violentes critiques du dirigeant libyen.

Tous les vendredis
« Fonctions Commerciales »
La rubrique d'offres d'emploi pour les nouveaux vendeurs.

AFRIQUE

LES VOYAGES DE M. JEAN-PIERRE COT

Paris dispose pour sa nouvelle politique africaine d'une marge de manœuvre très étroite

Rentré dimanche 16 août à Paris, après un voyage au Cameroun, au Ghana et au Sénégal, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, retourne sur le continent noir jeudi, pour une visite officielle de trois jours au Nigéria. Ces déplacements, ainsi que le récent voyage africain des deux conseillers de l'Elysée, MM. Guy Penne et Régis Debray, soulignent l'intérêt que Paris porte à l'Afrique sub-saharienne.

« *Il s'agit de décoloniser nos rapports avec l'Afrique qui s'étaient progressivement recolonisés. Il existe une concordance de volonté entre notre stratégie de développement et celle des Africains, qui en est proche. Mais passer d'une rhétorique à une politique n'est pas une chose facile* », a notamment déclaré M. Jean-Pierre Cot, lundi, après son retour à Paris. Tout en demeurant attachés aux principes qu'ils ont défendus, pendant la campagne électorale, les socialistes semblent, après trois mois de pratique quotidienne de l'Afrique Noire, prendre une plus juste mesure d'un continent dont l'évolution a donné du fil à retordre à tous les gouvernements français depuis la deuxième guerre mondiale. Mais changer de cap, redéfinir les rapports entre Paris et ses anciennes possessions subsahariennes est une affaire malaisée et de longue haleine.

Première constatation : M. Mitterrand a le « *virus de l'Afrique* », au même titre que son prédécesseur, dont les socialistes dénonçant la vision « affairiste » et « rétrograde » de la coopération, et les « faux pas ». Il n'est donc pas question de se replier sur l'Hexagone. L'Elysée l'a prouvé en se préoccupant, dès le début du septennat, de rétablir des relations de confiance avec des chefs d'Etat reçus à Paris ou auxquels des membres du gouvernement français et des conseillers de la présidence ont rendu visite.

Partant sur des bases nouvelles, les socialistes français ont convaincu leurs partenaires africains qu'ils ne les « *lâcheront* » pas. Paris prône même le « *renforcement* » de « *liens privilégiés* » et entend, pour reprendre une autre formule du ministre délégué à la coopération et au développement, ne pas décevoir. « *l'espoir que soulève l'avènement d'un gouvernement socialiste en France* ».

Deuxième constatation : on a voulu parer au plus pressé, pour éviter des crises toujours possibles, notamment en Centrafrique, ou pour tenter de « *normaliser* » des situations apparemment inextricables, comme celle du Tchad. Paris ne veut plus fournir des « *gardes prétoriennes* », comme celle qui protège encore le président centrafricain, mais a décidé de maintenir le contingent « *barracuda* » en *Centrafrique* — en prenant des dispositions pour que cette présence militaire soit moins voyante — et utilisé les bons offices du président Bongo du Gabon, ami personnel de M. Dacko, pour amener ce dernier à assouplir son attitude à l'égard de ses adversaires (autorisation de deux formations politiques de l'opposition et levée de l'état de siège).

Avec les autorités tchadiennes, tout en s'abritant derrière les résolutions de l'Organisation de l'unité africaine, le dialogue a été renoué. M. Guy Penne, conseiller à l'Elysée, a rencontré le président Goukouni Oueddei à Libreville, tandis que l'ambassadeur Campredon allait étudier à N'Djamena les conditions d'une reprise de l'aide française.

M. Hissène Habré, qui bénéficie sans doute encore de soutiens au Caire et à Khartoum, n'a rien à espérer d'un gouvernement français qui ne lui a, d'ailleurs, jamais prodigué le moindre encouragement.

Lever les appréhensions

Pour le reste, les socialistes ont passé le plus clair de leur temps à lever des appréhensions, légitimes ou non. Les contrats seront respectés. L'ouverture en direction des Etats anglophones et lusophones sera poursuivie. La participation à la négociation du *conflit namibien sera maintenue*. L'intervention militaire sénégalaise en Gambie a reçu l'appui de l'Elysée. Le président Mobutu n'a guère les faveurs des socialistes, notamment en raison de ses méthodes de gouvernement, et le soin d'accueillir le prochain sommet franco-africain lui a été retiré (il est prévu à Paris début novembre). Toutefois, M. Penne doit rendre visite au chef de l'Etat zaïrois et, surtout, les Français ont provisoirement décidé de laisser à la disposition de Kinshasa les quelque quatre-vingts officiers et sous-officiers qui encadrent la 31e brigade de parachutistes zaïrois, unité d'élite d'une armée considérée, par ailleurs, comme l'une des plus médiocres de la région.

Parer au plus pressé, ne constitue pas l'ébauche d'une nouvelle politique. L'Afrique n'est *pas seulement* malade — comme l'assurent les socialistes — d'une « recolonisation ». Après vingt années d'indépendance, elle souffre des autres maux. On peut rêver d'une Centrafrique stabilisée, dotée d'un régime politique gérant paisiblement une économie un peu assainie. Hélas ! l'expérience prouve que l'héritage des anciens « *sous-off* » de la coloniale, qui ont pris le pouvoir et se sont promus maréchaux — ou empereur — par la seule vertu de leurs mitraillettes, laisse de jeunes Etats sous-administrés exsangues et sans ancrage. L'Ouganda est à la dérive et le Centrafrique serait promise à un destin identique si Paris ne payait ses fonctionnaires ou en retirait des troupes garantes de la sécurité d'expatriés et de coopérants sans lesquels le pays verserait vraisemblablement dans l'anarchie, à moins de tomber entre les mains d'un puissant « protecteur » libyen, cubain ou soviétique.

Le Tchad, où les prédécesseurs de M. Mitterrand ont connu tant de déconvenue, demeure un piège redoutable. Futur hôte du sommet de l'O.U.A. dont il assurera, à compter de juillet 1982, la présidence annuelle, le colonel Kadhafi fait ce qu'il faut, en ce moment, pour apaiser ses collègues africains, mais se garde bien de retirer ses troupes du Tchad. Dans ces conditions, répondre positivement aux requêtes des autorités de N'Djamena, qui demandent à Paris de prendre en charge l'équipement et l'instruction d'une nouvelle armée tchadienne, constituerait un risque important eu égard aux bénéfices incertains qu'on pourrait en espérer. M. Cot semble l'avoir senti puisqu'il a déclaré lundi qu'il serait « *extrêmement difficile d'envisager une coopération militaire entre la France et le Tchad après tout ce qui s'est passé* ». En outre, les Tchadiens souhaitent que leur armée soit entraînée au Cameroun voisin, mais on voit mal le président Ahidjo s'engager, en offrant l'hospitalité à leurs forces, dans l'engrenage d'un conflit auquel il a toujours prudemment voulu rester étranger.

Les socialistes français semblent avoir pris conscience de la double dimension du drame africain. D'un côté, à de rares exceptions près, de jeunes Etats sont condamnés à s'adapter aux cotes mal taillées de la balkanisation coloniale et à un environnement ruiné par la dégradation écologique, les bouleversements de l'urbanisation, la sous-administration, l'expansion démographique, la chute de la production alimentaire et, parfois même, l'impossibilité d'exploiter les richesses du sous-sol. De l'autre, l'indispensable appui de puissances extra-continentales et d'anciennes métropoles ne va pas sans risques d'ingérence ou de déplacement des centres de décision.

En accédant au pouvoir, une nouvelle équipe est naturellement amenée à estimer que l'équipe précédente a échoué parce que ses intentions et ses méthodes étaient mauvaises. « *Dans la coopération*, dit M. Cot, *le problème n'est pas le cadre juridique mais le contenu.* » Reste à savoir s'il est possible de concilier, avec les meilleures intentions du monde, un renforcement de la coopération avec le sentiment, justifié ou non, que le tiers-monde a besoin de prendre ses distances à l'égard des grandes puissances.

Les prophètes de l'Afrique, comme le fut un N'Krumah, ses autorités morales, tel le président Nyerere de Tanzanie, et ses tribuns — le président Sekou Touré de Guinée, — ont, chacun à sa façon, ruiné leurs pays respectifs. Le panafricanisme n'a pas encore trouvé, malgré l'élan initial de l'accession à l'indépendance, les moyens de son ambition. En raison de sa sous-administration et de siècles d'asservissement, l'Afrique noire demeure le continent de la politique à ras de terre, parce qu'elle ne parvient toujours pas à intégrer les vastes *bouleversements en cours*. A cette faillite des grands desseins s'oppose le succès, relatif, des hommes qui ont choisi la politique des petits pas, comme le président Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire ou naguère Jomo Kenyatta au Kenya.

Les errements de la politique française au Tchad, comme l'appui scandaleux offert trop longtemps au pître sanguinaire de Bangui, le maréchal Bokassa, ne doivent pas dissimuler les obstacles qui se dresseraient fatalement face à l'ébauche d'une « *stratégie de développement* ». Prudemment, avant de quitter Dakar le week-end dernier, M. Cot avait déclaré que « *la France n'a pas les moyens d'assurer à l'ensemble de l'Afrique une aide publique forte et significative* » et qu'elle doit « *concentrer ses efforts sur ses amis traditionnels* » tout en se donnant « *l'ambition, dans le cadre de la coopération Europe-Afrique, d'être l'élément dynamique et l'animateur du côté européen* ». Un tel cadre d'intervention semble, en effet, raisonnable.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

États-Unis

Washington décide de reprendre la livraison d'avions F-15 et F-16 à Israël

De notre envoyé spécial

Washington. — Les Etats-Unis vont reprendre *« dès que cela sera matériellement possible »* les livraisons d'avions de combat F15 et F16 à Israël, a déclaré, lundi 17 août à Los Angeles, le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig. Celles-ci avaient été interrompues à la suite du raid israélien contre la centrale nucléaire irakienne de Tamuz, le 7 juin dernier, et du bombardement de Beyrouth, le 17 juin. Les autorités américaines avaient alors fait valoir que, contrairement aux engagements pris, ces avions avaient été utilisés de façon *« offensive »* et non *« défensive »*.

M. Haig a souligné le peu de poids que cet argument avait eu en définitive dans l'éphémère embargo américain, en déclarant qu'on pouvait *« discuter pendant l'éternité »* sur le caractère offensif ou défensif d'une action militaire.

Washington avait été contraint de *« faire quelque chose »*, après les raids israéliens, notamment celui de Beyrouth, qui a provoqué la mort de trois cents personnes, et a été largement présenté par les chaînes de télévision. Il était difficile de livrer immédiatement des appareils aussi perfectionnés et aussi « visibles », pour employer la terminologie qui a cours ici, que les F15 et F16. Il ne faisait guère de doute cependant qu'après une période d'attente, les fournitures reprendraient. Les Etats-Unis avaient déjà livré, avant l'embargo, cinquante-trois des soixante-quinze F16, et vingt-cinq des quarante F15 commandés par Jérusalem. Les autres fournitures d'armes, notamment celles de missiles sol-sol et sol-air, n'ont jamais été mises en cause.

Le secrétaire d'Etat a expliqué que les *« importants changements »*, intervenus récemment au Proche-Orient et principalement le cessez-le-feu du 24 juillet entre l'OLP et Israël au Liban, rendaient possible la levée de l'embargo. M. Haig a maintenu la version juridique qui permet aux Etats-Unis de reprendre la livraison de ces appareils, alors que la loi américaine interdit, en principe, la fourniture d'équipements militaires à des fins offensives. En fait, il apparaît que Washington n'a reçu de M. Begin aucune promesse que ces avions ne seraient pas engagés dans des opérations offensives, mais a choisi de ne pas poursuivre la querelle, au moins sur la place publique.

Le problème du MX

Le conseil national de sécurité qui s'est tenu lundi à Los Angeles a également été consacré aux choix stratégiques auxquels est confrontée l'administration Reagan, qu'il s'agisse du mode de déploiement du futur missile mobile intercontinental MX ou de l'avenir du bombardier B1, destiné à remplacer les vieux B 52. Il semble que le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, ait proposé de couper la poire en deux ; en ce qui concerne les MX, une partie d'entre eux seraient installés à bord d'avions-cargos, et les autres seraient déplacés sans cesse entre des centaines de silos dispersés dans les immensités désertiques de l'Utah et du Névada.

Le secrétaire à la défense a fait cette suggestion en raison de l'hostilité des hauts responsables militaires à son idée initiale de n'avoir recours qu'au déploiement aérien. M. Haig s'était également opposé à cette solution, faisant valoir qu'il lui serait difficile de convaincre les alliés européens d'accepter des missiles de croisière, et des Pershing 2 sur leur territoire, alors qu'on semblait vouloir éviter le voisinage des MX aux populations bien plus clairsemées de l'Utah et du Névada.

M. Weinberger a indiqué que la réunion de lundi avait *« donné lieu à des discussions, mais non à des décisions »*, sur ces différents problèmes. Le choix final devrait avoir lieu lors du retour de M. Reagan à la Maison Blanche, début septembre.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. EVAN GALBRAITH SERAIT NOMMÉ AMBASSADEUR EN FRANCE

Le banquier Evan G. Galbraith aurait été désigné comme prochain ambassadeur américain en France, selon l'*International Herald Tribune*, qui cite des sources gouvernementales américaines. M. Galbraith remplacerait M. Arthur Hartman, toujours en poste à Paris, mais qui a été nommé à Moscou.

Selon M. Galbraith, la presse britannique en annonçant sa nomination, a considérablement exagéré son « amitié » avec M. Giscard d'Estaing. Il affirme n'avoir rencontré l'ancien président que « quelques fois » pendant les sept années qu'il a passées en France.

[Agé de cinquante-trois ans, M. Galbraith est un proche du président Reagan ; il fait partie du groupe des hommes d'affaires qui le conseillent depuis plusieurs années. Il est rentré récemment aux Etats-Unis après avoir séjourné pendant 11 ans à Londres) puis à Paris, où il était administrateur de la banque Morgan, une filiale de la Morgan Guarantee Trust.

Diplômé de l'université de Yale en 1950, puis de Harvard en 1953, M. Galbraith a ensuite servi pendant trois ans dans la marine américaine. En 1960, il est entré comme adjoint au secrétariat au commerce du gouvernement Eisenhower, avant de commencer sa carrière de banquier en Europe.]

Canada

Le parti de M. Trudeau perd deux élections partielles

De notre correspondant

Montréal. — Le parti libéral du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a subi une double défaite aux élections partielles qui ont eu lieu lundi 17 août dans les circonscriptions de Joliette et de Spadina. Le candidat du parti conservateur, M. Roch Lasalle, qui était député de Joliette jusqu'à sa démission au début de l'année pour se présenter sans succès à une élection provinciale, a reconquis son siège haut la main, battant très largement (65 % des suffrages exprimés) son adversaire libéral et les six autres candidats. Dans la circonscription de Spadina, le représentant du nouveau parti démocratique (social-démocrate), M. Daniel Heap, a battu de justesse l'ancien bras droit du premier ministre, M. James Coutts, que tous les pronostics donnaient gagnant.

Les libéraux ont désormais 147 sièges à la Chambre des communes ; les conservateurs 102 députés et le nouveau parti démocratique 33.

Ces deux élections partielles étaient importantes à plusieurs égards. Dans la circonscription de Joliette, près de Montréal, les libéraux tenaient absolument à conquérir l'unique siège sur 75 détenus par l'opposition au Québec depuis les élections générales de février 1980. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts au point que la plupart des journaux dénoncèrent l'attitude *« indécente et antidémocratique »* d'un parti qui voulait obtenir le monopole de la représentation québécoise à la Chambre des communes.

La défaite inattendue de M. Coutts dans la circonscription de Spadina constitue un revers personnel pour M. Trudeau. Les libéraux détenaient ce siège depuis longtemps et M. Trudeau l'avait dégarni en juillet par une nomination au Sénat, dans le but d'offrir une circonscription sûre à son poulain.

Il semble que les libéraux aient été victimes de l'insécurité provoquée par la dégradation de la situation économique. L'opposition ne s'est pas privée d'exploiter ce thème, en dénonçant les taux d'intérêt *« excessivement élevés »*, la baisse du dollar canadien et l'absence de politique économique. Sans oublier, bien sûr, la réforme constitutionnelle que l'on reproche à M. Trudeau de vouloir imposer aux Canadiens, malgré l'opposition de huit provinces sur dix.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

EUROPE

Pologne

Les autorités confirment leur durcissement

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — Le président de la commission nationale de coordination de Solidarité, M. Lech Walesa, se rend ce mardi 18 août à Katowice, où il siégera avec le présidium de l'organisation du syndicat indépendant pour la Haute-Silésie afin d'examiner les problèmes de la région. Le lendemain, M. Lech Walesa tiendra plusieurs meetings pour tenter de convaincre les adhérents de Solidarité de la justesse des décisions du syndicat, c'est-à-dire de la nécessité de travailler pendant huit samedis libres d'ici à la fin de l'année (*le Monde* du 18 août).

Cette réunion se tient alors que les autorités prennent diverses mesures pour bien montrer que l'ère des fantaisies est finie, et que tout ce qui est contraire à la lettre de la loi ne sera plus toléré, notamment *« les attaques ouvertes contre le parti, contre l'Etat socialiste, contre la coopération avec les alliés et contre la politique d'accord »*.

C'est à grand renfort de publicité que l'on annonce l'ouverture en divers points du pays d'actions judiciaires pour activités contre l'Etat ou sous d'autres prétextes assez transparents. Plus grave est celle concernant l'affaire du chargement de la viande destinée à l'exportation, bloquée depuis le 10 août par les dockers de Gdansk, qui veulent qu'on leur prouve que cette vente à l'étranger est vraiment rentable. Le procureur a lancé une inculpation contre les dockers pour mauvaise gestion.

Le quotidien du parti pour le département de Katowice écrit dans un article reproduit le jour même dans l'organe central du parti *Trybuna Ludu* : *« Nous avons affaire à une mobilisation évidente de l'opposition antisocialiste qui se cache derrière certains dirigeants de Solidarité, et qui a pénétré même sa direction. On n'a pas besoin d'être particulièrement perspicace pour remarquer les entreprises antisocialistes et contre-révolutionnaires inspirées par le KOR (Comité d'autodéfense sociale), sans oublier celles inspirées par la K.P.N. (Confédération pour une Pologne indépendante). Bien que le procès des dirigeants de la K.P.N. soit en cours, l'action de propagande à ce propos contre les autorités officielles n'a pas cessé. »*

Le procès de M. Moczulski, président de la K.P.N., et de trois de ses amis a repris, en effet, lundi à Varsovie. Commencé le 15 juin, ajourné le 4 août, il pourrait se poursuivre encore assez longtemps. L'accusé principal a continué, lundi, sa longue déposition, qui se prolongera, a-t-il annoncé, encore quatre à cinq jours.

Un commentaire du journal de l'armée

Pour sa part, le journal de l'armée, *Zolnierz Wolnosci*, reconnaît que la décision de Solidarité sur le travail des samedis libres permet d'espérer que les dirigeants du syndicat *« s'écarteront de leur position d'opposition stérile »*. L'appel à l'arrêt des manifestations *« a été compris par le public comme une manifestation du sens des réalités et des responsabilités de la commission nationale de coordination de Solidarité »*, écrit le journal, qui ajoute : *« Il est permis d'espérer qu'il marquera le début de la démolition du mur de méfiance, qui malheureusement est toujours debout. »*

Après ces bonnes paroles, le journal estime en revanche « inacceptables » les motivations de Solidarité, qui réclame la libération de tous les prisonniers politiques. Selon le quotidien, il n'y a *« dans les prisons polonaises personne qui soit détenu pour ses opinions »*.

Déjà, une nouvelle campagne s'amorce contre Solidarité à propos de la grève dans les imprimeries et les messageries de presse, prévue pour les 19 et 20 août, si d'ici là le syndicat indépendant n'obtient pas le droit de répondre à la télévision aux attaques dont il est l'objet depuis une dizaine de jours. L'état-major de cette grève, installé à Szczecin, a déjà décidé de transférer ces jours-là les équipes de typographes de presse à la fabrication de livres, et dès lundi soir l'agence PAP a diffusé un commentaire protestant contre *« cette nouvelle et grave tension »* dont Solidarité est « coupable ». *Quarante et un journalistes de Varsovie se sont élevés contre cette grève*, critiquant également, dans une lettre adressée au comité directeur de l'Association des journalistes polonais, la récente déclaration de cette organisation dénonçant *« la campagne de désinformation »* menée contre Solidarité (*le Monde* du 1[?] août).

Certaines initiatives du gouvernement produisent des effets inattendus. Pour lutter contre la spéculation, il fixe chaque jour les prix de vente des fruits et légumes sur les marchés libres, mais les vendeurs, à qui l'on impose des prix de vente inférieurs à ceux auxquels les maraîchers leur cèdent leurs productions, se sont mis en grève sur le pittoresque marché de Polna. Il n'y avait ce lundi que quelques « jaunes » pris d'assaut qui vendaient des œufs, des tomates, des fèves, des pommes, des poires encore bien vertes, quelques aubergines et poivrons.

Pour remplir ses caisses et éponger les liquidités, le gouvernement prépare un *« emprunt de stabilisation »*, échelonné sur un ou deux ans sous forme d'obligations portant 10 % d'intérêts annuels. Il escompte que cet emprunt devrait rapporter au Trésor 100 à 150 milliards de zlotys (3 à 5 milliards de dollars). La population semble en tout cas faire plutôt confiance aux devises étrangères, et plus particulièrement au dollar. Les annonces dans les journaux sont révélatrices à cet égard : *Rentrant de l'étranger, suis fermement décidé à acheter maison* ou *Vends appartement à quelqu'un qui rentre de l'étranger* signifient en clair que la transaction s'opère en dollars.

Au marché noir, le dollar est coté de 200 à 270 zlotys, et souvent plus, alors que son cours officiel est de 33,72 zlotys.

AMBER BOUSOGLOU.

● *Un accord a été signé*, lundi 17 août, à Varsovie, selon l'agence PAP, entre le ministère de l'agriculture et le syndicat Solidarité rurale, donnant à celui-ci un droit de regard sur le Fonds de développement de l'agriculture, géré jusqu'à présent par la seule administration, et garantissant l'*« autogestion à la campagne »* par des *« élections démocratiques »* au niveau des *« conseils du peuple »* (mairies). Les dirigeants de Solidarité rurale ont aussitôt annulé leur menace d'appeler leurs adhérents à ne pas payer leurs impôts. — *(A.F.P.)*

M. Mauroy promet à M. Czyrek que l'aide française sera poursuivie « sans aucune condition »

La France a décidé, lundi 17 août, de poursuivre son aide à la Pologne au moment où l'Union soviétique, tout en mettant en garde le gouvernement polonais contre *« les forces hostiles au socialisme »*, vient, elle aussi, de promettre une assistance accrue à Varsovie. *« Nous continuerons à aider la Pologne sans aucune condition »*, a affirmé M. Pierre Mauroy, premier ministre, après avoir reçu pendant plus de deux heures et demie M. Josef Czyrek, ministre polonais des affaires étrangères.

Le chef du gouvernement français a également laissé entendre que Paris continuera à jouer son rôle de « locomotive » en faveur de la Pologne auprès des autres capitales occidentales. La France, a-t-il ainsi précisé, *« ne cesse d'agir »* pour que Varsovie obtienne à l'Ouest un prêt de 500 millions de dollars. Déjà, au début du mois, la France avait fait état *« des pressions très vives »* qu'elle exerçait dans ce but auprès de ses partenaires.

M. Czyrek, qui s'est déclaré *« très satisfait »*, a invité M. Mauroy à se rendre en Pologne. Aucune date n'a été fixée mais le premier ministre a fait part de son désir de faire *« prochainement »* le voyage de Varsovie. M. Czyrek a également renouvelé l'invitation du gouvernement polonais à M. Mitterrand, auquel on prête, de bonne source, l'intention de se rendre en Pologne au début de l'année. Rappelons que M. Cheysson doit effectuer une visite en Pologne durant la première quinzaine d'octobre.

[*De source proche de Matignon, on affirme que les conversations ont porté uniquement sur le problème de l'aide, de la dette polonaise et sur la situation économique de la Pologne. M. Czyrek aurait évité soigneusement tout glissement sur le problème des relations polono-soviétiques après la rencontre Kania-Brejnev, la semaine dernière, en Crimée. Il se serait contenté de répéter qu'il y a « place en Pologne pour l'Etat, le parti communiste, l'Eglise et Solidarité ». M. Czyrek, qui a quitté Paris mardi matin, aurait eu cependant des mots très durs pour Solidarité. Contrairement à l'avis de certains experts, M. Mauroy n'aurait pas jugé bon de mettre en garde M. Czyrek contre une éventuelle répression politique en Pologne.*]

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE JOURNAUX a protesté, le lundi 17 août, à La Paz, contre les contraintes imposées à la presse depuis le coup d'état militaire du 17 juillet 1980. L'organisation s'élève, en particulier, contre les occupations violentes de locaux et les menaces formulées par les organismes de répression, ainsi que contre les arrestations et interrogatoires humiliants de journalistes. Elle dénonce la destruction de Radio Fides (station appartenant aux jésuites), ainsi que l'incarcération et les tortures infligées à son personnel. Enfin, l'association a condamné la fermeture de stations de radio contrôlées par les mineurs ou les syndicats, l'expulsion ou la torture de nombreux journalistes, et l'emprisonnement de directeurs de journaux. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● SOIXANTE-CINQ PERSONNES ONT ETE TUEES le week-end dernier dans la province du Quiche, un certain nombre dans des accrochages entre guérilleros et forces de l'ordre, a-t-on appris de source bien informée, le mardi 18 août. Vingt-six guérilleros ont été tués au cours de deux affrontements avec les forces gouvernementales, et trente-neuf cadavres ont été découverts dans plusieurs villes de cette province limitrophe du Mexique, où l'opposition au gouvernement est particulièrement active. — *(Reuter.)*

Inde

● LE BILAN DES INONDATIONS provoquées par la mousson s'élève officiellement à 432 morts. Les dommages subis par les récoltes, les édifices et les services publics se chiffrent à plus de 1 milliard de roupies (1 roupie = 0,68 franc). Au total, 10,8 millions d'Indiens (dont près de six millions dans l'Etat d'Uttar-Pradesh) auraient été affectés par ces inondations qui ont touché onze Etats de l'Union (principalement l'Uttar-Pradesh, le Bihar, le Rajasthan et le Kerala) et dévasté près de 2 millions d'hectares. Un peu plus de 35 000 têtes de bétail ont été perdues et environ 195 000 maisons endommagées ou détruites. Ces chiffres, estime-t-on généralement, sont cependant loin de refléter la réalité. — *(Corresp.)*

Mauritanie

● LE LIEUTENANT-COLONEL AHMED MAHMOUD OULD EL HUSSEIN, inspecteur de l'armée et ancien ministre de l'information et des télécommunications, a été nommé secrétaire permanent du Comité militaire de salut national, organe dirigeant en Mauritanie, annonce un communiqué publié lundi 17 août à Nouakchott. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● RÉPRESSION ANTISYNDICALE A LA P.I.A. — Cent cinquante membres de l'intersyndicale des employés de la compagnie Pakistan International Airlines (P.I.A.) ont été arrêtés ce week-end et une cinquantaine d'autres sont entrés dans la clandestinité, a déclaré lundi 17 août le président du syndicat, M. Akbar Nasiruddin, lui aussi entré dans la clandestinité. Deux mille cinq cents des vingt-deux mille employés de la P.I.A. seront bientôt congédiés pour leur activité syndicale, a-t-il ajouté. La police a fait irruption dans les locaux du syndicat ce week-end et le gouvernement a interdit toute activité syndicale. — *(Reuter.)*

Sierra-Leone

● GRAVE CRISE SOCIALE. — Le président Siaka Stevens est confronté à la plus grave crise sociale depuis son accession au pouvoir, il y a treize ans, les militants de la Confédération syndicale de Sierra-Leone, qui regroupe deux cent cinquante mille membres, en grève depuis plusieurs jours, ayant refusé, lundi 17 août, l'offre gouvernementale de baisser de 40 % le prix du riz, aliment de base. Les travailleurs, qui ont lancé le premier mot d'ordre de grève générale de l'histoire du pays, réclament également des baisses sur d'autres produits de consommation ainsi que des avantages sociaux. Le taux d'inflation est évalué à 200 % environ en Sierra-Leone. — *(Reuter.)*

Uruguay

● UN NOUVEAU CONSEIL D'ETAT DE 35 MEMBRES a été désigné par le gouvernement le lundi 17 août. Cet organisme a succédé au Parlement dissout après le coup d'Etat militaire de 1973. Il exercera des fonctions législatives durant tout le mandat du général Gregorio Alvarez, récemment désigné par ses pairs pour devenir chef de l'Etat à partir du 1er septembre, et pour trois ans et demi. — *(Reuter.)*

● LE SORT DE M. ALTESOR. — L'association France-Amérique latine a adressé au président uruguayen, M. Aparicio Mendez, un télégramme réclamant la libération de M. Alberto Altesor, dirigeant de la fédération des cheminots uruguayens, qui devrait subir une opération cardiaque. France-Amérique latine demande que M. Altesor, arrêté en octobre 1975, soit opéré dans un hôpital civil et non en prison, *« ce qui équivaudrait à une condamnation à mort »*. — *(A.F.P.)*




ASIE

Sri-Lanka

Proclamation de l'état d'urgence

L'état d'urgence a été décrété dans tout le pays, lundi 17 août, par le président Junius Jayewardene à la suite des affrontements ethniques entre Cinghalais et Tamouls, qui ont fait entre six et onze morts et au cours desquels ont eu lieu des scènes de pillage. Aux termes de ce décret, qui donne à la police et aux forces armées des pouvoirs exceptionnels, toute personne convaincue de pillage ou d'incendie sera passible de la peine de mort ; les forces de l'ordre pourront placer en détention prolongée les suspects, sans avoir à passer par l'intermédiaire d'un juge.

Cette décision a été annoncée à l'issue d'une longue réunion du Conseil national de sécurité ; elle avait déjà été prise à la fin juin après que de violents incidents eurent lieu à Jaffna, au nord de l'île, où réside la majorité des Tamouls. Cette communauté représente environ le quart de la population totale du pays.

Les dirigeants tamouls réclament la création d'un Etat séparé, le Tamil-Eelam, qu'ils veulent obtenir soit par la voie pacifique — c'est le cas du principal parti d'opposition, le Tamil United Liberation Front (TULF) de M. Amirthalingam, — soit par la violence, comme le préconise le mouvement de jeunesse Liberation Tigers, accusé par la police d'avoir assassiné vingt et un policiers depuis 1977.

Le ministre de l'information, M. Ananda Tissa de Alwis, a déclaré qu'une *« intervention étrangère »* était à l'origine de ces affrontements et que le Sri-Lanka devait trouver le moyen de se défendre contre cette *« force étrangère »*. Il n'a toutefois pas précisé de quelle force il s'agissait. On peut toutefois noter que le sud-est de l'Inde, qui fait face au Sri-Lanka, est aussi peuplé de Tamouls. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

EUROPE

Turquie

L'ANCIEN COLONEL TURKES ET PRÈS DE SIX CENTS MILITANTS D'EXTRÊME DROITE VONT COMPARAITRE DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE.

Ankara *(A.F.P.)*. — Cinq cent quatre-vingt-quatorze militants du Parti du mouvement nationaliste d'extrême droite vont comparaître, le 19 août, devant le tribunal militaire d'Ankara, et parmi eux leur chef, l'ancien colonel Turkes. Coauteur du putsch de 1960, fondateur de son parti en 1969, vice-président du Conseil à plusieurs reprises dans les gouvernements de M. Demirel, il risque la peine de mort, ainsi que 297 des inculpés. Ils sont accusés de complicité dans 694 assassinats, et l'acte d'accusation déclare que « *par la terreur, ils ont créé dans les masses un vide de pouvoir, fondé des groupes et des cellules de terroristes* », noyauté « *l'administration, la justice et les services publics* ». « *Sous prétexte de sauver la Turquie de la menace communiste, ils les ont entraînés, organisés, ont armé leurs membres et les ont préparés à la phase d'une action directe.* »

Un collectif de neuf avocats du barreau de Paris, dont Me Alain Baumier est le porte-parole, participe à la défense de ces accusés.

D'autre part, les procès de militants d'organisations d'extrême gauche ou séparatistes sont en cours dans différentes villes ; 1 500 membres du parti communiste clandestin ont été arrêtés. Sur 221 interrogés, 158 ont été inculpés. Leur procès pourrait avoir lieu à la fin de 1981.

Au cours d'une conférence de presse le 14 août, M. Bulent Ulusu, premier ministre, a déclaré que le nombre des victimes de violences politiques est de 459 depuis le coup d'État militaire du 12 septembre 1980, contre 3 710 dans les vingt et un mois précédents. Depuis un an, plus de 730 000 armes à feu ont été confisquées. — *(A.F.P.)*

Roumanie

M. CEAUSESCU DÉNONCE « CEUX QUI VONT CHERCHER A L'OUEST UNE VIE MEILLEURE ».

Bucarest *(A.F.P., Reuter)*. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de *Scinteia*, journal du P.C. roumain, M. Nicolas Ceausescu, chef du parti et de l'État roumains, a invité samedi 15 août, selon l'agence Agerpress, la presse, la radio et la télévision à « *déployer une intense activité de promotion de l'esprit révolutionnaire* » afin de dissuader les Roumains d'aller « *chercher une vie meilleure à l'Ouest* ». « *Une attitude intransigeante doit être adoptée*, a-t-il dit, *contre tous ceux qui, attirés par la propagande étrangère, par l'illusion qu'ils pourront trouver ailleurs une vie meilleure, sont prêts à quitter leur patrie, pour laquelle leurs parents se sont battus afin d'assurer son développement, sa liberté et son indépendance.* » Le chef de l'État roumain a appelé à « *combattre avec fermeté les conceptions rétrogrades, mystiques, et les mentalités retardataires* ».

U.R.S.S.

ÉDUCATION SEXUELLE DANS LES ÉCOLES MOSCOVITES

Moscou (U.P.I., Reuter). — Selon la « Komsomolskaya Pravda », l'éducation sexuelle va être inscrite pour la première fois, à titre expérimental, au programme des écoles de Moscou. Mme Antonina Khripkova, responsable de ce programme, a souligné que l'ignorance sexuelle parmi les jeunes Soviétiques a souvent pour résultat des grossesses indésirables. L'éducation sexuelle n'existe actuellement que dans les républiques baltes.

● *Manifestation sur la place Rouge*. — Un groupe d'une demi-douzaine de Soviétiques d'origine allemande ont manifesté lundi 17 août sur la place Rouge, à Moscou, contre le refus des autorités de les laisser émigrer. Selon des témoins, la police les a rapidement appréhendés. — *(U.P.I., Reuter.)*

● *M. André Sakharov invité au congrès du Pen-Club*. — L'académicien soviétique André Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, a été invité par la section française du Pen-Club à assister au quarante-cinquième congrès international de cette organisation, qui aura lieu en France du 21 au 25 septembre sur le thème « La littérature, espoir dans un monde en crise ? ». Au cas où il serait empêché de se rendre en France, M. Sakharov serait élu hôte d'honneur *in absentia*, a indiqué M. René Tavernier, président de la section française du Pen-Club. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE SUR LA BOMBE A NEUTRONS

L'arme privilégiée de défense de son propre espace

(Suite de la première page.)

Et, dans les arsenaux nucléaires actuels, les charges de moins de 50 kilotonnes se comptent déjà par milliers...

La seule différence avec la bombe à rayonnements renforcés et à effets réduits de souffle et de chaleur — puisque telle est l'appellation de l'arme neutronique — est que, dans la conception même de la bombe à neutrons, l'augmentation de la part de la réaction thermonucléaire et l'accélération *donnée aux* neutrons à leur sortie de l'engin confèrent à cette munition du champ de bataille un effort localisé et momentané de rayonnements plus important que celui d'une arme *nucléaire* tactique, à fission pure.

Arme à fission-fusion, qui se fonde sur la réaction privilégiée du deutérium avec le tritium, la bombe à neutrons libère théoriquement — à effets thermiques et mécaniques comparables — vingt-cinq fois plus de flash neutroniques que les engins actuels à fission.

Précisément, les neutrons ont la caractéristique de traverser les matériaux lourds où les noyaux environnés *de grands* vides ne sont pas un obstacle à leur progression, et ils ont la propriété *d'être plutôt* freinés ou arrêtés par les matériaux légers, dont les noyaux sont très proches les uns des autres. « *Une plaque de blindage*, conclut une étude du ministère français de la défense, *est donc une moins bonne protection contre un rayonnement neutronique que ne le sont un sac de terre et, à plus forte raison, de l'eau.* » A moins que le blindage en question ne soit doublé par une couche de béton de plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur, qui atténuerait les effets neutroniques. Mais ce véhicule, ainsi protégé, deviendrait, dans les circonstances présentes, un monstre volumineux sans intérêt.

On est loin de la description sommaire d'une arme qui, comme l'ont expliqué certains de ses partisans trop zélés, entrerait dans un immeuble, monterait au quatrième étage pour tuer les occupants, redescendrait par l'escalier en laissant intact le bâtiment.

Comme toutes les armes nucléaires, la bombe à neutrons a, en vérité, des effets destructeurs secondaires (chaleur et souffle) qui restent, néanmoins, très localisés : moins de 3 kilomètres carrés pour la destruction liée à l'incendie et à l'onde de choc d'une bombe à neutrons d'une kilotonne, respectivement 32 et 17 kilomètres carrés pour les dévastations thermiques et mécaniques d'une arme à fission pure de 10 kilotonnes, et, dans les deux cas, 7 kilomètres carrés parcourus par le flux neutronique (1).

Combat rapproché

Le champ de bataille est, dans la première des deux explosions, moins bouleversé en profondeur ; il n'a pas été chamboulé de fond en comble, comme il l'aurait été par la gigantesque poudrière déclenchée par un orage pyrotechnique comparable à la détonation d'Hiroshima.

En mettant hors de service les moyens adverses d'une agression — le char lourd est moins sensible à la chaleur et à l'onde de choc, alors que son équipage peut être neutralisé par les rayonnements — et en rendant difficile une offensive à cause de la vulnérabilité des attaquants, l'arme neutronique laisse la place au combat rapproché, c'est-à-dire à la reconquête du terrain par des troupes préalablement protégées ou enterrées.

A la différence de la bombe à neutrons, qui est utilisable dans la frange des contacts et qui peut être tirée à proximité et au-dessus de ses propres troupes ou, éventuellement, sur le territoire *défendu contre un assaillant force* de manœuvrer en surface, les armes nucléaires tactiques, telles qu'elles existent aujourd'hui, ont des effets dits collatéraux (de chaleur et de souffle) qui détruiraient la zone-enjeu sous le prétexte de la défendre. Si le but politique de toute guerre demeure, pour l'agresseur, le contrôle des personnes, des biens et du territoire d'autrui, le problème, pour l'agressé, n'est pas de savoir s'il est préférable d'irradier l'adversaire plutôt que de l'asphyxier ou de le brûler : il est de disposer de l'arme privilégiée de défense de son propre espace vital contre la menace — plausible — d'une attaque massive de blindés.

Par là même, c'est reconnaitre, aussi, que l'arme neutronique n'est *pas la panacée : elle doit être* considérée comme une munition qui complète un arsenal tactique existant, sans totalement se substituer à lui. Au même titre, faut-il l'observer, que la contamination, envisagée par des pays parmi les plus hostiles à l'arme neutronique, de la zone des combats par des agents biochimiques...

Entre des missiles ou des canons antichars, dont la portée de 2 à 4 kilomètres (voire 15 à *30 kilomètres) permet de tenir* l'adversaire à distance, et les armes nucléaires tactiques déjà opérationnelles, qui vitrifient de vastes régions, il y a peut-être place, selon les états-majors, pour une panoplie neutronique capable, par des actions « chirurgicales » ou sélectives sur le champ de bataille, d'interdire à l'assaillant de concentrer ses forces et de se servir de ses chars, l'élément le plus résistant d'une guerre de conquête.

Mais, si l'arme neutronique valorise un corps de bataille qui serait engagé en contre-attaque mobile et en force de test de la volonté agressive d'un adversaire (au contraire de l'arme nucléaire à fission qui fige les combats dans les décombres de toutes sortes qu'elle provoque), cet emploi antichars de la bombe à neutrons n'est pas le seul que les tacticiens puissent imaginer.

Selon la configuration du terrain, la végétation, les conditions atmosphériques, l'altitude de l'explosion ou la densité des cibles, les troupes mécanisées et motorisées qui accompagnent généralement les formations blindées ne sont pas davantage à l'abri du flux neutronique. Plus que les chars, cependant, ces forces d'escorte, qui sont chargées d'occuper le terrain, sont surtout sensibles aux effets thermo-mécaniques de l'arme à fission.

Sur un autre plan, des parachutages sur les sites de missiles intercontinentaux — protégés par des épaisseurs considérables de béton — peuvent être neutralisés de la sorte. Comme peuvent l'être, aussi, des débarquements de vive force sur un littoral. Dans cette dernière éventualité, la bombe à neutrons apparaîtrait comme le moyen, pour un pays ayant des possessions outre-mer, de « sanctuariser » à distance des régions qui, sans cette arme, risqueraient de n'être pas couvertes par la dissuasion nucléaire propre à la métropole ou, encore, comme le moyen d'intimider, voire de repousser, un adversaire qui voudrait tenter une prise de gage territoriale.

Une menace spécifique

Au-delà de ces hypothèses, on peut, enfin, avancer celle — d'un *intérêt plus stratégique* — qui relève des effets, connus, d'une forte irradiation de neutrons sur la plupart des systèmes électroniques. Le fonctionnement de nombreux capteurs (calculateurs, mémoires, dispositifs de commande, de guidage ou de transmissions) à usage militaire est perturbé par le flux neutronique d'une explosion. On connaît du reste le rôle que les Américains entendaient faire jouer au cours de leurs premières expériences neutroniques à la destruction ou au désamorçage, en vol, de missiles ou d'ogives nucléaires hostiles.

Pour toutes ces raisons, la bombe à neutrons ne mérite, du seul point de vue militaire, ni cet excès de considération ni cette outrance unilatérale dans sa condamnation.

C'est une arme qui peut endiguer une menace bien spécifique et, dès lors, elle est susceptible de répondre à une attente des états-majors. Mais, comme pour toutes les autres armes nucléaires, sa prolifération ou sa « banalisation » seraient un danger, au même titre que le sont, par exemple, les sept cent cinquante têtes explosives qui arment les missiles intermédiaires SS-20 déployés aujourd'hui par les Soviétiques en Europe et face à la Chine.

De Polynésie, où il a assisté en août à un essai nucléaire, le ministre français de la défense a expliqué qu'il était concevable — même pour des socialistes — qu'il puisse y avoir des expérimentations de la charge neutronique « *pour les progrès de la science* ». « *De là à passer à la fabrication, au déploiement et à l'emploi de cette arme de théâtre*, a ajouté M. Hernu devant ses interlocuteurs, *je vous garantis bien que cette décision n'est pas prise, car cela pose un problème stratégique sur lequel il faudra réfléchir.* »

La France, en effet, a conçu l'utilisation éventuelle de son armement nucléaire tactique comme un coup d'arrêt brutal qui serait donné à la progression des forces ennemies mais qui demeure solidaire, dans le temps, de la menace d'un emploi des armes stratégiques sur les villes adverses. D'un usage sélectif, l'arme à rayonnements renforcés peut introduire dans ce schéma une solution de continuité, et cette rupture amènerait l'agresseur à croire que la France accepte la bataille nucléaire localisée en la dissociant de sa menace de s'en prendre massivement aux cibles démographiques et économiques de l'adversaire potentiel.

JACQUES ISNARD.

(1) Les armes neutroniques destinées au missile sol-sol américain Lance ont une énergie de l'ordre de la kilotonne, ou légèrement inférieure à cette puissance. Les armes nucléaires tactiques à fission du missile sol-sol français Pluton sont de l'ordre de la dizaine à la vingtaine de kilotonnes, selon l'effet désiré.

● *Le bureau confédéral de la C.G.T.* a déclaré, le lundi 17 août, que la décision du gouvernement américain de fabriquer et de stocker la bombe à neutrons est « *ouvertement dirigée contre les socialistes, en tout premier lieu l'Union soviétique* ». La C.G.T., qui appelait à participer à la manifestation prévue mardi à Paris, estime que les travailleurs sont directement concernés par une décision « *qui multiplie les risques de conflagration nucléaire* » et qui menace de faire de l'Europe « *un champ de bataille nucléaire* ».

Le neutralisme : un mal venu des Pays-Bas ?

De notre correspondant

Amsterdam. — L'un des philosophes de la nouvelle droite américaine vient de découvrir une maladie nouvelle, qu'il a baptisée du nom de « *Hollanditis* ». Dans un article paru dans le très conservateur *Commentary Magazine*, M. Walter Lacqueur, *professeur à l'université de* Georgetown et auteur d'ouvrages de politique internationale, qualifie *ainsi un mal rampant*, selon lui, aux Pays-Bas, mais contagieux : le retour à certaines formes de neutralisme et de pacifisme, bref l'éloignement de l'Alliance atlantique.

Cet article a eu d'autant plus de retentissement dans la presse néerlandaise que l'installation de quarante-huit missiles de croisière sur le territoire divise profondément l'opinion. Cette question bloque depuis les élections législatives du 26 mai dernier la constitution d'un gouvernement de centre-gauche.

Retraçant l'histoire des Pays-Bas depuis les origines, M. Lacqueur estime dans son article qu'ils sont devenus « *les pionniers de l'affaiblissement unilatéral de l'Occident* ».

Les commentateurs néerlandais *n'ont guère apprécié cette utilisation* du nom de leur pays. M. Pieter de Geus, ministre de la *défense* dans le précédent gouvernement, a rejeté pour sa part l'existence du phénomène « *Hollanditis* », estimant qu' « *il ne faut pas confondre les préoccupations engendrées par le niveau actuel des armements dans le monde avec le neutralisme et le pacifisme* ».

RENÉ TER STEEGE.

NI LES ÉTATS-UNIS NI LE BRÉSIL NE SONT INTÉRESSÉS A CONCLURE UN PACTE DE L'ATLANTIQUE SUD

Brasilia *(A.F.P., Reuter)*. — M. Thomas Enders, secrétaire *d'État adjoint américain* aux affaires interaméricaines, s'est entretenu le lundi 17 août à Brasilia avec M. Ramiro Saraiva Guerreiro, ministre brésilien des relations extérieures. La conversation a notamment porté sur la sécurité de l'Atlantique sud, abordée sous l'angle de l'avenir de la Namibie et de la question angolaise.

A l'issue de cette rencontre, M. Enders a précisé à la presse *que ni les États-Unis* ni le Brésil n'étaient intéressés par la conclusion d'un pacte de l'Atlantique sud. Un porte-parole des affaires étrangères brésiliennes a rappelé que la sécurité de l'Atlantique sud était déjà régie par un traité d'assistance mutuelle interaméricaine.

Le même porte-parole a déclaré à propos de l'Angola : « *Nous respectons le droit du gouvernement angolais à demander une assistance étrangère. Nous comprenons que la présence cubaine devra évoluer quand on réussira à trouver une solution au problème de la Namibie* ». M. Enders avait récemment déclaré que la présence de troupes cubaines en Angola constituait une menace pour l'Atlantique sud, par lequel transite une grande partie des *approvisionnements* pétroliers occidentaux, et que les États-Unis devraient prendre des mesures pour répondre à cette situation.

En matière de relations bilatérales, enfin, M. Enders a indiqué que le gouvernement américain était disposé à coopérer avec le Brésil dans le domaine *nucléaire, précisant que* les problèmes qui s'étaient posés autrefois étaient dépassés. Sous la présidence de M. Carter, Washington s'était fortement opposé au programme nucléaire brésilien, y voyant un éventuel facteur de prolifération de l'arme atomique.

● *Le président de la Cour internationale de justice*, le Britannique Sir Humphrey Waldock (soixante-dix-sept ans), est décédé le 15 août à La Haye des suites d'une crise cardiaque.

Sir Humphrey Waldock avait été nommé juge à la Cour internationale de justice, la plus haute instance judiciaire des Nations unies, le 6 février 1973 et avait été nommé président de cette cour le 23 février 1979. — *(A.F.P.)*

Rentrée : Septembre 1981

Seconde - Première - Terminales

BAC A.B.C.D.G

EXTERNAT - DEMI-PENSION

NADAUD enseignement

Établissement laïque privé

18/22, rue Tiphaine 75015 PARIS

Métro La Motte Picquet Grenelle

Tél. 579.82.37 - 337.71.16 +

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

INQUIÉTUDES

La décision américaine de lancer la fabrication de la bombe à neutrons n'est pas à proprement parler une surprise. Elle n'en fournit pas moins un motif supplémentaire d'inquiétude à ceux qui dénoncent la course aux armements.

Dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Georges Montaron explique : « *Ce qui nous inquiète, c'est de voir l'opinion accepter la banalisation de l'arme atomique et sa dissémination, c'est d'entendre les politiques parler sans frémir de la bombe à neutrons.* » Et il écrit : « *Nous attendons d'un gouvernement de gauche qu'il rompe avec la course aux armements, qu'il prône la négociation et que, sans attendre, il sache faire des gestes, fussent-ils unilatéraux, qui interpelleront la conscience du monde.* »

Ce sont des propositions identiques que formule Jean-Michel Catala dans l'hebdomadaire communiste *RÉVOLUTION* : « *Il est à souhaiter que la France, forte de son autorité nouvelle dans le monde, aide par ses initiatives à mettre un terme à l'escalade. Ainsi, pourquoi ne pas proposer, par exemple, que dans un premier temps tous renoncent à la construction de la bombe à neutrons ? Qu'ensuite soit opérée une désescalade des armements garantissant la sécurité pour tous à chaque étape ?* »

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Georges Buis considère : « *En annonçant la construction de la bombe à neutrons en plein anniversaire d'Hiroshima et de Nagasaki, Reagan fait, militairement, un geste minimal — un geste sans signification réelle si on le compare à la mise en chantier aux États-Unis des armes et des lanceurs de la nouvelle génération. A côté de cet arsenal, la bombe à neutrons est pour ainsi dire négligeable. Mais, politiquement et psychologiquement, le président américain impose soudain sa détermination face à l'agitation des Soviétiques. Ceux-ci en sont à ce point marris qu'ils ne trouvent, pour qualifier les Américains, que l'adjectif absurde d'« anthropophages ». C'est que, après quatre ans de campagne forcenée, ils se sont mis dans la situation des Pères du concile de Trente jetant l'anathème sur l'arbalète. A force d'avoir dramatisé la question de la bombe N, ils ont, en quelque sorte, déterminé Reagan à la mettre en chantier. Dans la théorie des relations internationales, cela pourrait s'inscrire au chapitre, déjà fourni, des « effets boomerang ».*

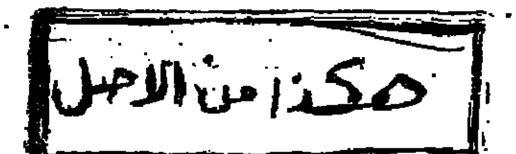
Aux yeux de Pierre Lellouche, dans *LE POINT*, « *compte tenu de l'état des pouvoirs et des opinions en Europe (en R.F.A., aux Pays-Bas, et même en Grande-Bretagne), il est loin d'être certain que la politique dite « du bâton » conduise aux effets attendus* ». Il ajoute : « *Loin de rentrer dans le rang, et faute d'être en mesure de prendre elle-même en main sa propre défense, l'Europe pourrait au contraire s'abandonner davantage à la tentation neutraliste. Coincés entre une U.R.S.S. surpuissante et une* Amérique surexcitée, qui envisage *de mener en Europe une guerre nucléaire « limitée », beaucoup d'Européens risquent de rejeter le leadership américain et de se réfugier dans la négociation avec Moscou. A court terme, c'est l'ensemble de la modernisation des euromissiles qui risque ainsi d'être remis en question. A plus long terme, c'est l'indépendance politique des Européens et l'intégrité de leurs territoires qui pourraient, un jour, être compromises.* »

Pour Michel Gurfinkiel, dans *VALEURS ACTUELLES*, les conséquences de la décision américaine et de la « *brutalité* » qui a caractérisé son annonce pourraient entraîner une extension de la campagne pacifiste « *en R.F.A., aux Pays-Bas et même dans le Royaume-Uni* ». Il poursuit : « *... et plus subtilement, chaque État européen craint que la restauration des capacités tactiques de l'Amérique n'aille de pair avec un retour de la prééminence « impériale » de Washington sur ses alliés (...). A moins que l'Europe ne se dote aussi de l'arme N.* »

Dans *L'EXPRESS*, Jérôme Dumoulin constate : « *En Europe du Nord, pacifistes et neutralistes sont nombreux à reprendre ce thème mythique de « l'arme capitaliste par excellence, qui tue les personnes et épargne les biens ». Définition qui vaut aussi pour le sabre et les balles. S'il y a une vérité « morale » de la bombe à neutrons, c'est que, dans la panoplie « inhumaine » des armes atomiques, elle marque un « progrès » par rapport aux armes tactiques actuellement déployées en Europe et dont les effets massifs de destruction s'étendraient bien au-delà des seuls objectifs militaires visés. C'est ici que l'on retombe sur le vrai débat stratégique : la bombe N étant moins dévastatrice que ses devancières, qui auraient tôt fait de réduire en cendres le territoire et les populations qu'elles ont pour mission de protéger, son emploi apparaît moins « impensable ».*

« *Il est aisé de prévoir que la fabrication de la bombe à neutrons française et socialiste sera décidée dès qu'on saura la fabriquer* », affirme Arlette Laguiller. L'éditorialiste de *LUTTE OUVRIÈRE* (trotskiste) relève : « *Bien sûr, les dirigeants de l'impérialisme américain, pas égoïstes, fabriqueraient et stockeraient les deux mille cinq cents bombes à neutrons prévues (initialement) pour en faire cadeau, un jour, à l'Europe, au cas où elle aurait à se défendre contre une concentration de blindés russes. Les chars russes pourraient alors être stoppés et les villes européennes pourraient être indemnes, à condition, bien sûr, de viser juste, et que les blindés ne soient pas dans les villes et attendent sagement les neutrons dans les campagnes supposées désertes bien sûr. Merci pour nous, merci pour l'Europe ! Russes ou neutrons, nous n'aurons sans doute même pas le loisir de choisir, si nous n'avons pas les deux à la fois !* »

Il est vrai qu'il est moins dangereux de faire la guerre aux bombes qu'avec... — A. Ch.



Le Monde

régions

Rhône-Alpes

A BOURG-SAINT-MAURICE

La montagne qui glisse

Bourg-Saint-Maurice. — De très violents orages se sont abattus vendredi 7 août vers 21 heures sur les montagnes qui dominent Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Un *torrent, le Charbonnet, a charrié* en quelques minutes plusieurs milliers de mètres cubes de rochers, de boue, puis, sortant de son lit, il a submergé l'un des quartiers de la ville. Une vingtaine de magasins ont été envahis par le « fleuve » de boue. Plusieurs habitations ont subi d'importants dégâts. Le nombre des sinistrés s'élève à plus d'une centaine. Ailleurs, dans la montagne, des ruisseaux, brusquement gonflés, ont débordé et coupé plusieurs routes.

Ce nouveau débordement de torrent survenant après celui de la Ravoire le 31 mars 1981 — 300 000 m3 de boue et de rochers s'étaient subitement mis en mouvement à *la suite* de pluies très importantes et d'une fonte extrêmement rapide de la neige (« le Monde » du 20 mai 1981), — remet partiellement en question l'hypothèse selon laquelle la construction de la station des Arcs aurait été à l'origine de ce que certains membres du Club alpin français qualifient de « *première grande catastrophe écologique en montagne* ». Les membres de la commission nationale d'enquête chargés de rechercher les causes de ce débordement exceptionnel se trouvaient vendredi 7 août 1981 à Bourg-Saint-Maurice.

De notre correspondant

« Quand la sirène s'est mise à hurler, j'ai aussitôt pensé que c'était la Ravoire qui repartait », explique la secrétaire générale de la mairie de Bourg-Saint-Maurice. Depuis le 31 mars dernier, une partie des habitants de la vallée de la Tarentaise vit *dans la hantise d'un nouveau* déchaînement de cette petite rivière devenue depuis dix ans un torrent furieux. Au printemps dernier, *elle creusa* en quelques heures *un lit de 23 mètres* de profondeur à proximité du hameau de la Ravoire, emporta trois routes, la voie ferrée et *des barrages de protection* avant d'envaser une partie de la zone industrielle. Selon les spécialistes de la rénovation des terrains en montagne, cette crue *ayant rompu l'équilibre d'environ* 60 hectares de berges, 1,6 million de mètres cubes de terres sont en cours de déstabilisation et pourraient partir, si l'eau *n'était pas désormais dérivée* au niveau de la station d'Arc-1600, en direction de la conduite forcée venant du barrage de Tignes.

Tout le long de la Ravoire de très importants *travaux sont en* cours : une vingtaine de barrages vont être construits pour solidifier le lit et renforcer les berges. Leur coût est estimé à *plus de 40 millions de francs.*

La route Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, qui est rétablie depuis la fin du mois de juin sur une voie à l'endroit où elle fut emportée, sera reconstruite par *le département de la Savoie* lorsque les travaux sur la Ravoire seront achevés. En attendant, et pour assurer un *accès en toute sécurité de la* station savoyarde, la *commission* des Unités touristiques nouvelles (U.T.N.) a décidé, le 20 juillet 1981, la remise en état *sommaire du chemin* dit « des Espagnols ». Elle a, *en revanche*, repoussé le projet d'une route nouvelle qui, depuis Peisey-Nancroix, aurait rejoint Arc-*1800. Cette solution*, qui présentait certains inconvénients, tant au point de vue géologique que de l'environnement, était soutenue par le préfet de la Savoie, M. *Pierre Blondel.*

Quant à la S.N.C.F. dont les *trains s'arrêtent 10 kilomètres* avant Bourg - Saint - Maurice en raison de la coupure de la voie, elle fait creuser un tunnel de 200 mètres qui permettra de *rétablir le trafic avant* le début *de la saison de ski, vers la* mi-décembre 1981. Le prix de cet ouvrage dépassera 6 millions de francs.

« Pour l'instant nous faisons l'avance de ces frais, mais il est évident que nous nous retournerons contre les personnes qui sont intervenues dans la constructions des Arcs puisque, *selon les experts, l'ensemble des désordres provoqués par La Ravoire sont nettement consécutifs aux déboisements et aux créations de surfaces bitumées en altitude »*, déclarait le 20 juillet 1981 le directeur régional de la S.N.C.F., M. Anicot. Comme beaucoup d'autres, défenseurs de la nature, ingénieurs du ministère de l'agriculture et habitants de la vallée *de la Tarentaise, le responsable* est convaincu que « les coups de bulldozer » et les constructions en montagne pouvaient avoir provoqué la catastrophe de *la Ravoire.*

« La station a peut-être favorisé ou aggravé le gonflement en eaux de ces torrents. Mais en aucun cas elle n'a pu avoir de rôle déterminant dans la catastrophe du 31 mars qui a d'abord une origine naturelle, c'est-à-dire de très fortes chutes de pluie associées à une fonte des neiges extrêmement importante, se défend M. Marcel Gaimard, maire de Bourg-Saint-Maurice (sans étiquette). *Le grossissement subit de la Ravoire, comme du Charbonnet au-dessus duquel n'existe aucune station mais seulement des chalets d'alpage, sont des illustrations de l'extrême fragilité de la montagne. »*

Le promoteur de la station des Arcs, M. Roger Godino, réfute, pour sa part, toutes les *« accusations orchestrées nous rendant responsables de l'exploitation capitaliste de la nature au détriment des pauvres populations »*. Il ajoute : *« Globalement, la Ravoire a un débit inférieur à celui qu'elle avait avant que la station n'existe. Entin, le mot « ravoire » ne signifie-t-il pas « ravinement » ?*

La station est cependant *prête, en collaboration avec la* commune de Bourg-Saint-Maurice, à assumer le coût des travaux de réaménagement de la Ravoire et de dérivation de *l'eau en amont du torrent.* Une convention a été approuvée le 25 juin par le conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Elle stipule que la station honorera *pendant quatre ans les annuités* d'emprunt qu'aura contracté la commune pour financer les travaux sur la Ravoire. A partir de la cinquième année, la commune *paiera la moitié* des annuités grâce au produit de la *redevance* sur le chiffre d'affaires des remontées mécaniques des Arcs.

« Il n'y aura donc pas un centime affecté à la Ravoire qui ne descendra pas de la station », précise le promoteur. Il oublie cependant de dire que le produit de la redevance aurait pu servir à autre chose qu'à *renverser le cours de l'impétueux torrent. « Ce ne sont pas les produits de l'agriculture de montagne qui pourront payer les réaménagements pourtant nécessaires et urgents du Charbonnet,* note encore M. Godino. *Il y aura toujours des torrents qui dégringoleront de la montagne. S'il n'y a pas des aménageurs pour éviter ces ennuis, cela continuera... jusqu'à ce que la montagne soit horizontale... »*

En contrepartie de l'effort fait par le promoteur, celui-ci a, été autorisé, il y a quelques semaines par la commune de *Bourg-Saint-Maurice*, à construire 30 000 mètres carrés *supplémentaires* sur le site d'Arc-2000.

CLAUDE FRANCILLON.

Centre

Le citoyen à l'assaut des féodalités municipales

De notre correspondant

Orléans. — *« Décentraliser, ce n'est pas seulement modifier l'équilibre entre Paris et la province et entre les fonctionnaires d'autorité et les élus locaux. C'est aussi modifier la situation du citoyen face aux pouvoirs publics, qu'ils soient nommés ou élus. Des citoyens plus responsables, ce sont d'abord des associations qui jouent un rôle. »* Telle est l'opinion du Groupe d'action municipale (GAM) d'Orléans, proche du parti socialiste, à propos de la décentralisation.

Pour les provinciaux, il ne s'agit pas seulement de régler des comptes avec Paris et, pour les élus, de prendre une revanche sur l'administration centrale : *« La France est malade de son Etat parce que les administrés sont toujours traités en mineurs incapables de comprendre ou de décider*, estime le Groupe d'action municipale. *La décentralisation n'atteindrait pas son but si elle aboutissait à renforcer le pouvoir des notables locaux. Les petites féodalités départementales ou municipales peuvent être aussi arrogantes que l'administration d'Etat et les technocrates de base tout aussi inaccessibles au dialogue et à la concertation que les énarques. »*

Les militants de quartier ou ceux qui animent des comités de défense savent *quels efforts* il faut déployer pour « forcer » les portes de la mairie et se faire entendre de leurs propres élus. Combien de plans d'occupation des sols, de schémas d'urbanisme, à l'époque où ces documents se résumaient à des plans de voirie ou de circulation, ont été élaborés dans le plus grand secret par les fonctionnaires de l'équipement — intéressés à la construction de rocades — et les services techniques des mairies. Ainsi s'explique la prolifération des associations face au refus du dialogue et aux programmes d'urbanisme contestables.

Orléans, par exemple, a vu naître en l'espace de quelques mois, au moment de la préparation de son plan d'occupation des sols, une bonne dizaine de comités de défense, au point que le maire de l'époque M. René Thinat (radical) avait lancé : *« Je ne peux plus soulever un pavé dans cette ville sans susciter la création d'un comité. »* Aujourd'hui, les relations ne se sont guère améliorées.

En accédant à la mairie de la ville, en octobre 1980, M. Jacques Doufflagues (U.D.F.-P.R.) a entamé une tournée dans les quartiers, mais refusé de tendre la main aux comités. *« Etre regroupé en association ne confère aucun poids démocratique »*, a prévenu M. Doufflagues, lui-même ancien élève de l'ENA. Pas question donc d'empiéter sur le territoire des élus, seuls dépositaires du pouvoir municipal.

La démarche peut être inversée et la concertation devenir la règle. Beaucoup de municipalités, celle de Marseille en tête, l'ont déjà prouvé. Elles voient d'un bon œil se multiplier les associations, elles considèrent ce contre-pouvoir comme un prolongement normal de la démocratie. Une des tâches urgentes de la décentralisation n'est-elle pas de réconcilier les administrés — peut-être un terme à bannir du vocabulaire — et leurs élus ? La distance qui sépare les deux parties est parfois encore plus grande que celle qui sépare les élus de la capitale.

RÉGIS GUYOTAT.

Ile-de-France

Cabines téléphoniques à cartes

Les 23 944 publiphones d'Ile-de-France seront placés sous télésurveillance et 25 nouvelles *cabines de téléphone à cartes* seront installées d'ici à la fin de l'année pour lutter contre la fraude et le vandalisme.

La télésurveillance est un système de contrôle permettant, depuis un poste central, de détecter rapidement les cabines « bricolées » pour obtenir, au prix de l'unité, des communications longue durée et grande distance.

Treize de ces cabines à cartes holographiques (système faisant appel au laser) qui permettent d'éviter le pillage de monnaie, fonctionnent déjà à l'essai depuis plus d'un an (9 à la gare Montparnasse, 4 à la Cité Universitaire). « *Très peu* » de réclamations ont été enregistrées et, chaque mois, 1 500 à 2 000 de ces cartes-téléphone commercialisées dans les kiosques du réseau Hachette ont été vendues, indique-t-on officiellement.

L'extension de l'expérience a *donc été décidée, mais les télé*communications n'ont pas encore choisi entre le système holographique et celui de la simple carte magnétique (moins coûteuse mais qui autorise plus facilement la fraude) — dont l'essai est *mené, parallèlement*, à Courchevel.

Ces vingt-cinq nouvelles cabines à *cartes*, qui seront *installées* à proximité d'appareils classiques pour les usagers encore dépourvus de cette nouvelle carte de crédit bleu marine, vont équiper les pour ramasser tcerseleeectstes quartiers limitrophes de la gare Montparnasse, à Paris.

Pour l'administration, les avantages de ce système sont évidents : *plus* besoin de *personnel* pour ramasser les recettes et ces appareils seront moins exposés au *pillage*. Le bilan du vandalisme contre les publiphones en Ile-de-France est en effet impressionnant : deux mille à deux mille cinq cents postes ou cabines sont détériorés chaque mois.

Pour les *utilisateurs*, l'intérêt de ces cabines à *cartes réside* dans leur usage plus souple : ils n'ont pas besoin de pièces de monnaie et les *communications* sont payées au plus juste prix. Ainsi avec le système holographique, le *crédit encore disponible* est indiqué par un voyant sur le poste téléphonique et un signal *sonore* laisse *vingt secondes* pour réintroduire une autre carte.

Bretagne

LE POMPAGE DU « TANIO » EST TERMINÉ

Les opérations de pompage du pétrole *enfermé dans la* partie avant du *Tanio*, le pétrolier malgache qui fit naufrage au nord des côtes bretonnes en mars 1980, viennent de s'achever.

Il a fallu près d'un an aux spécialistes de la Comex pour retirer de l'épave, qui gît par 90 m de fond, 7 000 tonnes d'hydrocarbure. En réalité, les plongeurs n'ont *pu, en raison du mauvais temps*, travailler que quelques dizaines de jours. Par une gigantesque colonne de plus de 100 mètres de long et 3,50 mètres de diamètre, il fallait injecter de l'eau chaude et remonter une émulsion que l'on *stockait sur* un pétrolier de la marine nationale. Un matériel entièrement nouveau a été mis au point à cette occasion et s'est révélé fiable.

L'opération, dont le devis initial s'élevait à 50 millions de francs, en a finalement coûté 250 millions. Cette somme a été couverte dans sa quasi-totalité par le Fonds international d'indemnisation mis en place à la suite de la convention de Bruxelles de 1971.

POLITIQUE

M. CHARLES HERNU EST FAVORABLE A UNE « LIAISON STRUCTURELLE » ENTRE LES MILITANTS, LES ÉLUS ET LES MINISTRES SOCIALISTES.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a déclaré, lundi 17 août, à Villeurbanne : *« Il y a un système de liaison structurelle à mettre au point entre les ministres, les élus et les militants (socialistes). Il n'y a pas d'un côté des élus et de l'autre des militants. Il n'y a que des militants, élus ou non élus »*.

M. Hernu a estimé, d'autre part, que les députés socialistes ne doivent se comporter, vis-à-vis du gouvernement, ni en *« députés godillots »*, ni en *« contestataires systématiques »*. Enfin, le ministre de la défense a déclaré que *« la droite essaie de gagner le troisième tour économique, bancaire, social »*. *« Elle essaie*, a-t-il dit, *de prendre des mesures qui pourraient faire échouer la politique sociale du gouvernement. La droite reste un danger pour ce pays. »*

L'idée avancée par M. Charles Hernu de créer une *« liaison structurelle »* entre les ministres, les élus et les militants du P.S. paraît contradictoire avec l'interprétation communément admise des institutions de la Cinquième République, interprétation selon laquelle les ministres ne doivent pas être, au gouvernement, les représentants de la formation politique à laquelle ils appartiennent.

M. Hernu semble également se placer en porte à faux par rapport aux décisions de la direction du P.S. selon lesquelles les ministres qui étaient membres du bureau exécutif n'y siégeront plus, à moins d'y être invité ou d'en exprimer, exceptionnellement, le souhait. Les ministres participent cependant aux réunions du *comité directeur*, afin de *ne* pas couper tout lien entre le gouvernement et la direction du parti (*le Monde* du 18 juillet).

M. PINTON : « l'état de grâce » est mort.

Pour M. Michel Pinton, l'état de grâce, *« instant exceptionnel (...) pendant lequel (...) toutes les promesses* [semblent] *réalisables et toutes les paternités possibles »*, est mort. Le délégué général de l'U.D.F., qui s'exprime dans *le Quotidien de Paris* du 18 août, reconnaît qu'il y a des opposants au nouveau pouvoir qui sont sensibles aux *« dernières effluves de l'état de grâce »* et il ajoute : *« Le gouvernement Mauroy a une démarche assez louvoyante pour troubler encore le jugement de certains. »*

Après avoir assuré que l'opposition *« ne peut trouver de raison claire, puissante et irréductible à son refus du pouvoir actuel sans aller jusqu'aux principes qui l'inspirent »*, M. Pinton explique que ces principes *« tiennent en trois phrases : le pouvoir socialiste a pour finalité non pas la gestion des affaires de la France, mais l'établissement d'un autre système de société ; ce système est fondé non pas sur les réalités politiques et sociales de notre pays, mais sur un dogme abstrait et exclusif (...) où le marxisme domine (...) ; chaque fois que les intérêts d'une fraction des Français, voire de la France, entreront en conflit avec le dogme, c'est le dogme qui dictera les décisions de nos gouvernants »*.

« Il s'agit de combattre dès aujourd'hui et sur le bon terrain », affirme-t-il avant d'indiquer : *« Nous placer à la hauteur de l'enjeu, c'est d'abord opposer la vérité au dogme. C'est défendre la justice face aux prétentions d'une justice de classe ; la liberté face au catalogue des libertés octroyées ; la dignité humaine face au nivellement général ; la France face à la France socialiste. Justice, liberté, dignité humaine, France... allons, nous sommes sur du terrain solide ! »*

M. D'ORNANO : la France n'est pas dirigée.

Interrogé lundi 17 août au micro de France-Inter sur les cent premiers jours du septennat de M. Mitterrand et de l'enquête d'opinion réalisée sur ce thème pour *le Journal du dimanche* (*le Monde* du 18 août), M. Michel d'Ornano, député U.D.F. du Calvados, ancien ministre, a estimé que la France *« n'est pas dirigée »*. A ses yeux les résultats du sondage montrent *« le désenchantement, la méfiance et l'inquiétude » des Français.*

Après avoir jugé que l'équipe actuellement au pouvoir est *« très incohérente »*, l'ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie a assuré : *« Quand on arrive au pouvoir, on doit savoir ce qu'on fait »*. Pour M. d'Ornano, la politique actuelle *« tourne le dos aux actions, aux mesures qui sont prises par (...) presque tous les autres pays du monde qui luttent contre la crise »*.

Il a ajouté : *« A l'heure actuelle la barre n'est plus tenue ; la France était gouvernée, elle ne l'est plus. Elle était en train de conquérir son indépendance, elle la perd. Elle avait une voix dans le monde avec une politique étrangère qui était reconnue, elle ne l'a plus. C'est pour notre pays, sans conteste, tourner le dos à la voie qu'il faudrait suivre. »*

● *M. François Mitterrand*, qui était revenu de Latché (Landes) pendant le week-end, a reçu, lundi matin 17 août, à l'Elysée, M. Pierre Mauroy, avec lequel il a pris son petit déjeuner. Le président de la République et le premier ministre se sont entretenus, comme ils le font au début de chaque semaine, de la préparation des prochains travaux gouvernementaux. M. Mitterand a regagné Latché en fin de matinée. Il devait en revenir, mercerdi matin 19 août, pour présider le conseil des ministres.

BAC SEPTEMBRE
COURS PRIVES SARI PARIS (16e - Tél. : 720-36-80 - 720-44-38

FAITS ET PROJETS

TARIFS AÉRIENS INTERNATIONAUX : + 5 % LE 1er SEPTEMBRE

Les tarifs aériens internationaux au départ de la France augmenteront de 5 % à compter du 1er septembre prochain. Cette hausse concernera toutes les compagnies opérant à partir du territoire français, sur toutes les lignes internationales et tout l'éventail tarifaire, à l'excepion des vols à destination des Etats-Unis (la négociation de l'accord de trafic franco-américain étant toujours en suspens), de certains tarifs à destination du Canada et des tarifs « visite » à destination de l'Asie.

Le principe de cette hausse avait été arrêté le 3 juin dernier à Genève lors d'une réunion extraordinaire des responsables commerciaux et financiers des compagnies aériennes membres de l'association internationale du transport aérien (IATA). La France avait toutefois décidé d'en retarder l'application afin de ne pas pénaliser les vacanciers.

Selon l'IATA, le transport aérien international va vivre une année financièrement plus difficile encore que 1980, que son directeur général, M. Knut Hammarskjöld, avait pourtant qualifié d'« année noire ». De 10 milliards de francs en 1980, les pertes des cent onze compagnies membres de l'assocation devraient passer à 12 milliards cette année. A l'évolution du prix des carburants sont venues s'ajouter depuis quelques mois de nouvelles pénalisations : hausse du cours du dollar, envolée des taux d'intérêt. L'IATA n'exclut pas qu'un nouveau réajustement tarifaire soit nécessaire avant la fin de l'année au cas où ces divers facteurs continueraient à évoluer défavorablement.

● *Aux P.T.T.*, la fédération C.G.T. annonce *qu'elle a demandé* une première audience au nouveau directeur général des télécommunications, M. Jacques Dondoux ; elle se réjouit du départ de son prédécesseur, M. Gérard Théry, qui, selon elle, *« animait une politique de démantèlement »*.

FREDDIE LAKER A DES PROBLÈMES D'ARGENT

Sir Freddie, président de la compagnie Laker Airways, créateur *des tarifs bon marché sur* l'Atlantique nord *(Skytrain)*, vient de demander à ses banques *de différer certaines* de ses échéances de remboursement des dettes qu'il a contractées pour acheter trois Airbus A300 B4-200 et onze Douglas DC-10.

L'emprunt de 130 millions de livres (environ 1 400 *millions de* francs) était, en accord avec les banques prêteuses, remboursable *sur la base d'un taux de change* de 2,25 dollars par livre. Or la monnaie britannique ne se change plus *aujourd'hui* qu'à environ 1,8 dollar. Une charge financière supplémentaire de *6 millions de livres devrait* en résulter pour le transporteur au cours du seul deuxième semestre. *Sir Freddie voudrait* bien voir différé le paiement de ces 6 millions de livres afin de n'avoir pas à *puiser dans les réserves* de sa compagnie qui atteignent 27 millions de livres.

Sir Freddie a démenti que sa société connaisse pour autant des difficultés, affirmant qu'elle demeure rentable et que *son* bénéfice pour 1981 devrait atteindre à peu près celui de l'an passé (3,2 millions de livres ; 35 millions de francs). Seul point noir pour Laker Airways : l'obtention — *jusqu'ici problématique* — de droits de trafic sur l'Europe pour créer des services à bas tarifs qui *permettraient* de rentabiliser la flotte de dix Airbus qu'elle a commandée.

● *L'Egypte achète des wagons français.* — La société Carel-Fouché, membre du G.I.E. Francorail, vient de recevoir des *chemins de fer égyptiens* une commande d'un montant de 245 millions de francs, portant sur cent trois voitures climatisées de très grand confort destinées à la ligne Le Caire-Assouan et qui seront livrées d'ici à la mi-1983. La société française était, sur ce marché, opposée à des concurrentes japonaise, allemande, *hongroise* et roumaine.

Le Monde
SCIENCES ET TECHNIQUES

DERNIÈRE GRANDE EXPLORATION SPATIALE AVANT 1986

La sonde américaine Voyager-2 passe près de Saturne

La sonde spatiale américaine Voyager-2, après un voyage de quatre ans, se rapproche rapidement de la planète Saturne ; elle en sera distante, le 26 août, de 101 000 kilomètres. Ensuite, elle s'éloignera vers Uranus et Neptune, dont elle s'approchera respectivement les 24 janvier 1986 et 24 août 1989. Voyager-2 a été lancée le 20 août 1977, avant sa consœur Voyager-1, mais celle-ci a suivi une trajectoire plus tendue qui l'a conduite, en décembre dernier, dans l'environnement saturnien. Ces deux sondes d'exploration planétaire sont identiques, mais leurs missions sont différentes. Le fait d'envoyer deux sondes n'était initialement qu'un moyen d'augmenter les chances de succès ; il a été mis à profit pour donner aux sondes des programmes complémentaires. Celui de Voyager-2 a été légèrement modifié en fonction des premiers résultats acquis par Voyager-1.

Le 12 novembre 1980, en effet, Voyager-1 passait au voisinage de Saturne et de ses satellites. En quelques jours, la sonde envoyait sur le système saturnien une masse d'informations dépassant de loin celles que l'homme avait pu acquérir auparavant, depuis les astronomes chaldéens jusqu'à la sonde Pioneer-11, qui avait survolé Saturne il y a deux ans (« le Monde » du 4 septembre 1979). Pioneer-11 n'était chargée que d'une exploration préliminaire. Sa mission principale était l'étude de Jupiter, et on avait profité de la déviation de trajectoire due à cette planète pour « visiter gratuitement » la planète aux anneaux : en avant-première de la mission Voyager.

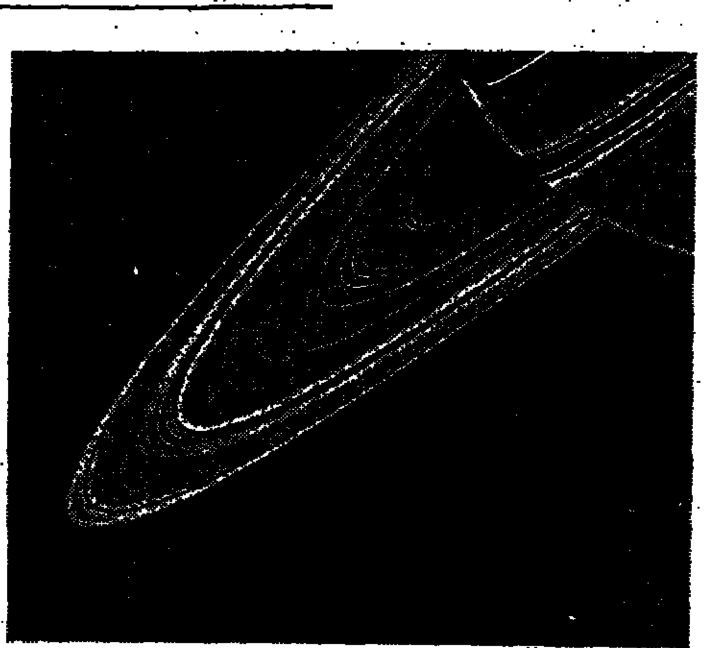
Les scientifiques attendent donc de Voyager-2 des confirmations, mais aussi du nouveau et du complémentaire. Voyager-2 verra les anneaux éclairés en lumière moins rasante que Voyager-1, et la comparaison des images informera sur la taille et le nombre des particules qui constituent les anneaux. Pour mieux comprendre les étonnantes structures découvertes par Voyager-1, il est prévu de consacrer l'étude sur les anneaux, au détriment partiel de la planète et de ses satellites.

Pour ces derniers, la sonde les verra sous un autre angle, et pour certains — Tethys, Encelade, Japet — de beaucoup plus près. Elle continuera l'étude des huit nouveaux satellites découverts l'an dernier depuis la Terre ou lors du passage de Voyager-1.

Quand les observations seront directement comparables, leur confrontation pourra donner d'importantes confirmations sur l'évolution des phénomènes. Ainsi, l'étude comparée de l'atmosphère de Saturne par les deux sondes peut donner une première idée de la « météorologie saturnienne ».

Voyager-2 va aussi profiter d'une coïncidence qui se produit tous les treize ans. Quand elle passera près de Saturne, le Soleil, Jupiter et Saturne seront grossièrement alignés. L'effet de masque de Jupiter sur le flux de particules en provenance du Soleil (vent solaire) va donc modifier l'environnement électromagnétique de Saturne par rapport à ce qu'il est habituellement.

Le survol de la semaine prochaine est aussi un point d'orgue dans l'exploration planétaire puisqu'on n'attend plus d'événement marquant avant 1986. A cette date, plusieurs sondes doivent survoler la comète de Halley, et Voyager-2 devrait atteindre les abords d'Uranus — à moins qu'une collision fâcheuse n'ait lieu quand la sonde traversera le plan des anneaux de Saturne, — une heure après le survol de la planète.



Cette photographie de la NASA montre les anneaux de Saturne ainsi que l'ombre qu'ils portent sur la planète. On peut constater que certains anneaux disparaissent quand ils passent devant le globe de Saturne, alors que d'autres restent visibles. Cela indique que la taille des corpuscules qui composent les anneaux n'est pas partout la même et permet — avec d'autres mesures — de connaître la répartition de ces tailles.

Un bouleversement des connaissances

QU'AVONS-NOUS appris de Voyager-1 ? Essentiellement qu'il y avait encore beaucoup à apprendre. Saturne n'est pas un Jupiter un peu plus froid. Ses satellites ne ressemblent pas à ceux de Jupiter. Son champ magnétique a des particularités étonnantes, et ses anneaux ont montré de surprenantes structures.

On ne peut donner ici qu'un aperçu sommaire des principaux résultats obtenus par Voyager-1, résultats que des dizaines de chercheurs n'auront pas fini d'exploiter avant plusieurs années. La sonde a envoyé 17 500 photographies de la planète et de ses satellites, mesuré les champs électriques et magnétiques, observé les particules de toutes énergies présentes dans l'environnement de Saturne, et transmis à la Terre des dizaines de milliers de spectres ultraviolets et infrarouges, qui sont d'excellente qualité ; depuis la Terre, on peut difficilement obtenir quelques dizaines de spectres en une semaine d'observation — et ces spectres sont beaucoup moins détaillés. La richesse des spectres transmis par Voyager est telle que les spécialistes sont actuellement incapables de les interpréter complètement et ne pourront le faire qu'après de minutieuses expériences comparatives en laboratoire.

Mais déjà les premiers résultats « bruts » ont bouleversé notre connaissance de Saturne, de ses satellites, de ses anneaux. Pour la planète elle-même, Voyager-2 a déterminé la composition de l'atmosphère, constituée principalement d'hydrogène, avec 11 % d'hélium (contre 19 % pour Jupiter), et moins de 1 % d'autres gaz.

On croyait auparavant que la proportion relative d'hydrogène et d'hélium était la même dans l'atmosphère de ces planètes et qu'elle caractérisait la nébuleuse primitive à partir de laquelle les planètes se sont formées il y a 4,56 milliards d'années. En fait, l'hélium, plus lourd, tombe lentement vers le centre de la planète. Cela explique la différence observée par Voyager-1 entre les atmosphères de Saturne et de Jupiter et empêche donc de remonter à partir de ces atmosphères aux conditions initiales du système solaire ; encore moins aux proportions de ces deux gaz, seuls éléments alors présents, au moment du grand boum (1) qui créa l'univers.

Dans les zones équatoriales de Saturne, les vents soufflent à plus de 1 600 kilomètres à l'heure, soit une vitesse quatre fois plus grande qu'à l'équateur de Jupiter. Comme pour cette planète, des bandes alternativement sombres et claires se forment dans l'atmosphère de Saturne, mais elles sont deux fois plus larges et, contrairement au cas de Jupiter, elles n'ont pas de relation apparente avec la vitesse des vents. Près des pôles de Saturne ont été observées des aurores comparables en intensité aux aurores polaires terrestres ainsi que de nombreux éclairs.

Une boule d'hydrogène métallique

Sous l'atmosphère, et sans transition nette, la planète est une boule d'hydrogène métallique liquide. Au centre on trouve un noyau composé d'éléments « lourds », tous les éléments sauf l'hydrogène et l'hélium. On pensait — avant Voyager — que Jupiter et Saturne s'étaient directement condensées à partir de la nébuleuse primitive, et en gardaient donc la composition, la même que celle du Soleil. Les planètes terrestres, au contraire, situées dans une région plus chaude, n'ont pas pu condenser l'hydrogène et l'hélium, et contiennent presque uniquement des éléments plus lourds. Comme Jupiter et Saturne sont respectivement mille et trois cents fois plus massives que la Terre, et comme la proportion d'éléments lourds dans l'univers est environ un millième du total, cela suggérait, pour les noyaux des planètes géantes, une masse équivalente à celle de la Terre. Cette image a été bouleversée par la mesure précise des trajectoires de Voyager-1, qui a indiqué des noyaux d'environ six masses terrestres pour Jupiter et trente pour Saturne. Il faudra donc revoir les théories de la formation des planètes.

Jupiter et Saturne ne sont ni des planètes « terrestres » entourées d'hydrogène et d'hélium, ni des étoiles « ratées ». Le fait qu'elles émettent plus d'énergie qu'elles n'en reçoivent du Soleil ne signifie pas qu'il y ait en leur centre un amorçage de réactions thermonucléaires. Il faudrait pour cela qu'elles aient une masse cent fois plus grande. Le supplément d'énergie est fourni par la « pluie » d'hélium qui traverse l'hydrogène métallique et tombe vers le noyau.

Voyager-1 a aussi étudié le champ magnétique de Saturne, et l'a trouvé très différent de ceux qu'on connaissait (2). Les pôles magnétiques de Saturne sont pratiquement confondus avec ses pôles géographiques. De plus la présence des anneaux fait apparaître des phénomènes magnétiques nouveaux.

Après Saturne, ses satellites. La trajectoire de Voyager-1 la faisait passer très près de Titan, le seul satellite du système solaire à posséder une atmosphère (3). Celle-ci s'est révélée brumeuse et opaque. Comme dans le cas de Vénus, la surface est invisible. Mais d'autres méthodes (observation en ultraviolet et infrarouge, occultation par Titan des ondes radio émises par Voyager par la Terre), ont donné une image stupéfiante de ce satellite. Son atmosphère est composée d'azote, comme... la nôtre (4). Il y a aussi de l'argon, un peu de méthane et d'acide cyanhydrique — ce dernier est un précurseur des acides aminés, donc d'une quelconque « biologie » — mais il fait vraiment trop froid pour qu'une vie soit possible. Le méthane semble pouvoir se rencontrer sous trois états, solide, liquide et gazeux, comme c'est le cas de l'eau sur la Terre.

On peut donc imaginer des fleuves et des pluies de méthane sur Titan. Voyager-1 a aussi montré que ce satellite est plus petit qu'on ne le pensait : son diamètre, de 5 120 kilomètres, lui fait perdre la première place dans la hiérarchie des satellites, au profit de Ganymède, le plus gros satellite de Jupiter (5 280 kilomètres), mais tous deux sont plus gros que la planète Mercure.

Les autres satellites de Saturne anciennement connus sont beaucoup plus petits : 1 530 kilomètres de diamètre pour Rhéa, 1 420 pour Japet, 1 120 pour Dioné, 1 050 pour Téthys, 500 pour Encelade, 390 pour Mimas et 290 pour Hypérion. Ils ont des densités comprises entre 1 et 1,5 (1,9 pour Titan) et ne sont donc pas comparables aux satellites galiléens de Jupiter (Ganymède, Callisto, Io et Europa) dont la densité va de 1,8 à 3,5. Ils sont criblés de cratères, à l'exception d'Encelade qui paraît lisse : un effet de résonance avec Dioné — qui décrit une orbite dans le temps où Encelade en fait deux — aurait provoqué des effets de marée suffisants pour faire fondre la surface et gommer les cratères. Voyager-2 devrait donner plus de détails sur ce point.

Le 12 mars 1980, la Terre a traversé le plan des anneaux de Saturne. Vus par la tranche, ceux-ci réfléchissent peu de lumière, ce qui a permis la découverte de cinq nouveaux satellites. Quelques mois plus tard, Voyager-1 en découvrait trois autres, ce qui portait à dix-sept le nombre des satellites connus de Saturne. Phénomène inattendu, plusieurs satellites de Saturne décrivent la même orbite, tels des cyclistes se poursuivant sur un vélodrome. Deux nouveaux satellites de Saturne sont sur l'orbite de Thétys ; un parcourt celle de Dioné ; deux autres partagent la même orbite, entre les anneaux et Mimas. Enfin, trois nouveaux satellites sont à proximité immédiate des anneaux et doivent jouer un rôle dans le mécanisme qui assure la stabilité du système d'anneaux. Ce qui les a fait qualifier de *shepherding moons*, littéralement : lunes chiens de berger.

Saturne est entouré d'anneaux qui s'étendent depuis les couches supérieures de l'atmosphère, à environ 60 000 kilomètres du centre de la planète, jusqu'à plus de 140 000 kilomètres. Ces anneaux ont moins de 2 kilomètres d'épaisseur, et sont constitués de corpuscules recouverts de glace.

Vus depuis la Terre, les anneaux de Saturne paraissent continus, avec quelques divisions. Les images transmises par Voyager permettent de séparer deux points distants d'un kilomètre (contre 5 000 kilomètres depuis la Terre). Elles ont révélé la présence de milliers d'anneaux fins, qui donnent à l'ensemble l'aspect d'un microsillon. Certains de ces anneaux sont elliptiques, d'autres sont torsadés. Cet aspect inattendu, avec la présence de petits satellites au bord des anneaux et de satellites qui suivent les mêmes orbites, pose des problèmes dynamiques nouveaux, et encore incomplètement résolus.

La richesse des équations de Newton

Avant le passage de Voyager-1, il avait été démontré qu'un anneau de petites particules s'aplatit et s'élargit lentement sous l'effet des collisions. La découverte de milliers d'anneaux entourant Saturne — après celle, en 1977, de neuf anneaux minces autour d'Uranus — indique la présence d'un mécanisme de confinement de ces anneaux qui commence tout juste à être compris. On a montré qu'un satellite et un anneau de particules se repoussent mutuellement. Deux petits satellites de part et d'autre d'un anneau le « confinent » et l'empêchent de s'élargir. Des objets dont la taille n'est que de quelques kilomètres sont assez massifs pour expliquer les anneaux qu'on observe. Ces « satellites » sont en fait les corpuscules les plus gros qui ont créé les divisions entre anneaux et se sont isolés des particules plus fines — dont les tailles vont de quelques microns à quelques centaines de mètres — qui sont confinées au sein de minces anneaux où elles subissent continuellement des collisions mutuelles.

Comment une force attractive comme la gravitation peut-elle causer un effet de répulsion ? Ce fait est une conséquence complexe des collisions, de la présence de Saturne et de la distribution de la taille des molécules. Il ne peut être simplement expliqué, mais illustre bien la richesse en solutions des équations de Newton.

Cette situation originale rencontrée près de Saturne pourrait permettre de mieux comprendre une phase encore inexpliquée de la formation des planètes terrestres. Il manquait un mécanisme expliquant la formation de très gros objets comme la Terre, dont le diamètre dépasse 10 000 kilomètres. Or il semble que le mécanisme de confinement qui est actuellement à l'œuvre dans les anneaux de Saturne ait pu être une étape de la formation de la Terre. Les anneaux seraient alors un état « fossile » de la formation des planètes, état qui n'aurait pas évolué plus avant car, à si courte distance d'un objet massif comme Saturne, les forces de marées empêchent la constitution d'un gros satellite. Les observations de Voyager-2 seront cruciales pour confirmer et améliorer cette théorie.

Enfin Voyager-1 a découvert sur les anneaux des structures radiales, un peu semblables à des traces de doigts sur un microsillon. Elles sont dues à l'interaction du champ magnétique avec les anneaux. Il se produit sur ceux-ci des orages magnétiques qui permettent à de petits corpuscules électriquement chargés de s'écarter du plan des anneaux et de constituer des sortes de « boursouflures ».

MAURICE ARVONNY et ANDRÉ BRAHIC.

(1) *Big bang* en français.
(2) Mercure, Vénus, la Terre, Jupiter et Saturne ont des champs magnétiques, mais ni la Lune ni Mars.
(3) Il est probable que Triton, satellite de Neptune, possède aussi une atmosphère, que Voyager-2 pourrait observer en 1989.
(4) Il y a aussi de l'oxygène dans l'atmosphère terrestre, mais son apparition est « récente » et probablement liée à l'activité biologique.

Pioneer-10 : la création humaine la plus éloignée de la Terre

LE 3 mars 1972, la NASA lançait vers Jupiter la sonde spatiale Pioneer-10. Celle-ci transmettait en décembre 1973 les premières photographies rapprochées de cette planète. L'attraction de Jupiter lui donnait un surcroît de vitesse suffisant pour lui permettre de quitter le système solaire ; ce phénomène s'est reproduit avec Pioneer-11, Voyager-1 et Voyager-2 ; ces sondes, après avoir « ricoché » de Jupiter vers Saturne, sont aussi destinées à s'éloigner indéfiniment dans l'espace intersidéral.

Partie la première, Pioneer-10 est assurée d'être — pour très longtemps — la création humaine la plus éloignée de la Terre. La sonde est actuellement entre les orbites d'Uranus et de Neptune, à 3,8 milliards de kilomètres du Soleil, soit 25 fois la distance de cet astre à la Terre. Elle s'éloigne à environ 50 000 kilomètres à l'heure, vitesse qui décroît lentement et se stabilisera dans quelques dizaines d'années à 41 400 kilomètres à l'heure.

Mathématiquement, cette vitesse ne lui permet pas d'atteindre une étoile avant plusieurs centaines de milliers d'années. Encore faudrait-il pour cela que Pioneer-10 se dirige vers une étoile proche, ce qui n'est pas le cas. La sonde se dirige vers la constellation du Taureau, en direction d'un point situé un peu au nord de la nébuleuse du Crabe. Des calculs statistiques, fondés sur la densité d'étoiles dans la galaxie et la probabilité que celles-ci soient entourées de planètes, ont montré qu'il était fort improbable que Pioneer-10 traverse un système planétaire au cours des dix prochains milliards d'années.

La sonde continue pourtant à remplir sa mission, et envoie des informations inattendues. Ses magnétomètres et ses détecteurs de particules fonctionnent et ont permis de constater que le « vent solaire » se propage jusqu'à la distance de la sonde, qui enregistre encore l'effet des éruptions solaires. Or on pensait il y a quelques années que l'héliopause, c'est-à-dire la région où le vent solaire se dilue complètement dans le gaz interplanétaire, était aux environs de l'orbite de Jupiter, soit à une distance cinq fois moindre que celle de la sonde.

Pioneer-10 devrait fonctionner pendant encore au moins cinq ans, peut-être plus. Mais il n'y a aucun signe qu'elle s'approche de cette héliopause, qui, après l'orbite de Neptune et celle de Pluton, pourrait être la limite ultime du système solaire. — M. A.

EN TOUTE LOGIQUE

Versements en liquide

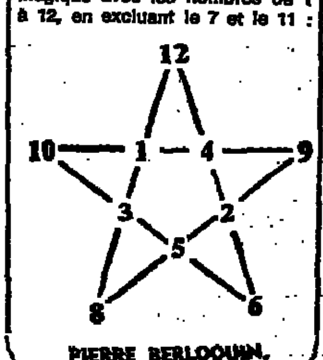
PROBLEME N° 204

L'été, la chaleur, la soif, nous conduisent tout naturellement à un problème de liquide, de contenu et de contenant. Quatre jarres mesurent 9, 5, 4 et 2 litres. La plus grande est pleine, les autres vides. Le but est d'obtenir 3 litres dans chacune des trois plus grandes. L'opération doit s'effectuer en versements successifs, chacun consistant à verser le contenu d'une jarre dans une autre, jusqu'à ce que soit la première jarre soit vide, soit la seconde jarre soit pleine.

Dans ces conditions, combien de versements sont nécessaires et combien y a-t-il de solutions ? Quelle est la meilleure solution, ce qui dépend bien sûr du critère que vous choisirez pour définir la meilleure.

SOLUTION DU PROBLEME N° 203

Voici comment remplir l'étoile magique avec les nombres de 1 à 12, en excluant le 7 et le 11 :



PIERRE BERLOQUIN.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

société

SELON LES NATIONS UNIES

La pratique des mutilations sexuelles féminines marque une recrudescence inquiétante

De notre correspondante

Genève. — Pour la première fois, le problème des mutilations sexuelles dont sont victimes plusieurs dizaines de millions de fillettes et de femmes dans le monde a pu être vraiment exposé et débattu devant les Nations unies, dont le « groupe d'experts sur l'esclavage » de la commission des droits de l'homme vient de se réunir à Genève.

Il est indiscutable que l'excision et les mutilations — pratiquées le plus souvent au moyen d'un couteau, de lames de rasoir ou de morceaux de verre — sont des opérations dangereuses dont les conséquences sont néfastes tant sur la santé physique que mentale (*le Monde du 22 avril 1977, des 28 février et 1er mars 1979*). Mme Stella E. Graham, originaire du Ghana et représentant le Minority Rights Group (M.R.G., groupement pour les droits des minorités), a déclaré en séance plénière que ces pratiques, au lieu de régresser, se développaient de manière alarmante dans le monde arabe et en Afrique noire (1).

Après avoir décrit de manière détaillée les répercussions multiples de ces pratiques, elle a rappelé que le taux de mortalité infantile était le plus élevé du monde dans les pays où les mutilations sexuelles étaient considérées comme une nécessité. Elle estime, par conséquent, que l'Organisation mondiale de la santé devrait se préoccuper davantage de ce problème. Le seul fait que la participation de plusieurs adultes soit indispensable pour maintenir durant l'opération une fillette de huit ans qui se débat devait, selon Mme Graham, alerter les organismes qui luttent contre la torture comme celles dont le rôle est de protéger l'enfance.

Aucune religion, aucune législation nationale n'impose ces pratiques. Il n'empêche que les autorités civiles et religieuses continuent à garder un silence gêné sur le problème tandis que parmi les populations s'accrédite de plus en plus la légende de la mutilation considérée comme une mesure salutaire destinée à freiner les « *appétits sexuels démesurés des femmes* » et à protéger, par conséquent, leur *moralité*.

Rompre un « silence honteux »

En outre, tout est mis en œuvre pour persuader les femmes que leurs organes génitaux sont répugnants et que seules l'excision et l'infibulation peuvent les « purifier ». La souffrance est donc justifiée par des motifs moraux, hygiéniques, sociaux et esthétiques. Ainsi, dans le nord du Nigéria, pour la future belle-mère l'opération constitue la seule preuve de la pureté de la fiancée et la rend digne du mariage. Au Mali, au Kenya, dans le nord du Soudan et au Nigéria, les femmes sont persuadées que le clitoris est un organe « agressif » dont ils convient de se débarrasser au plus tôt. Pour leur part, les Ethiopiennes pensent que si on ne l'enlève pas, il continuera à s'allonger durant toute leur existence.

En Côte-d'Ivoire on fait croire aux femmes qu'elles ne pourront pas avoir d'enfant si elles n'ont pas été excisées. Les préjugés de toutes sortes sont aussi tenaces en Somalie, à Djibouti, au nord du Soudan, en Oman, dans les Emirats arabes unis, en Egypte et parmi la population musulmane d'Indonésie et de Malaisie. En outre, dans certaines contrées la mutilation des fillettes s'entoure du cérémonial rituel de l'initiation.

Le Minority Rights Group explique en grande partie la persistance de ces pratiques et de ces coutumes par la volonté d'accentuar au maximum la différence entre les femmes et les hommes, au seul avantage de ces derniers.

Mme Graham estime que l'ONU, conformément à la Déclaration des droits de l'homme devrait tout mettre en œuvre pour rompre le « silence honteux » qui recouvre d'autant plus facilement les mutilations sexuelles féminines qu'elles sont dissimulées. Les Nations unies doivent également protéger les victimes, surtout quand il s'agit d'enfants.

Les initiatives prises en ce sens sur le plan privé et par des organisations non gouvernementales sont utiles mais ne donnent que de bien faibles résultats. Le M.R.G. demande que la commission des droits de l'homme de l'ONU mette en place un mécanisme spécifique de lutte contre les abus dont sont victimes les femmes et les fillettes et préconise la création d'une sous-commission spéciale pour la protection de leurs droits. Pour Mme Graham, le souci de la part de la communauté internationale de ne pas vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat et celui d'en respecter les traditions ne sauraient en aucun cas justifier l'injustice que représentent de telles pratiques.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Les travaux présentés à Genève ont été menés majoritairement par des femmes originaires des pays en cause.

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le médiateur est une « autorité administrative »

Un commissaire aux comptes, M. Retail, rencontrant des difficultés dans ses relations avec la Commission des opérations de Bourse, a saisi à plusieurs reprises le médiateur, par l'intermédiaire de M. Jean-Pierre Cot, alors député. Le 23 septembre 1976, le médiateur répondait au député que, en l'absence d'éléments nouveaux, il ne poursuivrait pas l'instruction de l'affaire, qui, selon lui, excédait les limites de sa compétence. M. Retail a demandé au Conseil d'Etat d'annuler cette « décision ».

Ainsi s'est trouvée posée la question de savoir si le juge administratif est compétent pour exercer un contrôle sur les actes du médiateur. On pouvait en effet penser que cette institution originale, créée par la loi du 3 janvier 1973, qui dispose d'une très grande indépendance et qui entretient des liens privilégiés avec le Parlement (puisque seuls des parlementaires peuvent le saisir) échappait à ce contrôle. Mais le Conseil d'Etat n'a pas retenu cette solution. Par une décision de section rendue le 10 juillet, sur le rapport de Mme Françoise Ducery, après observations de Mme Copper-Roger et sur les conclusions de M. Michel Franc, il vient de juger que « *le médiateur a le caractère d'une autorité administrative* ».

Si le médiateur prend des décisions « *faisant grief* », leur légalité peut donc être contestée devant le tribunal administratif et, en appel, devant le Conseil d'Etat. Cependant, pour l'essentiel, son activité consiste à émettre des recommandations et des avis et à formuler des propositions : dans ces cas, il n'y a pas véritablement de « décision », dont le juge ait à apprécier la légalité. Cela explique que, dans l'affaire qui lui était soumise, le Conseil d'Etat ait rejeté le recours de M. Retail. Il a en effet jugé que « *les réponses adressées par le médiateur aux parlementaires qui le saisissent de réclamations en vertu de l'article 6 de la loi... n'ont pas le caractère de décisions administratives* » susceptible de recours.

Cette solution n'exclut pas pour autant un contrôle du juge administratif dans d'autres domaines où le médiateur peut prendre de véritables « décisions » (par exemple vis-à-vis de son personnel ou s'il demande des poursuites disciplinaires contre un agent public).

Faits et jugements

Les cafés parisiens seront mieux surveillés

Le contrôle par la police des débits de boisson, et plus généralement des établissements ouverts au public, sera systématisé : c'est ce que M. Jean Perier, le nouveau préfet de police de Paris, a demandé, *dans une note adressée aux directeurs de la police juciaire, des Renseignements généraux et de la Sécurité publique*. Cette action préventive sera réalisée dans le cadre de l' « îlotage », c'est-à-dire de l'action quotidienne des policiers attachés à un quartier. La police devra notamment prévenir l'alcoolisme des mineurs et empêcher les fermetures tardives, les jeux illicites ainsi que les atteintes à la sécurité publique. *Le préfet de police veut ainsi rassurer les clients et les riverains.* Il a demandé que ces contrôles soient réalisés avec la courtoisie nécessaire et sans aucune discrimination. *Mais, précise-t-on à la préfecture de police,* « avec toute la fermeté nécessaire ».

LA MORT D'UN ENFANT

Un enfant âgé de deux ans et demi, Jean-Jacques Bédinier est mort, dimanche 16 août, à Carvin (*Pas-de-Calais*) de malnutrition et de manque de soins. Ses parents se sont présentés dimanche à l'hôpital de la ville alors que l'enfant venait de mourir deux heures plus tôt. *Alertée*, la police a découvert au domicile familial les deux sœurs de Jean-Jacques, Martine, trois ans et demi, actuellement hors de danger, et Thérèse, un an et demi, dans un état *désespéré*. Les deux enfants ont été hospitalisés dans un service de pédiatrie. M. Bédinier, âgé de vingt-cinq ans, était mineur à Oignies. Celui-ci, ainsi que sa *femme* Denise, vingt-trois ans, ont été inculpés lundi soir de « mauvais traitement à enfants de moins de quinze ans ayant entraîné la mort de l'un d'entre eux ».

Le cambriolage du Mas d'Artigny aurait rapporté 5 millions de francs

Quarante coffres réservés à la clientèle de l'hôtel Le Mas d'Artigny, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), ont été forcés dans la nuit de dimanche 16 à lundi 17 août par cinq hommes armés qui avaient auparavant maîtrisé les deux gardiens de l'établissement. Les malfaiteurs, dont deux ont agi à visage découvert, ont ligoté les deux veilleurs de nuit et ont ensuite ouvert les coffres à l'aide de pieds-de-biche. Le service régional de la police judiciaire de Nice, qui ne dispose pour l'instant d'aucune piste, cherche à évaluer le montant du vol qui, selon une première approximation, aurait rapporté environ 5 millions de francs. Selon le S.R.P.J. de Nice, les « casses » d'hôtels constituent une nouvelle forme de banditisme pendant les mois d'été. « *Au lieu de courir le risque de « braquer » une banque,* expliquent les enquêteurs, *ils préfèrent opérer la nuit en toute tranquillité dans les hôtels de luxe.* »

Un différend à l'origine de la fusillade de la rue Copernic

La fusillade, qui a fait deux morts et un blessé vendredi 14 août, à 22 h. 30, dans un immeuble du seizième arrondissement de Paris, au 26 de la rue Copernic, est l'aboutissement d'une dispute (*le Monde* daté 16-17 août). Une jeune fille, Mlle Véronique Bordas, avait noué des relations avec un jeune homme, M. Hocine Bencheick. Comme celui-ci la brutalisait, Mlle Bordas avait demandé à un de ses amis, M. Gilbert Charpin, d'exiger de M. Bencheick qu'il s'explique. Méfiant, celui-ci était arrivé rue Copernic accompagné d'un ami, M. Mustapha Merrah. Dans la chambre de service qu'occupait Mlle Bordas les attendaient, outre M. Charpin, trois amis de celui-ci, appelés en renfort, MM. Philippe Gardy, Michel Nicolay et Gilles Aubert.

Une fusillade a éclaté des deux côtés. MM. Gardy et Nicolay ont été tués. Blessé, M. Merrah a été appréhendé, alors qu'il s'enfuyait, par les policiers en faction devant la synagogue de la rue Copernic. M. Charpin, qui a été blessé à un bras, a été arrêté, ainsi que M. Aubert et Mlle Bordas.

Tous trois, ainsi que M. Merrah, ont été inculpés lundi 17 août par M. Pierre Biswang, juge d'instruction. L'ancien ami de Mlle Bordas, M. Bencheick, est en fuite.

● *Un trafic de motos volées* a été découvert dans la région parisienne par les policiers de la brigade de répression du banditisme qui ont trouvé dans un garage d'Ivry (Val-de-Marne) cinquante-cinq motos entièrement démontées, des pièces détachées de deux cents autres engins, ainsi que sept véhicules intacts, dont seul le numéro de moteur avait été effacé. Il s'agissait dans tous les cas de grosses cylindrées. Le locataire de l'établissement, qui n'était pas déclaré au registre du commerce, M. José Cloquell, vingt-deux ans, et ses associés, MM. Luis Miranda Lopez et Joël Haye, ont été inculpés de vol et de recel.

En Belgique

PULLULATION D'INSECTES « MANGEURS DE PAIN »

Bruxelles (*A.F.P.*). — Une pullulation de petits coléoptères « mangeurs de pain » est signalée depuis quelques jours en Belgique. Partis de Huy (sur la Meuse, entre Liège et Namur), les insectes seraient maintenant dans la région de Charleroi, à 50 kilomètres au sud-ouest.

[Il s'agit de Gibbium psylloides (de la famille des Ptinidées), petits coléoptères rouge grenat de 2 à 3 millimètres, et presque sphériques, leur corps globuleux et leurs six longues pattes les font appeler parfois « coléoptères-araignées », bien que les araignées, dotées de huit pattes, ne soient pas des insectes. Leur corps est sclérifié, c'est-à-dire qu'il n'est pas mou.

Les Gibbium psylloides font partie des insectes dits domestiques. Ils vivent aux dépens de denrées alimentaires très diverses, avariées ou moisies de préférence, et obligatoirement humides ; ils ne sont pas dangereux pour l'homme, mais peuvent être redoutables pour les stocks de denrées alimentaires. Toutefois, leurs pullulations ne sont pas fréquentes et ils disparaissent après quelque temps... avant de retrouver des conditions favorisant leur prolifération. Les Gibbium psylloides sont plutôt rares en Europe. On les trouve plus fréquemment dans les pays tropicaux où ils paraissent aimer particulièrement les stocks d'épices. Il existe en Europe une espèce très voisine, mais brune, qui prolifère dans les nids de pigeons comme cela s'est produit il y a quelques années dans la banlieue parisienne.]

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Les établissements du plateau d'Assy (Haute-Savoie)

Contestant l'affirmation selon laquelle le plateau d'Assy (Haute-Savoie) « est une station climatique dont les sanatoriums tentent une difficile conversion en centres de vacances d'été et de ski d'hiver », *comme il était indiqué dans un article consacré au complexe sportif du lycée du Mont-Blanc, publié dans nos éditions du 24 juillet, le docteur F. Tobe, président du syndicat professionnel des établissements d'hospitalisation de Passy, nous demande d'indiquer que :*

La plus haute des agglomérations de la commune de Passy, le plateau d'Assy, est une station climatique de cure s'étageant de 1 000 à 1 200 mètres d'altitude. Elle compte dix établissements totalisant plus de mille cent lits, largement convertis dans des disciplines médicales très variées relevant des différents aspects du moyen séjour hospitalier. Toutefois, certains anciens établissements antituberculeux se sont convertis en centres de vacances, à la faveur du caractère exceptionnel du site, de ses ressources touristiques, de la création et du développement, plus haut, entre 1 300 et 1 700 mètres, du stade de neige de Plaine-Joux, jusqu'à la limite des réserves naturelles récemment créées.

● PRECISION. — Nous avons publié dans *le Monde* du 14 août la liste supplémentaire des candidats admis aux concours d'agrégation, qui exceptionnellement cette année grâce au collectif budgétaire voté en juillet, sont déclarés définitivement admis. A cette liste, il faut rajouter, pour l'agrégation de biochimie, génie biologie (voir *le Monde* du 21 juillet) : Mlle Michèle Darmon.

SPORTS

NATATION

Mary Meagher, vedette des championnats des États-Unis

Mary Meagher, bientôt dix-sept ans, a été la grande vedette d'une « petite » année pour la natation américaine. Deux records du monde seulement ont été battus, à Milwaukee (Wisconsin), au cours des championnats des Etats-Unis, qui ont pris fin dimanche 17 août, et tous deux ont été améliorés par Mary Meagher sur 100 mètres et 200 mètres papillon. Malgré cette « petite » année, la natation américaine se porte quand même bien. Il suffit, pour s'en persuader, de comparer les résultats de Milwaukee avec ceux de Moscou, où les Soviétiques ont, dans le même temps, disputé leurs championnats nationaux. Le match qui va opposer, dans quelques jours (21 août-23 août), les deux pays, à Kiev, le démontrera.

Une vedette — et ce n'est pas facile de l'être aux Etats-Unis — chasse l'autre. Il y a trois ans, le numéro un de la natation américaine était Tracey Caulkins. L'an dernier, c'était Ambrose Gaines, le plus rapide nageur du monde sur 100 mètres (49 sec. 36/100), détenteur pour faire bon compte du record du 200 mètres. Aujourd'hui, et sans crier gare, Ambrose Gaines a renoncé à la compétition. Les Jeux olympiques de Los Angeles (1984) sont trop loin. Gaines voulait battre le record du 100 mètres avant de prendre sa retraite. C'est fait. Il est parti.

La place vacante a été prise par Mary Meagher, désormais donc la plus en vue de la natation américaine. Elle affiche une telle supériorité en papillon sur tout le monde, y compris sur ses compatriotes, qu'on ne voit pas comment elle pourrait vraiment être battue : 2 min. 05 sec. 96/100 sur 200 mètres, 57 sec. 93/100 sur 100 mètres. C'est Mark Spitz au féminin. Comment oublier que les records de France, sur ces deux distances, sont de 2 min. 17 sec. 30/100 et de 1 min. 04 sec. 07/100...

Les Français qui se sont frottés aux Américains à Milwaukee ont d'ailleurs vite compris ce qui faisait la différence. Ils étaient deux, Frédéric Delcourt et Xavier Savin, nos deux « meilleurs champions ». Aucun n'a même accédé aux finales : le douzième temps pour Delcourt, le treizième pour Savin. Heureusement qu'aux Jeux olympiques, le nombre des participants est limité à trois par nation, de manière à préserver le caractère universel de la natation...

Mary Meagher s'entraîne 13 kilomètres par jour, en deux séances, au Lakeside Swim Club de Louisville, dans le Kentucky. Elle a changé cette année d'entraîneur et n'a pas à s'en plaindre. Dimanche 16 août elle a tout simplement battu — pulvérisé serait plus exact — son record aux 100 mètres papillon de 1 sec. 3/100 ! Pour fixer les idées et apprécier à sa juste valeur la performance de Mary Meagher — encore une comparaison — on peut noter en passant qu'en nageant en papillon elle serait devenue, et facilement, la championne de France de nage libre aux récents championnats de Dunkerque.

Mary Meagher n'a pas d'états d'âme inutiles. Elle nage et poursuit ses études. Douée dans la piscine, douée à l'école. Tout juste a-t-elle fait un choix et reculé d'un an son entrée à l'université pour ne pas perturber sa préparation des Jeux de Los Angeles. Ses parents, des immigrés irlandais, s'ils sont fiers, n'ont pas d'yeux que pour elle. A la grande table des Meagher on doit souvent parler d'autre chose que de natation. Ils sont onze enfants dans la famille, Mary est la dixième, presque la petite dernière. Mais, à sa manière, la première.

FRANÇOIS JANIN.

ALPINISME

Double exploit dans le massif du Mont-Blanc

De notre correspondant

Chamonix. — Les alpinistes Jean-Marc Boivin et Patrick Berhault ont réalisé, vendredi 14 août, deux prestigieuses ascensions dans le massif du Mont-Blanc. Tout d'abord, la face sud de l'aiguille du Fou (3 501 mètres), une paroi rocheuse d'une extrême difficulté, gravie pour la première fois en juillet 1963 par quatre alpinistes américains, dont Garry Hemming. Partis du bas de la voie à 5 h. 40 du matin, ils atteignaient le sommet quatre heures plus tard, ce qui constitue leur premier exploit.

Le second objectif des alpinistes était l'ascension de la directe américaine dans la face ouest des Drus (3 733 mètres), ouverte par G. Hemming et R. Robins au cours des journées des 24, 25 et 26 juillet 1962. Pour se déplacer le plus rapidement possible entre ces deux montagnes, distantes d'environ 4 kilomètres à vol d'oiseau, les alpinistes utilisèrent une aile volante biplace qu'ils avaient déposée, quelques jours plus tôt, à proximité de l'aiguille de Blaitière (3 500 mètres). Retardés par des conditions aérologiques délicates, les deux alpinistes atterrirent au pied des Drus à 13 heures, vers 2 700 mètres d'altitude.

Ils escaladèrent presque aussitôt la voie projetée. Quatre heures plus tard, ils avaient franchi les principales difficultés de cette ascension extrêmement aérienne qui compte plusieurs passages très accidentés, mais qu'on gravit jusqu'au « bloc coincé », généralement en escalade libre. C'est à cet endroit que Jean-Marc Boivin et Patrick Berhault durent stopper leur ascension, le sac de matériel qu'ils avaient caché quelques jours plus tôt dans la paroi ayant été dérobé. Après avoir fait un rappel, ils rejoignirent leur aile volante, qui leur permit d'atteindre, de nuit, la plaine de Chamonix.

La méthode utilisée par les « alpinistes libéristes » pour se déplacer et l'extrême rapidité avec laquelle Boivin et Berhault ont escaladé deux des plus prestigieux itinéraires du massif du Mont-Blanc constituent l'un des exploits alpins des plus originaux réalisés ces dernières années en montagne.

Guide de haute montagne, spécialiste des descentes extrêmes à ski, Jean-Marc Boivin détient également le record du monde d'altitude en aile volante. Membre, en 1979, de l'expédition nationale française au K 2 (8 610 mètres), il s'envola depuis un vertigineux balcon de glace situé à 7 600 mètres d'altitude, où avait été installé le camp quatre de l'expédition.

CLAUDE FRANCILLON.

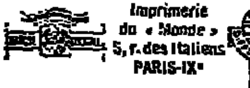
ATHLÉTISME. — *Le perchiste français Jean-Michel Bellot a été sélectionné dans l'équipe d'Europe qui disputera la coupe du monde les 4, 5 et 6 septembre à Rome. Herman Panzo a été retenu comme remplaçant pour le 100 mètres et le 4 × 100 mètres.*

TENNIS. — *Les Français Thierry Tulasne et Jérôme Potier ont passé le premier tour du championnat de l'Association des tennismen professionnels, organisé à Cincinnati et doté de 200 000 dollars. Le premier a battu le Suisse Roland Stadler, 6-1, 1-0 (abandon), et le second a dominé l'Américain Jeff Borowiak, 3-6, 6-3, 6-4. Pascal Portes et Dominique Bedel ont été battus respectivement par l'Américain Stan Smith, 6-3, 6-3, et par le Néo-Zélandais Russel Simpson, 3-6, 6-1, 6-1.*

MÉDECINE

● *Le ministère espagnol de la santé* a indiqué le lundi 17 août que l'épidémie de « *pneumonie atypique* » avait fait cinq nouvelles victimes au cours du week-end (quatre à Madrid, une à León), portant à quatre-vingt-seize le nombre total des décès. Dans l'ensemble du pays, un millier de personnes sont toujours hospitalisées pour avoir consommé de l'huile de colza dénaturée. Selon le ministère, plus de 1 000 tonnes d'huiles suspectes ont déjà été confisquées.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1980

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

SC.PO
préparations d'été ou annuelles sur place, ou par correspondance
2 centres : Quartier latin ou Neuilly
CEPES 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94/745.09.19
enseignement supérieur privé

Unités de Pédagogie Active
COURS PARTICULIERS - COURS DE VACANCES - COURS ANNUELS
Cycle « d'observation » 6e, 5e, cycle d'orientation 4e, 3e, possibilité de faire chacun de ces deux premiers cycles en un an, cours renforcés, second cycle 2e à terminale A, B, C, D, G toutes langues.
du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures - 14 heures à 19 heures, samedi de 9 heures à 12 heures.
M. SARI, 68, avenue d'Iéna, 75016 Paris.
720-36-80 - 720-44-38.

DÈS 31 AOUT 81
MATH-PHYS INTENSIFS
et 6e A terminale, Sup,
Classes de 15 élèves
SARI - 68, av d'Iéna, 75016 Paris
Tél. 720-36-80 - 720-44-38



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Une veste pour la rentrée



(Croquis de Maroq.)

Vous réaliserez, en vacances, cette veste pour la rentrée, créée par Alain Derda pour les lectrices du *Monde*. Le fil : la « superchenille » de Pingouin en gris perle ; le point : mousse ; des aiguilles : du 8. Donc, un travail qui avance à toute allure et n'exige que quarante heures en tout, pour un prix de 285 francs.

Sa forme est épaulée, avec une encolure roulée et biaisée, et les emmanchures larges. Cette veste se porte aussi facilement sur un pantalon de vacances que sur une jupe de bureau.

Pour obtenir les explications complémentaires, envoyez une enveloppe timbrée à votre nom et adresse au Club du tricot Pingouin, 150, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

NATHALIE MONT-SERVAN.

JEUX

« PORTRAIT CHINOIS »

Problème n° 15

Le « portrait chinois » — plus connu sous le nom de « *Si c'était...* » — consiste à faire deviner le nom d'un personnage, réel ou mythique, grâce aux réponses fournies aux questions exprimées sous la forme « Si c'était... un *animal*, lequel serait-ce ? », « Si c'était... un film, lequel serait-ce ? »... Le portrait est dénommé « chinois » d'après l'acception de « chinoiseries » au sens de : « subtilités, complications ».

Toutes les réponses font appel aux jeux de mots, aux calembours, fondés très souvent sur la polysémie des mots, et à l'érudition... souriante.

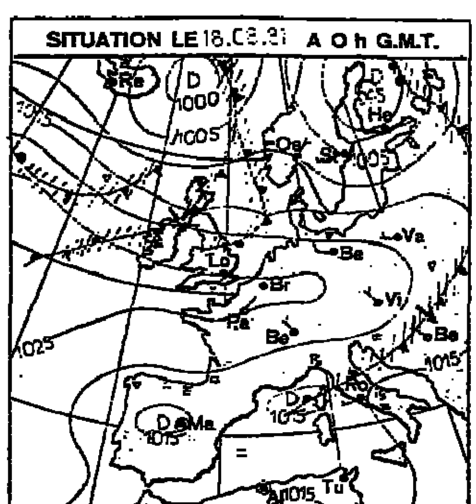
1. *Si c'était une ville ?*
   — La Havane ou Casablanca.
2. *Si c'était un animal ?*
   — Un canard ou une pie, ou encore un singe.
3. *Si c'était un instrument de musique ?*
   — Une harpe ou une guitare.
4. *Si c'était un personnage de Walt Disney ?*
   — Minnie.
5. *Si c'était des personnages de la mythologie ?*
   — Les Ménades.
6. *Si c'était un film ?*
   — « Le Dictateur ».
7. *Si c'était un livre ?*
   — « Les Frères », de Constantin Fédine, ou « le Frère cadet », de Hans Erich Nossak.
8. *Si c'était une fleur ?*
   — Une marguerite.
9. *Si c'était un prénom féminin ?*
   — Elizabeth.
10. *Si c'était un personnage historique ?*
    — Jules César.

● Renseignement : le personnage à découvrir est du sexe masculin, et a vécu après 1800.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.08.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19-8-81 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

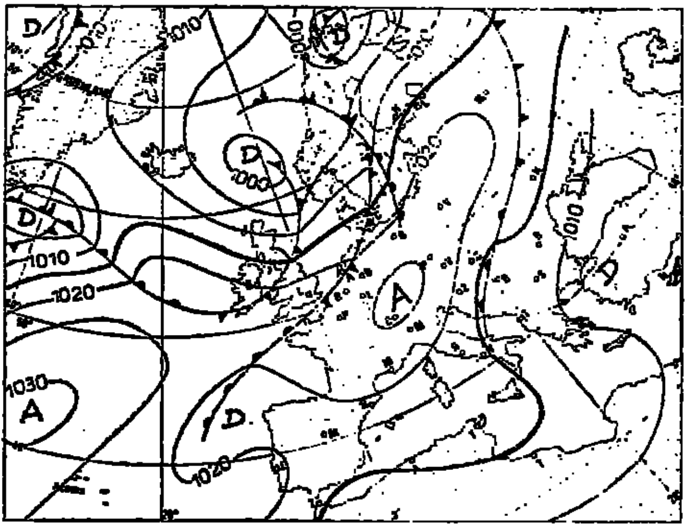
Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 août à 0 heure et le mercredi 19 août à 24 heures :

Les hautes pressions, axées du nord des Açores à l'Europe centrale, s'affaibliront dans leur partie centrale sous l'action du front froid, en déplacement vers le sud-est des îles Britanniques. Ce front, dont l'activité propre sera faible, aura cependant pour effet de développer une activité orageuse de l'Espagne vers nos montagnes du centre puis de l'est.

Mercredi matin, le temps sera nuageux à très nuageux de la Bretagne à la frontière belge, avec quelques faibles pluies, surtout au nord de la Seine et quelques ondées ou orages plus à l'ouest. Le matin également quelques foyers orageux pourront débuter sur le Sud-Ouest. Dans la journée, cette zone orageuse discontinue, mais avec des orages parfois forts, se déplacera lentement vers le sud-est pour être axée le soir des Pyrénées occidentales au nord du Massif Central et aux Vosges. Au nord-ouest du front froid, le temps deviendra un peu plus frais, variable, avec des éclaircies. Sur le reste de la France, le temps, un peu plus chaud que la veille, sera bien ensoleillé après la disparition des brouillard isolés du matin.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 août ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 août) : Ajaccio, 27 et 18 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 28 et 12 ; Bourges, 22 et 10 ; Brest, 22 et 9 ; Caen, 19 et 7 ; Cherbourg, 19 et 7 ; Clermont-Ferrand, 22 et 5 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 22 et 8 ; Marseille-Marignane, 29 et 17 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 21 et 7 ; Pau, 24 et 19 ; Perpignan, 30 et 20 ; Rennes, 23 et 9 ; Strasbourg, 21 et 9 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 25 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 19 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 16 degrés ; Amsterdam, 19 et 10 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 18 et 12 ; Bonn, 18 et 6 ; Bruxelles, 19 et 9 ; Le Caire, 34 et 24 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 21 et 12 ; Genève, 24 et 11 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 34 et 15 ; Moscou, 26 et 17 ; New-York, 26 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 14 et 9.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 18 août 1981 à 8 heures : 1 025,6 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

TEMPS PROBABLE DU JEUDI 20 AU DIMANCHE 23 AOUT

JEUDI : une zone de temps nuageux et orageux affectera encore les régions allant des Pyrénées au Jura et au nord des Alpes, le matin. Elles se décaleront vers le sud-est pour ne plus affecter que le pourtour méditerranéen, les Alpes et la Corse, le soir. Ailleurs, le temps sera frais, variable mais assez nuageux.

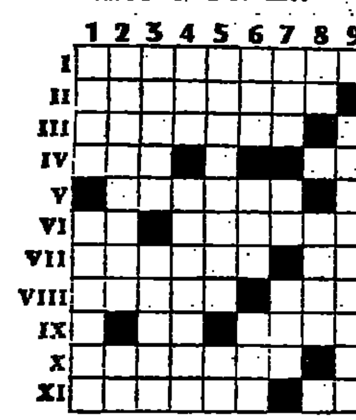
VENDREDI : des ondées orageuses persisteront sur la Corse ; sur le reste du pays, le temps sera frais avec des éclaircies matinales, puis des passages nuageux. Ces nuages seront plus abondants au nord de la Loire et accompagnés d'averses ou de petite pluie. Le mistral soufflera dans la vallée du Rhône.

SAMEDI et DIMANCHE : le temps frais avec vent du nord-est à nord persistera, mais les averses se limiteront à l'extrême-est du pays et les éclaircies deviendront plus belles par l'ouest. Le mistral persistera.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2997



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III								■	
IV				■		■	■		
V	■							■	
VI			■						
VII							■		
VIII						■			
IX		■			■				
X								■	
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Jets d'eau dans un bassin. — II. Interdit aux femmes, même les plus ambitieuses, tout espoir de situation intéressante. — III. Compositeur espagnol. — IV. A intéressé Ingres à double titre. Roule et se laisser guider par le hasard. — V. De nos jours, on chanterait plutôt le *De profondis* à leur place. — VI. Saint. Tenait au courant. — VII. Saint, il dura moins longtemps que le « Céleste ». Négation. — VIII. Ne saurait passer pour l'occasion du jour. Ses paysans sont nombreux, mais les Bourgeois y occupent la première place. — IX. Note. Grâce arabe. — X. Façon de prendre les gourmands sur le faite. — XI. Fondateur du *Babillard*. Copulative.

VERTICALEMENT

1. Pas très catholique quand il est baptisé. Ennemies de la presse. — 2. Homme ayant pioché pour améliorer la culture des autres. Jumelles de guetteur. — 3. Sympathique quand elle est insolente. Peut être la suite logique d'un bouillon, dans tous les sens du terme. — 4. Haute école. Abus de confiance. — 5. Femme bénéficiant d'un régime de faveur. Article étranger. — 6. L'Atlantique vu d'Atlanta. Beaucoup s'en iront avant la prochaine. Critique, il ne saurait être tendre. — 7. Repousse certaine cuisine. Possessif. Fait saigner le cœur quand on la fend. — 8. Personnel. Dauphin dans un pays sans royaume. — 9. Durée d'un bail concernant un important logement de fonction.

Solution du problème n° 2996

Horizontalement

I. Perle. Cap. — II. Ecouler. — III. Sou. Otage. — IV. Atteint. — V. Et. Aède. — VI. Te. Ça. Ré. — VII. Eta. Pièce. — VIII. Urubu. Sil. — IX. Rotera. Mi. — X. Irradiée. — XI. Utes. Ys.

Verticalement

1. Pesanteur. — 2. Ecot. Etroit. — 3. Route. Autre. — 4. Lu. Etc. Bers. — 5. Eloi. Apura. — 6. Etna. Ady. — 7. Cratères. Is. — 8. Décime. — 9. Piège. Eller (cf. cercle).

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 AOUT

« Parc des Buttes-Chaumont », 15 h., métro Botzaris (Approche de l'art).

« Passy », 15 h., place Jean-Lorrain, métro Michel-Ange (l'Art pour tous).

« Musée du Jeu-de-Paume », 10 h. 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Place des Vosges », 15 h., 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« Des arènes de Lutèce au jardin des Plantes », 14 h. 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 18 août 1981 :

DES DECRETS

● Fixant les conditions d'application des dispositions de l'article 9 de la loi du 23 décembre 1980 en ce qui concerne le régime de retraite des tributaires de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales ;

● Relatif au régime de sécurité sociale des agents permanents des collectivités locales qui accomplissent un service à temps partiel ;

● Portant application des accords bilatéraux entre la France et divers pays européens portant dérogation à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (A.D.R.) signés entre le 21 juin 1977 et le 18 mars 1980.

UNE LISTE

● Des banques inscrites et des banques radiées.

BREF

STAGES

STAGES DE RÉNOVATION RURALE. — L'association Concordia propose deux stages de rénovation de foyer rural du 29 août au 19 septembre : aménagement d'un ancien presbytère en centre d'hébergement pour un village des pays de Loire, et rénovation d'une ferme à Feigneux (Oise).

★ Renseignements et inscriptions : Concordia, 27, rue du Pont-Neuf, B.P. 238, 75024 Paris, Cedex 01. Tél. 233-42-10.

STAGE DE CULTURE GÉNÉRALE. — Un stage-rencontre est organisé, du 7 au 11 septembre, pour la préparation à l'épreuve de culture générale de différents concours (en particulier pour l'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs). Hébergement à la base de plein air de l'UCPA, rue de Tournezy, 77590 Bois-le-Roi.

★ Renseignements et inscriptions : M. Jacques Drouet, 17, rue d'Esbly, 77240 Cesson. Tél. 063-26-01.

TOURISME

LE KENYA POUR 3 605 F. — Depuis le 1er août, Nairobi fait partie des destinations « vacances » de la compagnie Air France. Le billet aller-retour coûte 3 605 F au départ de Paris, Lyon ou Marseille, mais il implique quelques restrictions : voyage à bord des avions d'Air France ou de Kenya Airways et sans arrêt intermédiaire ; séjour de six jours à un mois ; réservation, émission et règlement simultanés du billet aller-retour sans possibilité de modification ultérieure correspondant à 20 % du prix du billet en cas d'annulation avant le départ d'impossibilité d'utiliser les places réservées.

★ Pour tous renseignements, on peut appeler le 535-61-61.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	238 F	437 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	408 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	366 F	663 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

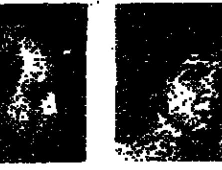
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

(Publicité)

OUBLIEZ VOTRE CALVITIE





AVANT APRES

Retrouvez les cheveux de votre jeunesse, et votre moral, grâce à notre prothèse capillaire BRIDGECAP, réalisée sur trame en cheveux de conception inédite. Cheveux naturels européens entièrement tressés et montés par « des petites mains aux doigts de fées » (Gault et Millau)

100 % MAISON

Examen-Conseil à :

EUROCAP-BRIDGECAP

75001 PARIS, 4, rue de Castiglione (1) 260-38-84

et à Bordeaux - Lille - Limoges - Lyon - Mulhouse - Nancy - Nantes - Reims - Rennes - Toulon - Toulouse.

CARNET

Naissances

Cassiopée Marie Bathilde,
est née à 16 h 50, le 12 août 1981, à Florence.
« Douce est la lumière
» Et il plaît aux yeux de voir le
» soleil » (Qo. 11-7).
Joseph Guitteny,
Alban et Mosca de Selva,
107, av. du Maine,
75014 Paris.
Masseto,
Via Luccole 7,
Molin del Piano,
50060 Firenze.

Décès

— Mlle Colette Bémont, sa fille,
Mlle Marie-Louise Bémont, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BÉMONT,
survenu le 9 août 1981, à Paris, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu le 17 août 1981.
21, rue H.-Mürger,
75019 Paris,
92, avenue Jean-Jaurès,
75019 Paris.

— M. Wolf Léo Bober, son époux,
Mme Helga Borlant et ses enfants,
M. et Mme Robert Bober et leurs enfants,
M. et Mme Henri Bober et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Kranz et leurs enfants,
Ses sœur, beau-frère, neveux et nièce,
Toute la famille,
Ses amis de Radom,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ella BOBER,
née Reif Berg,
survenu le 15 août 1981 à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 19 août 1981.
Réunion à 10 h à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ROBLOT S.A.
227-90-20
ORGANISATION D'OBSÈQUES

— Le docteur et Mme Robert Bonniot,
Françoise et Alain Bonniot,
Mme Albert Bonniot,
Mme Léon Voelckel,
Le docteur et Mme Jacques Voelckel et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Voelckel et leurs enfants,
M. et Mme Michel Voelckel et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bonniot et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Roux et leurs enfants,
Le docteur et Mme Philippe de Brabant et leurs enfants,
Marc Voelckel, son filleul,
ont la grande douleur de faire part de la mort subite, à trente et un ans, de
Patrick BONNIOT,
survenue à Carraz (Pérou) le 10 août 1981.
Un service religieux a eu lieu le 17 août au temple du Chambon-sur-Lignon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Vieux Logis ».
43400 Le Chambon-sur-Lignon.

— Grenoble, Paris.
M. et Mme Jacques Closson,
Alain, Marianne, Violaine, Lionel,
M. et Mme Yves Closson,
Marc, Arnaud, Guillaume,
M. et Mme Roger Tregoures,
Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul CLOSSON,
née Marie-Louise Bennon,
leur mère et grand-mère, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse à Paris mercredi 19 août, à 10 heures.

— Mme Jean Courdurier,
Le médecin en chef Michel Regimbaud et Mme,
Leurs enfants et petits-enfants,
Elisabeth Courdurier,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du
Docteur Jean COURDURIER,
médecin-colonel (C.R.),
ancien directeur de l'Institut Pasteur de Madagascar,
survenu à son domicile le 13 août 1981.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Aniane (Hérault).
245, avenue Daumesnil,
75012 Paris.
15 bis, rue Regimbaud,
83100 Toulon.
Hôpital militaire,
Antananarivo, Madagascar.

— Lyon, Villeurbanne, Saint-Bonnet-de-Mure.
Mme Raymond Dugas,
M. et Mme P.-L. Foucault et leur fille,
M. et Mme Yves Dugas et leur fils,
Mme Veuve Daize, sa sœur,
ainsi que toute la famille, parents et amis,
vous font part du décès de
M. Raymond DUGAS,
maître facteur de pianos,
survenu le 16 août 1981, à l'âge de soixante et un ans.
Les funérailles auront lieu le mercredi 19 août 1981, à 11 heures, au cimetière de Villeurbanne ancien.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de
Mme Rajendra C. ROY,
née Enakshi Tagore,
survenu le 16 août 1981, à Calcutta, Inde.
De la part de :
Jean et Krishna Riboud,
Christophe et Sophie Riboud,
Pénélope, Thomas et Raphaella Riboud,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
La Carelle,
69 Ouroux.

— M. et Mme Seitz Bernard,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. SEITZ Eugène,
survenu à l'Institution nationale des Invalides à Paris le 12 avril 1981 dans sa quatre-vingt-sixième année, et celui de son épouse
Mme SEITZ,
née Brun Marie Hélène Fleurie,
survenu subitement en son domicile, 2, rue Kenfer, Saint-Etienne, le 3 août 1981 à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Leurs obsèques ont eu lieu dans le recueillement familial et la plus stricte intimité.
Le Grand-Mont,
42450 Sury-le-Comtal.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 8 août 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de
Henri TRUAN,
ancien agent de publicité.
Les obsèques et le service religieux ont eu lieu dans la stricte intimité familiale le 12 août 1981.
12, rue Barrault,
75013 Paris.

Remerciements

— Saumur, Poitiers, Bellac, Limoges, Fumel.
Mlles Nadine et Anne-Gaëlle Graulout,
ainsi que toute la famille
remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par l'envoi de cartes ou de fleurs, soit en assistant aux obsèques de
Raymond et Nicole GRAULOUT,
née Brau.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la disparition de
Cécile Kayi FREITAS,
née Mensah,
que ceux qui s'en souviennent aient une pensée émue pour elle.
De la part de son époux,
Ses enfants et petits-enfants :
M. Paulin J. Freitas,
M. Horatio Freitas, sa femme et leurs enfants,
Mme Sylvia Desneuf-Freitas, son mari et leur fille,
MM. Elpidio et Carlos Freitas,
Mlle Ruffina Freitas.
146, boulevard Circulaire,
Lomé (Togo).

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

FESTIVALS

De Cap-d'Agde aux Saintes-Maries

Comme Marie-Antoinette jouait à la bergère à Trianon, Cap-d'Agde joue au village de pêcheurs. C'est un décor de théâtre qu'ont édifié depuis dix ans autour de l'Etang de Lune les responsables de la Société d'économie mixte du Biterrois et du Languedoc pour faire rêver les quatre-vingt mille citadins qui vivent l'été dans la station, et ma foi, le résultat est assez agréable. L'architecture, entièrement maîtrisée, s'inspire des maisons du pays (même si l'on a dû construire sur plusieurs étages), les couleurs sont gaies et variées : il y a dix mille bateaux dans le port, d'où le matin les plus hardis partent pêcher des thons de 200 kilos, beaucoup de bistrots sur les quais, et un Luna-Parc (sic) avec une « grande roue » sur le lido au loin.

Les touristes et estivants semblent satisfaits de Cap-d'Agde, à voir ces quais battus sans cesse, du matin jusqu'à tard dans la nuit par une foule bon enfant, jeune et familiale. Les autos sont reléguées honteusement dans l'intérieur, mais trouvent vaille que vaille à se garer. Et tout un lacis de petites rues, de piazzettas avec des fontaines, permettent de s'isoler ou de faire des promenades plus tranquilles. On est loin de l'architecture futuriste de la Grande-Motte, même si c'est tout le contraire de la campagne.

Cap-d'Agde est un des fiefs du Festival méditerranéen de François Pagès (*le Monde* du 14 août), que nous avons voulu voir sur place pour en appréhender les difficultés. L'apparence du village dissimule, en effet, les réalités. Il n'y a pas de véritables vie communautaire, pas de liens personnels, pas de « bouche à oreille » ; les touristes vont et viennent, isolés comme des monades, ne connaissent guère que les employés de leur hôtel : ils organisent seuls leur vie de vacances en fonction de facilités qui leur sont offertes, plage, bateaux, karting, etc.

L'implantation culturelle est ainsi une œuvre de longue haleine ; certs, la première année, le Festival méditerranéen avait réuni trois mille personnes sur les quais pour un programme gratuit de negro spirituals. Mais les concerts donnés dans une église n'attiraient guère plus d'une quarantaine d'auditeurs. La progression est sensible cette année, grâce à la création d'un point fixe, le Palais des congrès, qui a rassemblé environ cinq cents personnes récemment pour un concert des sœurs Labèque avec Pierre Barbizet, et le 13 août, pour l'Orchestre Bernard Thomas. Ce dernier jouait *les Quatre Saisons* et *la Symphonie auprès du Saint-Sépulcre*, de Vivaldi, ainsi que *le Concerto pour deux violons*, de Bach, avec Jean-Jacques Kantorow et le tout jeune premier violon de l'orchestre, C. Bobesco.

Programme plein d'entrain, accueilli avec enthousiasme par une foule qui n'avait cessé de grandir tout au long : il fait si bon sur la plage que l'on ne rentre qu'à la nuit noire ! On ne pouvait guère cependant apprécier la qualité musicale dans cette salle tout velours et moquette qui assourdit terriblement le son et fait paraître le son des instruments un peu étique. Inaugurée il y a un mois, elle sera prochainement modifiée. Mais on était sensible à la fraîcheur juvénile de ces interprétations, parfois simplement trop contrastées, peut-être par un souci un peu élémentaire de baroquisme échevelé. Les auditeurs étaient-ils sensibles à la distance savoureuse qu'il y avait entre ces évocations naïves et exclusivement rurales des *Quatre Saisons*, et leurs propres vacances d'été ?

Quelques jours avant, dans les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer et devant neuf cents personnes, un concert de jazz répondait parfaitement à la vocation du Festival méditerranéen : Stéphane Grappelli, le glorieux « ancêtre » du quintette du Hot-Club de France, toujours aussi vert malgré ses soixante-treize ans, masque gaullien et gouaille de titi parisien, parrainait un violoniste de vingt-cinq ans, Didier Lockwood.

Sa verve était attisée par ce jeune confrère dans des joutes d'une virtuosité diabolique, tantôt en dialogues serrés à la limite du pastiche de Bach ou de Paganini, tantôt en un swing ou un rock débridé au milieu des bruits d'enfer d'une guitare électrique, d'une guitare sèche et d'une contrebasse, d'ailleurs excellentes. On regrettait seulement la mode des micros de contact qui dénature tout à fait la qualité de sonorité si subtile de Grappelli, pourtant toujours aussi vivante, souple et enjouée. Quant à Didier Lockwood, dont les contorsions feraient pâlir de jalousie un tzigane, il improvise avec une richesse et un lyrisme solaires, une virulence rythmique, une imagination acrobatique pleine de saveur qui justifiaient parfaitement le choix de François Pagès.

JACQUES LONCHAMPT.

(*) Prochains concerts : à l'église des Saintes-Marie-de-la-Mer, le 21 août, Alexandre Lagoya, guitare ; au Palais des congrès de Cap-d'Agde, le 22 août, Augustin Dumay et Jean-Philippe Collard, violon et piano.

■ Un tableau de Rembrandt a été volé le vendredi 14 août dans la galerie Dulwich, dans la banlieue de Londres. L'œuvre, qui représente Jacob III de Gueyn (1596-1641) — jeune homme à cheveux longs et moustaches, vêtu d'une cape sombre — est estimée à 1 million de livres (11 millions de francs). Ce petit portrait avait déjà été dérobé une première fois en 1967 dans le même musée — avec deux autres Rembrandt et trois Rubens. La police avait retrouvé les toiles une semaine plus tard. Cette fois-ci, le voleur n'a eu qu'à décrocher le tableau, qui n'était relié à aucun système d'alarme, ceci durant la matinée, alors que le musée était ouvert au public.

Les experts craignent que l'œuvre, une huile sur bois très fragile et exigeant d'être conservée à une température constante, soit définitivement endommagée.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Jacques Lonchampt sur Prades (« le Monde » du 15 août), il fallait lire à la fin du premier paragraphe : « son pays natal » et non « natif », et au deuxième paragraphe : « mais le vieux « maître » avait dit », etc.

« BRITANNICUS » A EDIMBOURG

Le Britannicus de la Salamandre, dans la mise en scène de Gildas Bourdet, après le Festival de Caracas, est présenté à celui d'Edimbourg, qui s'est ouvert le 16 août et qui, jusqu'au 5 septembre, réunit des troupes venues de Grèce, de Roumanie, de Birmingham, des ballets, des concerts symphoniques, du rock, du jazz, du music-hall, des expositions, des vidéos, du cinéma. Et la « Fringe », quelque chose comme le off-Avignon, mais plus vaste encore.

Cette année y participent quatre cent soixante et onze compagnies (amateurs, universitaires, professionnels), qui présentent tous les jours et à toutes les heures huit cents spectacles des plus variés. « *Rien n'est trop bizarre pour la Fringe* », titre le *Times*. Les billets coûtent entre 1 et 2 livres, quelquefois 3 pour les opérations de « prestige » avec des comédiens connus. Des comédiens, il y en a neuf mille qui déboulent sur l'« Athènes du Nord ». « *la ville la plus civilisée du monde* », disent ses habitants. La plupart de ceux-ci, d'ailleurs, fuient vers des lieux plus tranquilles et louent leurs appartements aux artistes et aux journalistes pendant ces trois semaines.

Les touristes-spectateurs n'ont sans doute pas le temps de visiter les merveilles architecturales d'Edimbourg, transformée en Babylone cosmopolite avant de redevenir une « *vieille dame austère qui compte ses sous* ». Car, si le Festival est né d'une volonté utopique de faire communiquer les cultures et les peuples, il est solidement « sponsorisé », et, là comme à Avignon, le remue-ménage d'été est source de profits.

C. G.

★ Festival d'Edimbourg (031) 226.40.01.

★ La Fringe (031) 226.52.57.

MUSIQUE

HOMMAGE A KARL BÖHM

Les obsèques de Karl Böhm, décédé le 14 août à Salzbourg (*le Monde* du 15 et daté 16-17 août), auront lieu dans la plus stricte intimité à Graz, ville natale du chef d'orchestre autrichien, à une date que la famille ne souhaite pas divulguer. Après la *Musique maçonnique* (ode funèbre de Mozart, exécutée dimanche à Salzbourg par Herbert von Karajan, plusieurs autres concerts sont prévus à la mémoire du chef d'orchestre. Le 26 août, James Levine dirigera les Wiener philharmoniker, et le chœur de l'Opéra de Vienne, qui exécuteront, dans la cathédrale de Salzbourg, le *Requiem* de Mozart. Le 29 août, Wolfgang Sawalliach remplacera, à Salzbourg, Karl Böhm, qui aurait lui-même dû [illegible] huitième et neuvième symphonies de Schubert. Le 19 septembre — jour où le prix « Une vie pour la musique », dont le lauréat est choisi par cent cinquante critiques musicaux européens, aurait été décerné à Karl Böhm, — un concert sera joué à Venise par l'orchestre du *Teatro la Fenice*.

EXPOSITIONS

Les chasses du comte Seilern

(Suite de la première page.)

Comme la plupart des collections contemporaines, la collection Seilern a été constituée au gré des ventes, des œuvres qui passent sur le marché, et la décrire entièrement ne donnerait lieu qu'à une fastidieuse énumération. Par l'intérêt qu'elle porte aux Flandres (et à Venise), par l'indifférence qu'elle manifeste à l'égard de la peinture anglaise et — à l'exception d'un petit paysage de Claude — de la peinture française classique, c'est une collection assez autrichienne de ton, on dirait presque assez Habsbourg, si elle ne s'était voulue aussi résolument modeste, inattendue et confidentielle.

Certes, il y a quelques pièces souveraines : une *Vierge aux anges*, de Quentin Matsys, le trytyque de la mise au tombeau, une des premières œuvres attestées du maître de Flemalle et un autre triptyque dû à Bernado Daddi, qui éblouit autant par sa délicatesse poétique que par son parfait état de conservation. Nulle main impure ne semble y avoir laissé de trace depuis l'année de son exécution, 1338, et c'est presque par miracle si l'on pense aux invraisemblables opérations de rajeunissement dont ont été victimes la plupart des tableaux de primitifs.

Mais la collection Seilern est aussi remarquable, et c'est toujours très bon signe, par le nombre et la qualité des petits formats qu'elle propose à l'amateur : une vierge de Crespi, le *Vertumme et Pomone*, de Domenico Fetti, une *Mise au tombeau* sur velin dont la main est très proche de celle de Mantegna, et cette merveille qu'est le *Christ et la femme adultère*, de Breughel l'Ancien rarissime grisaille qui provient de l'héritage de l'artiste et appartient au cardinal Borromée.

Un autre témoignage de cette curiosité érudite et raffinée, on le trouvera dans les petits panneaux de David Teniers qui sont les copies des tableaux italiens de l'archiduc Léopold-Guillaume. L'archiduc (que Antoine Seilern vénérait comme le fondateur du Kunsthistorisches Museum de Vienne) commenta ces copies alors qu'il était gouverneur des Pays-Bas méridionaux et à l'intention des graveurs qui devaient publier en 1660 l'ensemble de sa collection. Cela tient dans la main, mais on n'imagine rien de plus charmant que la manière dont le bon Teniers a transposé dans sa langue naïve et souriante les pâles accents d'un Antonello da Messina ou d'un Tintoret.

Bref pour les Teniers et pour tant d'autres œuvres en apparence mineures ou même incertaines (les Parmesan en particulier), la collection Seilern est le contraire d'une collection de milliardaire d'une de ces collections de « riches avares et insolents », comme disait déjà Diderot qui rameutent les foules et les folliculaires mais laissent une impression moralement presque désagréable. C'est une collection d'homme de goût et de savoir, une collection d'historien d'art pour tout dire, dont la subtilité n'est pas toujours évidente au premier regard.

Cela dit, Antoine Seilern ne dédaignait nullement les grands morceaux comme le montre la constance avec laquelle il réunit un ensemble particulièrement impressionnant de tableaux (et de dessins) de Rubens, qui fut à l'évidence un dieu. On verra à l'institut Courtauld deux œuvres exécutées par l'artiste à Anvers, lors de son retour d'Italie, des copies d'œuvres italiennes (le *Balthazar Castiglione*, de Raphaël, la *Mise au tombeau*, du Caravage), de beaux portraits, et cette toile incroyable de frénésie apocalyptique, de terreur sacrée et visionnaire qu'est la *Conversion de saint Paul*.

On y verra encore deux modèles, superbes et super-homériques, pour les tapisseries de l'histoire d'Achille. Mais là aussi, ce qui a intéressé Antoine Seilern, c'est la recherche du document rare plus que prestigieux qui permet de reconstituer un ensemble, et, dans le cas de Rubens, d'évoquer des grandes entreprises décoratives de l'artiste. Il réussit à acquérir deux des esquisses pour la Torre de la Parada, le pavillon de chasse de Philippe IV, près de Madrid, et, surtout, six des fulgurants « modelli » destinés au plafond de l'église des Jésuites à Anvers. Même politique, si l'on peut dire, à propos de Tiepolo, son autre dieu, dont il retrouva, véritable triomphe pour un collectionneur, les cinq esquisses encore existantes des tableaux d'autel destinés au monastère des Franciscains déchaussés d'Aranjuez.

Quelle moisson !

Si remarquables que soient ces ensembles et quelques autres tableaux que l'on s'en voudrait de ne pas ou moins citer — ainsi une *Sainte Famille*, de Lotto, une *Incrédulité de saint Thomas*, ou encore une *Polydore*, de Caravage, — c'est dans sa collection de dessins qu'Antoine Seilern s'assura une réputation unique dans le monde des connaisseurs. Une collection comme on n'en fera sans doute plus de semblable, et dont il serait vain de vouloir ici détailler les merveilles.

Citons seulement, du côté de ses chers Flamands, l'ensemble des Rubens, avec un somptueux vitrail d'Hélène Fourment, un rarissime Hugo Van der Goes, un Christ de Van Dyck et quelques paysages de Breughel, que l'on pourra comparer à ceux de Fra Bartolomeo, de Guardi, de Canaletto, de Claude, à une vue de Diemen, de Rembrandt, Rembrandt auquel il est venu assez tard, mais dont il rassemble, après la guerre, une vingtaine de feuilles d'une qualité exceptionnelle si l'on en juge par celle d'une silhouette de Saskia, debout, une fleur à la main, dans son grand manteau d'ombre et d'exquise gaucherie juvénile.

A l'Italie aussi, Seilern vint assez tard. Mais quelle moisson ! Leonard, Bellini, Tintoret, un Carpaccio presque insolent de vérité familière avec une vierge qui fait la lecture à son divin fils, comme une maîtresse d'école du genre sec et expéditif. Et, tenez-vous bien, six Michel-Ange, dont l'énigmatique *Rêve de la vie humaine* et un *Christ en croix* des dernières années, « *d'une intensité presque mystique* », nous dit le catalogue, d'ailleurs excellent et vendu 3 livres. L'Allemagne est représentée par deux Dürer, et, pour la France, voici Fragonard, Watteau, Delacroix et un merveilleux *Fauteuil* de Cézanne.

Cézanne ? Antoine Seilern était l'homme des maîtres d'autrefois et — s'il a accordé peu d'intérêt aux peintres de son temps, à l'exception de ses amis autrichiens (ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux), quitte à s'encanailler une fois ou deux avec Picasso, représenté par un curieux dessin de cochons, acheté peut-être avec une intention humoristique et vengeresse — il a su jeter un regard assez soutenu sur la peinture du dix-neuvième siècle.

En témoignent un paysage inachevé de l'ultime Cézanne, émouvant comme la détresse d'un homme qui meurt à quelques pas de l'oasis, du but de toute sa vie. Un brave petit Pissarro. Une *Femme à l'ombrelle*, de Degas, sombre et furtive comme les plaisirs de Paris naturaliste. Et, *last but not least*, un portrait féminin de Berthe Morisot, si extraordinaire qu'il n'est pas impossible que Manet y ait mis la main. Berthe Morisot revue par Manet, Rubens et Polydore, Tiepolo et Rembrandt, faut-il en dire plus ?

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Institute, Galleries, Woburn Square, London.

INGRES A JÉRUSALEM

Le Musée de Jérusalem présente une exposition de dessins d'Ingres organisée par Avigdon Arikha qui établit l'an dernier pour le département des peintures du Louvre le dossier de *l'Enlèvement des Sabines* de Poussin. Paysages romains, portraits, nus, études pour les grandes compositions, ces « cinquante-trois dessins pris sur le vif » proviennent du Musée de Montauban et du Cabinet des dessins du Louvre. Un choix très étudié qui fait place au labeur autant qu'au charme, à la sensualité comme à l'ambition intellectuelle.

Et un catalogue excellent (bilingue), très nourri sur le plan documentaire, judicieux dans sa présentation de l'« ingrisme », et qui sait ne pas négliger ces anecdotes où se révèle parfois le tempérament profond d'un artiste. Celle-ci, par exemple, qui est la réponse d'Ingres à Ary Scheffer lui reprochant les brais trop longs de la mère du saint Symphorien d'Autun : « *Les bras d'une mère qui bénit son fils marchant à la mort ne sont jamais trop longs.* » On n'a jamais donné meilleure définition de l'« expression » telle qu'on l'a entendue depuis la Renaissance jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. — A.F.

■ Les éléments d'un opéra de jeunesse de Richard Wagner (huit pages de musique et quatre de texte), datant de 1848 et que l'on croyait perdu, les « Mines de Falun », auraient été retrouvés dans les archives de Dresde, révèle le magazine de République démocratique d'Allemagne « Musique et Société ».

L'opéra, précise le magazine, aurait été destiné au compositeur Joseph Dessauer. Mais le projet a été abandonné comme plus tard, a été abandonnée la tentative de le faire reprendre par Karl August Roeckel, directeur de la musique de Dresde, à qui Wagner l'aurait confié parmi d'autres manuscrits.

Le manuscrit des « Mines de Falun » sera exposé au musée Wagner de Graupa, près de Dresde, précise également le magazine.

■ A l'occasion du quatrième anniversaire de la mort d'Elvis Presley, cent mille fans de la star du rock se sont réunis à Memphis (Tennessee), où une veillée aux chandelles a été organisée à sa mémoire. De ce côté-ci de l'Atlantique, c'est FR 3 qui propose un hommage à l'idole disparue en diffusant, le jeudi 20 août, à 20 h. 30, « L'Amour en quatrième vitesse », un film de George Sidney.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

L'Académie internationale de ZURICH présente en l'ÉGLISE SAINTE-CLOTILDE Loc. : F.E.P. 3 FNAC (D. Loyer)	Sous le haut patronage du Maire de Paris Concert d'orgue en hommage participants du Cours de Haute Interprétation de JEAN GUILLOU Œuvres de FRANCK, LANGLAIS, etc., etc.

MERCREDI



Interdit aux moins de 13 ans.

— ACTUELLEMENT —



Interdit aux moins de 13 ans.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; 20 h. 30 : G. Dandin.
Comédie - Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281 - 00 - 11), 20 h. 30 : les Bijoux de la famille.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka ; 22 h. 15 : All that love, ou les tarés du cinoche.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 ; Du bout du monde ou cœur de Blaise.
Fontaine (874 - 74 - 40), 21 h. : les Trois Jeanne.
20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544 - 57 - 34), Théâtre rouge. 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : Douce. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Marie la Douve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770 - 90 - 94), 21 h. : Festival Molière : l'Avare.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887 - 17 - 84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II. 21 h. 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuse d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. — II. 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 23 h. : Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser.
Point-Virgule (287-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Tremplin de Paris (258 - 85 - 26), 20 h. 15 : Trente Centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

Les concerts

Eglise Saint-Jean de Montmartre, 21 h. : New-York Choir Camerata Elvetica, direction Urs Schneider (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : G. Colliers London All Stars.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : R. Urtreger ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : M. Slim, M. Denis.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Vanina Michel.
New Morning (523 - 51 - 41), 21 h. : N. Simone.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Fosset - P. Caratini.

16e FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(633-61-77)

Saint-Merri, 18 h. 30 et 20 h. 30 : M. Van Egmond (Schutz, Buxtehude, Telemann, Bach).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Beau Serge, de C. Chabrol ; 19 h. : Films d'auteur et films rares : Not of this earth, de R. Corman ; 21 h. : The trip, de R. Corman.

BEAUBOURG (278-35-57)

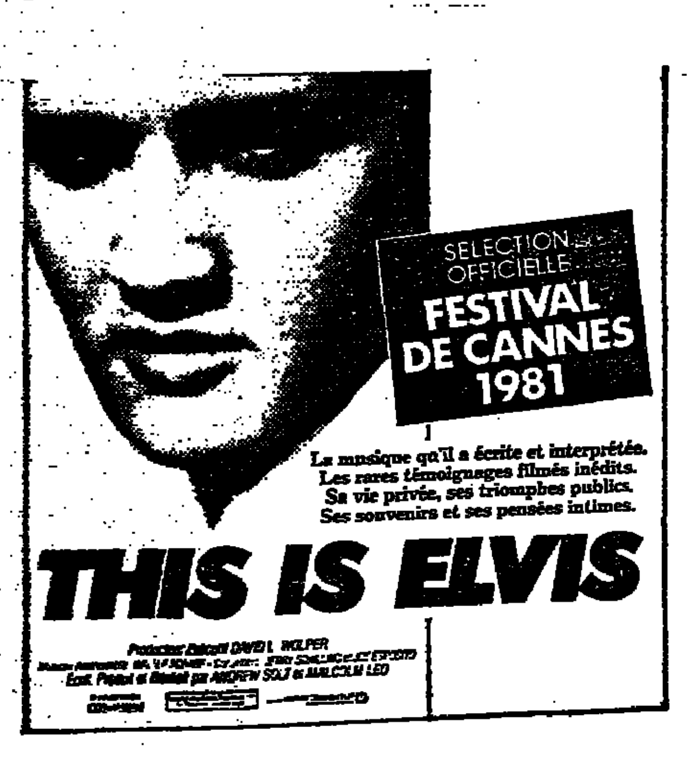
Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) . Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) v ang. U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) Normandie, 8e (359-41-18). V. fr., Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (651-99-75). Wepler, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-95). U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (723-69-23) U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U G C Gobelins, 13e (336-23-44) Miramar, 14e (320-89-52) Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (651-99-75). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Secrétan, 19e (206-71-33).
LES ANNEES LUMIERE (Sui., v. ang.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM (Fr.) : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52)
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) Parnassiens, 14e (329-83-11)
LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Delta, 9e (878-02-18).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U G C -Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-95) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DESOBEISSANCE (Fr., It.) (*) V. It. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf : Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04)
ELEPHANT MAN (A., v o) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Vf. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) U G C -Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Vf. : Maréville, 9e (770-72-86)
EXCALIBUR (A., v.o.) . Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (359-04-67) ; Vf Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

MERCREDI

GAUMONT COLISÉE (v.o.) — IMPÉRIAL PATHÉ (v.o.) — CLUNY PALACE (v.o.) — 7 PARNASSIENS (v.o.) — GAUMONT LES HALLES (v.o.)
(Dans toutes ces salles en stéréo Dolby.)



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 18 août

FAUT PAS POUSSER (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01)
LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) . Biarritz, 8e (742-69-23) — V.f . Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.o.) : U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) . Magic-Convention, 15e (828-20-64)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSIMIMUR IGNI (Fr.) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
JAZZ SINGER (A., v.o.) Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46)
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C -Opéra, 2e 261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) · Forum, 1er (297-53-74).
MESSALINE IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) . Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44)

LES FILMS NOUVEAUX

UNE MERE, UNE FILLE, film franco-hongrois de M. Meszaros. — Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial-Pathé, 2e (742 - 72 - 52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HAUTE TENSION, film américain de R. Kramer — V.o. : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FOLIES D'ELODIE, film français de A. Genovès. — U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U. G. C. - Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522 - 46 - 01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER, film français de R. Balducci. — Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633 - 79 - 38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)

LE JOUR SE LEVE ET LES CONNERIES COMMENCENT, film français de C. Mulot. — U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U G C - Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MOI, CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562 - 45 - 76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) V.f Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) . Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
NEIGE (Fr) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
NEW-YORK 1997 (A.) (v.o.) : Paramount - Odéon, 6e (325 - 59 - 83) . Monte - Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; (v f) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PETROLE, PETROLE (Fr) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville 9e (770-72-86)
LA PLAGE SANGLANTE (A.) (*) (v f.) . U.G.C - Opéra, 2e 261-50-32)
LE POLICEMAN (A.) (*) (v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA PORTE DU PARADIS (A.) (*) (v o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
PLUIES D'ETE (Brés.) (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

QUARTET (Fr.) (V Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40)
REPORTERS (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.) (v.o.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A.) (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83 ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)
UN FILS POUR L'ETE (A.) (v o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70)
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (Fr. - It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297 - 53 - 74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (577-79-79) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tchéc.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v. f.) : 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Louxor, 10e (787-38-58).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-les Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (663-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) . Montparnasse-Pathé, 14e (323-19-23).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Impérial-Pathé, 2e (642-72-52).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (272-34-15).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) . Templiers, 3e (272-94-56).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (323-19-22) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
EUGENIC (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action-République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Vf. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).
LA GRANDE MENACE (Fr.) : Français, 9e (770-33-28)
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C -Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
HELZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LES LUMIERES DE LA VILLE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LA MALEDICTION (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 5e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt (542-67-42).
MONTY-PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN), (Ang., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.), (**). Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70). Quintette, 5e (354-35-40). Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Nation, 12e (343-04-67).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15). Olympic, 14e (542-67-42).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LES VALSEUSES (Fr). (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
TEX AVERY (A., v.o) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60). Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
TOMMY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Athéna, 12e (343-00-65).

18e SEMAINE SEUL AU MARAIS Version intégrale 2H25
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE
un film de Helma Sanders avec Eva Mattes . Ernst Jacobi
Séances 13H30. 16H10. 18H45. 21H20.

MERCREDI





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ITINÉRAIRES

Les enfants de Mustapha Kemal

II. — L'âge de la liberté

Dans son premier article, Gilbert Comte a décrit la Cappadoce, qu'il qualifie de « Turquie-sur-Seine » à cause du double brassage des touristes français et des travailleurs turcs en France, et dont il déplore la profanation à grands coups de bulldozers (le Monde du 18 août).

Même par touristes interposés, un vieux pays comme celui-là ne reçoit pas de plein fouet le choc des sociétés industrielles sans subir en même temps l'épreuve du feu. En 1960, les paysans d'Urgüp sirotaient rêveusement leur thé, au fond de gargotes crasseuses, dans des vestons en loques, sous les portraits des grands sultans du passé et l'inévitable photo de Mustapha Kemal. Enrichis par les mandats des émigrés, les largesses américaines, un relatif essor commercial intérieur, ils regardent la télévision dans les mêmes établissements modernisés, près de réclames publicitaires où des demoiselles, en très, très petite tenue, vantent, seins dans la brise, la fraîcheur et le goût d'une bière scandinave.

A chaque époque ses héros ! A chaque temps ses dieux ! Dans l'épaisseur ocre et blanche du massif de Göreme, où les premiers chrétiens creusèrent leurs églises, un Turc avisé des nouvelles générations, en blue-jean, anime une discothèque. Les grottes ouvertes en l'honneur de la Vierge se prolongent par des temples du plaisir à l'usage des flirts internationaux sous lumières tamisées, dans les stridences de la musique moderne. A Urgüp, une petite boîte à danser s'appelle *Harem disco*.

Sous cet affriolant programme, Ahmed Emin raconte un peu avec ses projets la mutation des tempéraments. La trentaine séductrice, en pantalon étroit et chemise écossaise, guide dans une agence de voyages, en rapports quotidiens avec les étrangers, il espère bien ouvrir un jour sa propre discothèque : « *Les caves ne manquent pas en Cappadoce, et les investissements secondaires ne coûtent pas trop : du tissu, du bois, des verres, de la bière, des disques et une bonne sonorisation. Ça peut rapporter beaucoup d'argent.* »

L'armée tranche

Jusqu'à l'an prochain, il consacrera encore le sien à payer un interminable divorce, après l'échec du mariage arrangé dix ans plus tôt, à l'ancienne mode, par ses parents, sans son avis personnel. Il soupire, le cœur gros : « *Souvent, nos pères finissaient par s'entendre avec l'inconnue découverte le matin des fiançailles.* » Dans une société où la notion de bonheur individuel se propage avec le confort, garçons et filles y réussissent moins. Si l'expérience rate, ils n'espèrent plus, comme leurs aînés, les consolations du Ciel. Ahmed Emin ne sait d'ailleurs plus prier. Depuis longtemps, il ne pénètre qu'avec les touristes dans les mosquées aux trois quarts désertes, où marmonnent quelques vieillards. Philosophe sans le savoir, il emploie significativement les mêmes mots pour se dire sans épouse et sans Dieu : « *Maintenant, je suis libre.* »

Immense révolution ! Qui n'a vu voici vingt ans les laboureurs prosternés vers La Mecque aux mêmes endroits, dans la fraîcheur du soir, en saisira mal toutes les conséquences. Ici comme en Occident, l'Infini se retire du monde sur la pointe des pieds. Dès lors, l'indéracinable besoin d'absolu, toujours intact au cœur des hommes, ne demande plus qu'à s'enflammer pour un autre idéal. Dans un pays où l'âge moyen d'une population très jeune n'atteint pas trente ans, une sourde violence biologique l'entraîne en politique jusqu'aux fureurs de la guerre sainte.

La menace n'en transparaît pourtant qu'à peine dans l'ordinaire des jours. Sur les paisibles chemins campagnards, entre Zelve et Göreme, les petits ânes n'emportent manifestement vers aucun drame les paysans juchés sur leur échine. Les élégantes citadines d'Ankara n'exhortent pas davantage leurs amoureux à l'attaque des commissariats lorsqu'elles flânent sans soucis à leur bras sur les larges trottoirs du boulevard Atatürk. A Istanbul seulement, de nombreuses patrouilles militaires confirment qu'un strict couvre-feu place la ville sous contrôle, avec le reste du pays, depuis la prise du pouvoir par les généraux, en septembre de l'année dernière.

Elles se raréfient à Izmir, à Konya, disparaissent presque entièrement des agglomérations moyennes, sauf pour maintenir entre elles quelques barrages routiers tenus par des conscrits fatalistes et débonnaires. Casqués, en treillis, mitraillette croisée sur la poitrine, ils examinent les pièces d'identité d'un œil inquisiteur et timide. Comment concevoir que, dans les rues où ils exercent si placidement leur ministère, marxistes de toutes obédiences et nationalistes d'extrême droite s'exterminèrent dix ans de suite sans miséricorde ?

Leurs batailles laissent dans toutes les mémoires une comptabilité dramatique. Pour prendre deux exemples illustres, parmi beaucoup d'autres, trente-quatre malheureux payèrent de leur vie des affrontements féroces au centre d'Istanbul, le 1er mai 1977, et les ambulances ramassèrent ce soir-là plus de deux cents blessés dans les rues. L'année suivante, le terrible massacre de Kahramanmaras frappa onze cents familles. Noyautée par des réseaux clandestins au service des factions, la police elle-même ne réussissait plus à les arrêter. D'attentats individuels en échauffourées collectives, dix personnes au moins tombaient quotidiennement sous le poignard ou le revolver des fanatiques, jusqu'au jour où le général Evren, chef d'état-major, décida de mettre un terme à l'hécatombe par la substitution de son autorité à celle des dirigeants civils.

Si les prétoriens réalisèrent un coup d'Etat propre, sans pertes de vies humaines, ils se montrèrent en revanche beaucoup moins économes sur le chapitre des emprisonnements. Cent cinquante arrestations accablèrent ainsi Urgüp et les paisibles bourgs du voisinage. Aucun terroriste ne se retrouva d'ailleurs parmi les gens incarcérés. Mais suivant une autre habitude nationale bien connue des orientalistes, la délation infectait jadis les mœurs du sérail, et elle imprègne encore les mentalités. Les innombrables indicateurs entretenus par la police dans les lieux publics lui rapportent aussitôt toute réflexion antigouvernementale jetée à la cantonade par un mécontent, et la parole imprudente livre son auteur aux ennuis d'une enquête.

Non sans paradoxe, bien des Turcs confient aux étrangers des rancœurs qu'ils taisent devant leurs compatriotes par peur de l'espionnage. Dans ce cas, ils parlent inévitablement des détentions arbitraires. Des interlocuteurs sans rapports entre eux, originaires de diverses régions, évaluent à vingt-cinq mille environ le nombre des captifs incarcérés sans jugement. Selon des témoins directs, la torture se pratique journellement dans l'espoir d'obtenir des aveux, par application de décharges électriques ou bastonnade sur la plante des pieds, suivant l'antique supplice ottoman.

Passé par les deux épreuves, Süleyman X... en parle avec gêne : « *Après, impossible de marcher, de se tenir debout, de vivre normalement pendant*

par GILBERT COMTE

plusieurs jours. » Auparavant, il avait parcouru l'Europe, découvert la contestation sous toutes ses formes : « *Pendant un séjour en Allemagne, j'ai vu le film* Midnight Express. *Je suis ressorti du cinéma complètement révolté. A mes yeux, l'histoire calomniait mon pays. Après ce que j'ai subi, je sais qu'il dit la vérité. On torture dans les prisons turques.* » Cette certitude acquise, il porte, comme beaucoup d'autres, une opinion étonnamment équilibrée sur le nouveau régime : « *Avant, c'était pire. Avec une moyenne de trois cents meurtres par mois, tu ne sortais pas le matin sans craindre de recevoir un coup de revolver en pleine rue. Tout le monde tirait sur tout le monde. Maintenant, au moins, nous vivons en sécurité. On torture, mais on n'assassine plus.* »

Une explication simple, universellement admise, impute les troubles de ce temps-là aux luttes stériles des partis traditionnels. Dix ans de suite, sans doute, le Parti républicain du peuple, vaguement social-démocrate, animé par M. Ecevit, et le centre droit qu'incarnait le Parti de la justice, avec M. Demirel, paralysèrent les institutions par d'interminables et médiocres intrigues.

Entre Nigde et Konya, des bourgs dénudés, gris comme la terre cendreuse, annoncent brutalement l'univers sans âge d'une misère sans espoir. La détresse de leurs habitants n'admet ni ne pardonne plus la futilité des discours officiels. Dans ces villages de torchis sans électricité, sans eau, sans éducation ni soins médicaux, où quelques moutons traquent une rare herbe jaune, la jeunesse aussi perd la foi et n'attend plus comme ses aïeux qu'Allah répare un jour dans son paradis les souffrances endurées sur la terre. A la stupeur générale, le marxisme jeta dans sa colère les ferments d'une révolution authentique.

A partir de 1970, les groupuscules maoïstes, léninistes, trotskistes, « albanais », aux multiples nuances, recrutèrent là des militants sûrs, puis des tueurs implacables. « *D'année en année, des régions entières devenaient marxistes*, raconte un professeur d'histoire attentif à son époque. *C'était comme une épidémie qui s'étend sans cesse davantage. Même pour quelqu'un de sceptique, cela ressemblait beaucoup à l'émergence d'un monde nouveau.* » Les pénuries alimentaires, la morne hypocrisie, les tracas policiers habituels des pays communistes ne découragèrent pas ces conversions massives. « *Nous ne possédons rien !* rétorquaient les adolescents. *Le marxisme ne nous donnera jamais moins encore. Il apportera le changement. Quand vous n'avez rien, le changement, c'est déjà quelque chose.* »

Ce fanatisme redoutablement simplificateur scandalise les politologues occidentaux. Qu'une partie de la jeunesse locale emprunte ses références et ses modèles au voisin soviétique devrait les intriguer davantage. En quatre siècles et quatorze grandes guerres, les Russes arrachèrent par lambeaux la Crimée, le Caucase et l'Ukraine méridionale à la Sublime Porte. Au cours des combats, une haine colossale s'éleva entre les deux peuples.

Les patriarches d'Istanbul pleurèrent longtemps ces lointains espaces à jamais perdus, où la Volga s'appelait pour eux l'Idil, où Novotcherkask se prononçait à la turque Yenni Tcherkes. Qu'en dépit de cette brûlure tenace des adolescents surgis de tous les horizons en soient venus à prendre l'ennemi héréditaire comme exemple signifie qu'un effondrement des vieilles certitudes a rompu, en profondeur, quelques équilibres fondamentaux. De quoi occuper les savants !

Fascisme et football

Malgré les luttes qu'elle mène au nom du progrès, l'extrême gauche recueille là les profits d'une évolution qu'elle ne maîtrise pas. Elle se soucie d'ailleurs fort peu de le savoir, et borne sa réflexion à traiter sommairement tous ses adversaires de fascistes, selon un procédé bien connu. Si insultante qu'elle se veuille, l'incantation ne trouble pas les rudes paysans anatoliens où toute une droite populiste et nationaliste recrute ses troupes de choc. Et puisque l'accusation n'atteint pas ces hommes indifférents aux horreurs comme aux symboles de la seconde guerre mondiale, ils s'en affublent hardiment pour traduire sans discours leur fidélité anticommuniste à la patrie et à l'islam.

Petit propriétaire de quelques champs près d'Avanos, à 13 kilomètres d'Urgüp, Adnan X... appartient précisément à cette immense classe rurale. Corpulent, cordial, sanguin, le visage lourd orné d'une épaisse moustache, il confie ses sentiments politiques plus facilement au voyageur de passage qu'à ses compatriotes, toujours un peu suspects de les rapporter ensuite où il ne faut pas. Content de s'affirmer « *fasciste* », il insiste sur l'expression, avec de bons yeux candides. Cependant, son regard s'assombrit dès qu'il parle des communistes, et ses mains esquissent tranquillement le geste d'abattre quelqu'un à la mitraillette.

Plus distingué d'allure, Mahmoud S... compose à ses moments perdus des chansons populaires à Kayseri. Elancé, athlétique, la cinquantaine grisonnante, il sort de prison, où ses opinions marxistes lui valurent déjà de passer plusieurs semaines après le coup d'Etat. Périodiquement, il y retourne un peu, pour les propos qu'il tient en public. Ses mésaventures n'altèrent pas son humour, ni un jugement très circonspect. Il parle de la droite d'une voix tranquille, mais souhaite tout aussi calmement sa complète extermination physique. L'intervention des prétoriens arrête provisoirement ces férocités rivales. Elle maintient les villes en paix, la sécurité sur les routes et dans les campagnes, mais ne ramène pas encore l'ordre dans les esprits.

Les voyageurs égarés dans les rues en pente d'Istanbul, sur les chemins poudreux de la vieille Cappadoce, ne sentent guère tant de brutalité sourdre autour d'eux. Malgré l'afflux des étrangers, chaque Turc semble avoir reçu individuellement du ciel l'impérieuse mission de veiller sur celui qu'un destin charitable mettra en sa présence, selon les décrets de l'ancienne hospitalité orientale. Abordez-vous un passant, pour vous rendre quelque part par le meilleur itinéraire ? L'inconnu vous conduit lui-même à destination, offre le thé, une cigarette, un gâteau, propose de se revoir ultérieurement pour le simple plaisir de parler. Sur les lignes d'autobus, une sollicitude générale entoure l'étranger, pour qu'il prenne le bon véhicule et descende à la bonne station. Comment concevoir qu'autant d'humanité se tourne contre soi et se change en fureurs atroces ?

En même temps qu'il ronge l'ordre traditionnel, l'embryon d'une société de consommation, perceptible à travers le changement de mœurs, désamorce peut-être en sourdine cette violence, pour l'orienter vers des enthousiasmes inoffensifs. Au centre d'Ankara, près des quartiers populeux proches de la Citadelle, des adolescents surgissent parfois de la foule et se forment en cortège derrière un drapeau. Chevelures folles, yeux ardents. Ils scandent leurs appels d'une même voix, et des cris les saluent depuis les trottoirs. Renseignements pris, ces exaltés appartiennent à d'innocents groupes sportifs et transportent vers un stade leur bouillonnante énergie.

Chaque pays appartient à son siècle. Celui de Mustapha Kémal s'arrache enfin à ses langueurs ottomanes. Il se couvre de béton et d'asphalte, pénètre dans l'âge technique de la télévision. Mais quelque part encore, il frémit des ardeurs où s'allument les feux de la guerre civile.

FIN

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 18 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La Randonnée.
Réalisation : G. Regnier. Avec : F. Brion, A. Canovas, B. Chamarande...
Malgré le côté à la fois mélodramatique et simpliste de ces sept personnages en quête de nature et de sensations fortes, on éprouve un certain plaisir à regarder cette dramatique. La grande beauté des images et la majesté des paysages corses y sont certainement pour beaucoup.
22 h Profils : Nahum Goldmann.
Portrait par J.-F. Chauvel, de l'ancien président du congrès mondial juif.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Monsieur Ripois.
Film français de R. Clément (1954), avec G. Philipe, G. Montero, V. Hobson, J. Greenwood, M. Johnston, N. Parry (N. Rediffusion).
Un Français établi à Londres, époux d'une riche Anglaise, veut séduire une amie de sa femme. Il prétend n'avoir jamais aimé avant elle et lui raconte ses aventures minables à la recherche du plaisir et de l'argent.
Tiré d'un roman de Louis Hémon, ce film porte en fait la marque de René Clément, auteur. La maîtrise d'une mise en scène reposant sur un récit subjectif conduit à une réflexion lucide et cruelle sur le tragique de la nature humaine. Avec Gérard Philipe dans son meilleur rôle au cinéma.
22 h Débat : Gérard Philipe.
Avec Mmes S. Monfort et G. Page, comédiennes ; MM. G. Wilson et F. André, comédiens ; R. Clément, metteur en scène ; C. Roy, écrivain ; G. Salachas, journaliste, et F. Velley, ami de Gérard Philipe.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Convoi maudit.
Film américain de R. Rowland (1950), avec Mc Crea, A. Dahl, B. Sullivan, C. Jarman Jr, J. Whitmore (Rediffusion).
A la fin de la guerre de Sécession, trois prisonniers sudistes s'évadent d'un camp nordiste et se joignent à une bande d'aventuriers qui vont attaquer un convoi d'or.
Un western tellement traditionnel et banal qu'on peut, sans regrets, le laisser de côté.
22 h Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit.
M. Berof joue Stravinski : Danse russe, Tango.

FRANCE-CULTURE

20 h, Fabuleuse mère océane, par M. Hospice.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : Florence.
22 h, *New Wave* : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Le choix de la musique aujourd'hui (J.-C. Risset).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival estival de *Paris*, en direct de l'église Saint-Merri) : Ensemble musical Aurès (Schutz, von Biber, Telemann, Brahms).
22 h, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre de Saint-Louis (Beethoven, Dvorak, Rachmaninov).

Mercredi 19 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
17 h 50 Génération 1 : Les sports de glisse.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 25 Document : Châteaux de France.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspense : Les sœurs jumelles.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Mort d'un chef d'orchestre : Hommage à Karl Böhm.
Retransmission de la « Symphonie du nouveau monde », de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de K. Böhm.
21 h 40 Téléfilm : l'Homme de Hambourg.
D'après le roman de G. Tanugi ; réal. : J.-R. Cadet ; avec R. Pellegrin, B. Bruno, M. Delahaye...
Buddy, un jeune Américain amoureux de Véronique, travaille pour le compte de l'Homme de Hambourg. Cet homme énigmatique a kidnappé cette jeune fille. Le commissaire Léonardi enquête...
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 5 Série : Racines.
16 h 35 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Johnny Hallyday en concert.
Johnny Hallyday jouera en compagnie du groupe
21 h 40 On n'a pas tous les jours vingt ans.
1936 : Les vingt ans de Françoise Giroud.
22 h 45 Document : Un homme, un château.
Agnès Sorel et Loches.
Le château de Loches à travers la personnalité d'Agnès Sorel qui révolutionna les conceptions de l'habillement.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Capitaine de Castille.
Film américain de H. King (1947), avec T. Power, J. Peters, C. Romero, L. J. Cobb, J. Sutton, A. Moreno, T. Gomez (Rediffusion).
Un gentilhomme castillan s'attire la haine d'un chef de l'Inquisition. Il fuit l'Espagne et rejoint les conquistadores de Cortez qui veulent coloniser l'empire des Aztèques, au Mexique. Flamboyant film de cape et d'épée aux multiples rebondissements dans la grande tradition hollywoodienne.
22 h 40 Journal.
23 h Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (les abeilles) ; à 8 h 25, Le réveil du rêveur ; à 8 h 32, Actualité : Images et magie du cinéma français ; à 9 h 7, Bibliopolis : Oxford ; 10 h, Un mois en Bourgogne : à Cluny.
11 h 2, Les très riches heures du festival de Glyndebourne (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45, Panorama : Emission spéciale sur l'architecture.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe trotter : Naufrage ; Festin de cannibales ; Evasion du bagne ; Supplices au Moyen-Orient.
16 h, Entretien, avec P. Jamet.
16 h 30, Cinéma sous les branches : Le cinéma populaire italien (néo-réalismes).
18 h, Promenades ethnologiques en France : Cités de transit.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : Rapports avec le public.
20 h, Fabuleuse mère océane.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : Venise.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoines du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (T. Murail).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 30, Les grands de ce monde : Les pianistes du lied (Schumann).
11 h 30, Concert : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. G. Amy (Stravinsky, Tchaïkovski, Debussy).
13 h 5, Jazz vivant [illegible] (Kahil El Zabar, Bowie, Mitchell, Jarman, Favors).
14 h, Musique légère : R. Gérard, F.-M. Dubois.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck, Leipzig 1834-1839 (Czerny, Mendelssohn, Meyerbeer, Alkan) ; Leipzig 1833 (Berlioz).
18 h 2, Repères contemporains : Soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années (J.-C. Risset).
18 h 30, Concert : Eté musical en Languedoc. J. Marchal, orgue, J.-J. Gaudon, orgue, C. Renaud, violoncelle, L. Sacha, récitant (Purcell, Lesur, Saguet, Anselmi).
20 h 5, Les chants de la terre : Magazine de musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : Ensemble Intercontemporain, dir. G. Sinopoli, D. Cohen, soliste ; P.-L. Aimard, A. Planès, piano, F. Stochl, contrebasse (Messiaen, Sinopoli, Cohen, Schreker).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Dallas (Rachmaninov, Scriabine, Stravinski).



REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

ASIAN DEVELOPMENT BANK

The **ASIAN DEVELOPMENT BANK** is an international development finance institution based in Manilia, Philippines, and established for the purpose of lending funds, promoting investment and providing technical assistance to its developing member countries and, generally, for fostering economic growth in the Asian region.

The Bank offers challenging opportunities to highly qualified professionals with in-depth experience in the following fields:

AGRICULTURE, ELECTRIC POWER, INDUSTRY, IRRIGATION, PORT OPERATIONS, RAILWAYS, TRANSPORT, WATER SUPPLY AND URBAN DEVELOPMENT

Applications are invited for the following staff positions:

PROJECT ENGINEER–

Identification, preparation, appraisal and evaluation of the technical and economic viability of loan and technical assistance projects: determination of project feasibility, including input-output analysis of proposed engineering systems; loan administration, including supervision of project implementation by executing agencies.

PROJECT ECONOMIST–

Identification, preparation, appraisal and evaluation of economic viability of loan and technical assistance projects: provision of forecasts of project impact on the over-all social/economic development of the recipient country, the development of the sector and its sectoral interfaces; economic/costs analyses; administration of economic aspects of loan and technical assistance projects.

FINANCIAL ANALYST–

Identification, preparation, appraisal and evaluation of financial viability of projects; translation of a project's physical dimensions into financial terms in conjunction with technical specialists; forecasting of financial/economic rates of return; evaluation of financial impact and viability repercussions of changes in project implementation conditions; administration of financial aspects of loan and technical assistance projects.

Formal education must include a university degree and/or professional qualifications, with preference given, to advanced degree holders. Experience requirements call for at least five years of professional work assignments in the relevant field of expertise, with preference given to field work experience particularly in developing countries. Fluency in written and spoken English is essential.

Staff will be based in Manilia but appointments to the above-mentioned positions involve extensive international travel.

Attractive salaries, normally free of tax, and comprehensive fringe benefits will be offered to successful candidates.

Interested persons should send their curriculum vitae including present salary, quoting ref.n° FR14 to :

PERSONNEL DIVISION
ASIAN DEVELOPMENT BANK
P.O. BOX 789 - MANILIA (PHILIPPINES).

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

POUR PROJET EN AFRIQUE
Cabinet spécialisé
recherche

SPÉCIALISTE EN FORMATION PROFESSIONNELLE INDUSTRIELLE

- minimum 10 ans d'expérience au niveau expert ;
- anglais indispensable ;
- connaissances en arabe appréciées.

Envoyer d'urgence C.V. + lettre manuscrite à
CEGOS COOPERATION
référence B 11, tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.



emplois régionaux



elf aquitaine

recherche pour
son Centre Informatique de Gestion
à GRENOBLE

ingénieur système

- matériel CII - HB - DPS 3 - 100 terminaux
- GCOS - DM4 - DNS.

PROFIL :
• informaticien ayant une importante expérience SYSTEME CII - HB 66

OU

• ingénieur débutant désirant commencer sa carrière sur poste technique.

Parfaite connaissance de l'anglais.

INTERET :
• situation d'avenir pour éléments dynamiques et mobiles géographiquement, désirant faire carrière dans le groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. M 6 au Service Recrutement ELF FRANCE, 137, rue de l'Université - 75340 Paris Cedex 07. Discrétion assurée.

FÉDÉRATION JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE PARIS 20e rech. pour son Centre de formation et d'hébergement (EURE)

UN ADJOINT D'INTENDANCE

BAC + expér. professionnelle minimum 2 ans.
Salaire annuel : 58.000 à 68.000 F selon expérience.

Ecrire avec C.V., photo, s/réf. 3044, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Un établissement technique d'enseignement secondaire et supérieur recherche

SON DIRECTEUR DES ÉTUDES

Il sera obligatoirement diplômé de l'enseignement supérieur dans des disciplines compatibles avec l'enseignement de la gestion et aura acquis une expérience de plusieurs années dans l'enseignement.

Le poste est à pourvoir dans les PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
La rémunération annuelle brute est de 90.000 F.

Envoyer candidature à I.E.C., 17, rue du Maréchal-Joffre, 64000 PAU

Le Centre de recherches pharmaceutiques SEARLE situé à Sophia-Antipolis (06) recherche
UN MÉTROLOGISTE
Il sera chargé notam. du calibrage des appareils scientif. de mesures et du suivi systématique de leur maintenance.
Niveau minimum Bac + 2 (DUT mesures physiques ou BTS électronicien).
Adr. lettre man., C.V., souh. photo à SEARLE, réf. 75, B.P. 23, 06562 Valbonne Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS

Grand quotidien national
recherche pour une « mission ponctuelle »
un (e) chef de publicité
6 mois **60.000 F**

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 8745 M.
55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec.

Bureau d'Etudes dépendant d'un groupe international recherche pour PARIS et les grandes villes de France,

des Techniciens et Ingénieurs en Thermique

pour la mise en place et la réhabilitation des installations thermiques de l'habitat. Ils ont acquis au sein d'une entreprise une expérience (minimum 3 ans) en équipement thermique bâtiment.

Le Technicien, de niveau BT ou BTS, aura une pratique des chantiers ; il fera des relevés sur place et du suivi de travaux.

L'Ingénieur, de formation ENSAIS ou équivalente, sera chargé des analyses d'installation et des études d'exécution. Il aura un rôle technico-commercial.

Ces postes très évolutifs sont à pourvoir au sein d'une société en pleine expansion.

Adresser votre curriculum vitae, photo et salaire actuel, sous référence 17444 à COFAP *40, rue de Chabrol 75010* PARIS*, qui transmettra.*

TELECOMMUNICATIONS



le centre de
COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL

recherche pour son Centre de Formation de SAINT-OUEN

un INGENIEUR ou un TECHNICIEN SUPERIEUR

Il aura plus particulièrement à charge, au départ, de mener à bien une action de formation sur un système hertzien de télécommunications.

Il pourra lui être confié à terme des actions de formation impliquant des déplacements périodiques à l'étranger.

Une expérience technique dans le domaine des hyperfréquences et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Si vous désirez nous rencontrer, adressez nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite,

— nous vous proposerons un entretien —
à No 5582 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui nous transmettra.

ETUDES et PLAN COMPTABLE

- Vous êtes expert comptable (ou près à le devenir)
- L'ANIMATION de la mise en œuvre de la réforme comptable d'un IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER correspond à votre esprit novateur
- LA COORDINATION des relations entre différents services affirme votre tempérament de leader
- LA DEFINITION DE PRINCIPES COMPTABLES, la rédaction de procédures révèle votre sens de l'organisation, votre style.

Faites vous connaître en adressant votre C.V. et vos prétentions à No 5312 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

EDITIONS TIME-LIFE
recherchent

UN RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

pour leur bureau à Paris

Le candidat aura un M.B.A. ou l'équivalent et cinq ans d'expérience de gestion financière.

Il aura déjà acquis la pratique de la comptabilité anglo-saxonne, du reporting mensuel, des budgets, des déclarations sociales et fiscales et du bilan français.

Il dirigera une équipe de trois personnes et participera à l'évaluation des nouveaux marchés et projets.

Anglais courant indispensable.

Adresser candidature avec C.V. et rémunération souhaitée à :

Mme E. LAMMENS, *EDITIONS TIME-LIFE S.A.*
21/23, RUE D'ASTORG - 75008 PARIS

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
Le Plessis-Robinson (92)
recherche

ÉLECTRONICIEN
BTS-DUT
pour maintenance
matériel électronique médical.
Téléphoner à M. QUINTARD 630-21-33.

COLLABORATEUR (TRICE) grand stdg. Ecr. M. Arnaud, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS, qui transmettra.

Pour formation très polyvalente en montage d'installations industrielles ÉLECTRICITÉ INSTRUMENTATION PÉTROLE, sur chantier terre/mer et en bureau d'études, l'entreprise GTME recherche :
2 jeunes diplômés

INGÉNIEUR ou BTS ou DUT

- ÉLECTROTECHNIQUE
- CIRA
- ÉLECTRONIQUE
- AUTOMATISME
- 1 an pratique souhaité
- Anglais courant exigé.

Pouvant se déplacer fréquemment pour 3 mois en célibataire à l'étranger, et basé à PARIS.
Adressez C.V./photo/prétentions avec photocopie diplômes à : GTME (JOB 291) B.P. 326, NANTERRE 92.

FÉDÉRATION JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE PARIS 20e recherche pour son centre fédéral

UN DIRECTEUR
responsable des services généraux, administrateur des revues. DUT, B.T.S. minimum, expér. professionnelle souhaitée.
Salaire annuel : 67.000 à 82.000 F selon expérience.

1 COLLABORATEUR
chargé du traitement et du suivi de dossiers administratifs et juridiques.
Bonnes connaissances juridiques et de l'administration.
DUT, B.T.S. minimum.
Salaire annuel : 67.000 à 82.000 F selon expérience.

Ecrire avec C.V., photo s/réf. 3043, en précisant le poste choisi, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INGÉNIEURS TÉLÉCOM
TRÈS IMPORT GROUPE met au point un réseau privé (données informatiques, voix, images).
Env. C.V. à M. CHARPENTIER, B.P. 97, 92405 COURBEVOIE Cedex

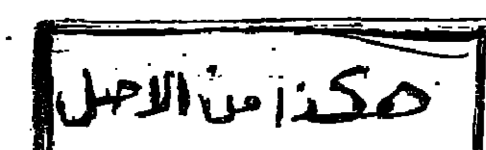
ERIN

recherche pour développement de logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option informatique ou universitaire).
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** Min. DUT informatique.

Complément formation assuré.

Ecrire avec C.V. sous réf. 7.817 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transm.



REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF TELEPHONE

renforce ses équipes de développement pour ses réalisations temps réel autour de MICROPROCESSEURS (6800 et 68000) et recherche

plusieurs ingénieurs

dans les fonctions suivantes :
- Développement logiciel.
- Chef de projet logiciel.
- Ingénieur système-réseaux.

Envoyer votre candidature à Mr DUGAS
THOMSON-CSF TELEPHONE - 46 Quai A. Le Gallo
92103 Boulogne Billancourt Cedex.

ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe international de Chocolaterie Confiserie (Nuts, Lion, Smarties, Quality Street, Kit Kat, Rêve Noir, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

recherche

CHARGE D'ETUDES FONCTION PERSONNEL
H/F

Responsable de la conception et du suivi des etudes et analyses *spécifiques à la fonction* : bilan social, ratios sociaux, simulation de coûts, enquêtes de salaires, il est le correspondant de l'informatique pour la gestion du *personnel*.

Le poste *requiert* le sens de la *rédaction* et une *très bonne connaissance* de l'anglais.

Il convient *à un jeune diplômé* (ESC, Maîtrise Gestion) justifiant d'une expérience minimum de 2/3 ans dans un poste «Etudes» (Personnel, Gestion, Marketing).

Adresser C.V. detaillé, photo et prétentions à *Jacques HOUBERT - Directeur du Personnel*
ROWNTREE MACKINTOSH S.A.
NOISIEL 77422 Marne-La-Vallée Cedex 2.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
RADIO - TV - HIFI
FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANCAIS
recherche

Inspecteurs Commerciaux

NOUS DEMANDONS :
- *formation supérieure*
- *grande mobilité, dynamisme,*
- *goût du commerce, de la négociation et des responsabilités,*
- *voiture personnelle en bon état.*

NOUS OFFRONS :
- position cadre,
- rémunération intéressante,
- indemnités de déplacements,
- possibilité de promotion ultérieure au sein du Groupe.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 11133 à P.LICHAU S.A. BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche

INGENIEUR SYSTEME

Le candidat que nous souhaitons devra posséder une très bonne expérience de la série CII-HB/66 DPS/DUAL ainsi que des logiciels utilisés sur ce type de configuration.

Des informaticiens intéressés, titulaires d'un diplôme d'études supérieures voudront bien adresser leurs C.V. détaillé, photo et prétentions ss réf. 3342 M à Jean PORRACCHIA





LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche pour sa Direction des Lanceurs à EVRY

UN INGENIEUR DE PROJET

ayant plusieurs années d'expérience d'un grand projet spatial pour lui confier des travaux de gestion de projet et de coordination d'études dans le cadre du développement des versions 3 et 4 du lanceur ARIANE.

Envoyer C.V. et prétentions à :
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
Direction des Lanceurs
Service du Personnel - Immeuble Hélios - Rue Baudelaire - 91000 EVRY.

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES
(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN ...)

En expansion, en proche banlieue sud,
La Division Avionique
souhaite renforcer le potentiel de ses équipes techniques en y intégrant des

ELECTRONICIENS DEBUTANTS

pour leur confier des travaux de
Conception et Réalisation
d'Equipements Aéroportés.

A - PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées

I - traitement du signal (algorithmes, numérique, analogique)

II - **MICRO-ONDES**
- antennes : d'intéressantes contributions, sur le plan théorique accompagnent des réalisations concrètes, dans ce secteur en plein développement.
- circuits : *conception et réalisation en microélectronique performante*

B - ENSEMBLES RADARS
conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets complexes, évolution vers des responsabilités de maitrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Envoyer C.V. et photo à THOMSON CSF - Service du Personnel 68, avenue Pierre Brossolette 92242 Malakoff Cedex.

UNION NATIONALE DE SYNDICATS PATRONAUX
recherche

2 SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
POUR RÉGIONS : ILE-DE-FRANCE ET AQUITAINE

Etudes supérieures juridiques, économiques ou techniques. Expérience d'au moins 5 ans dans des fonctions à caractère relationnel. Mobilité, expression écrite et orale de qualité, aisance esprit d'équipe.

Adresser C.V. et photo à : J. BLIQUE
14, rue des *Déportés*, 27000 ÉVREUX

Pour renforcer ses équipes commerciales, notre société, spécialisée dans l'étude, le développement et la production de produits de haute technicité, recrute :

plusieurs
INGÉNIEURS I et II
Diplômés Grande Ecole Electronique

Intéressés par des postes d'avenir permettant une évolution de carrière. Orientation en fonction des aspirations personnelles.

Formation assurée par l'entreprise.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS-SUD.

Adresser C.V., photo (retournée) n° 5.362. CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour Paris

L'ASSISTANT DU CHEF COMPTABLE

- Il devra avoir une bonne connaissance de la comptabilité bancaire afin d'assister le Chef Comptable dans tous les domaines et de le remplacer en son absence.
- La connaissance de l'Anglais est nécessaire.
- Une première expérience dans une banque anglaise ou US serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3268/AT à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Animateur quartier Valence (26), C.V., avant 31 août (DECEP/CAPASE/DEUG) A.F.O.L.- S.G., B.P. 133, 26001 VALENCE.

Collège privé parisien sous contrat d'association recherche *pour mi-temps EMT*
UN ENSEIGNANT
en physique ou maths. Ecrire s/n° T 028.520 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

ÉDITEUR, recherche
ATTACHÉ COMMERCIAL
pour développer relations avec libraires et enseignants Paris, province.
C.V. manuscrit et photo à HERMANN, 293, rue Lecourbe, PARIS-15e.

ÉCOLES PRIVÉES recherche pour rentrée septembre

PROFESSEURS HMES
Expérience pédagogique obligatoire 3 ans sinon s'abstenir. 1er et 2e cycles : Français, maths, Ph.-Ch., Sc. Eco, Hist.-Géo, *anglais, allemand.*

DIRECTEUR D'INTERNAT

SURVEILLANT GÉNÉRAL
CONFIRMÉ

Adresser C.V. + photo à : A.M.P., sous réf. 3.276/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

Confectionneur articles de qualité recherche

CHEF DE VENTES
dynamique, efficace, bon animateur, résidant à Paris et *susceptible* de se charger lui-même du secteur de vente de Paris pour développer rapidement son *réseau de ventes.*
Ecr. s/n° 102.614 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SEARLE
situé à *Sophia-Antipolis* (06) *recherche*
PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
Formation : IUT ou équivalent.
Expérience souhaitée : multiprogrammation en Fortran et/ou en Basic sur DEC (PDP, VAX) *ou équivalent*).
Adresser lettre man., C.V., souhaits, photo à Searle, réf. 76, BP 23, 06562 Valbonne Cedex.

secrétaires

RÉGIE-PRESSE
recherche pour le service des annonces classées du journal
Le Monde
une
SECRÉTAIRE DE PRODUCTION

Elle devra justifier :
- d'un sens de la méthode et de l'organisation
- d'une très bonne sténodactylo
- d'un contact téléphonique agréable.

Poste à pourvoir en SEPTEMBRE

Veuillez adresser C.V. et prétentions à RÉGIE-PRESSE, Service *le Monde*, réf. 995, 85 bis, *rue Réaumur*, 75002 PARIS.

POSTE PARIS 9e
SECRÉTAIRE
DE DIRECTION
avec sténodactylo
bonnes notions comptabilité
S.R.S, 63, r. de Provence, 9e
M° CHAUSSÉE-D'ANTIN.

représentation offres

Fabricant de chemises *réputé* recherche pour une sous-marque diffusion

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

pour les secteurs suivants : Paris, Nord, Sud-Ouest.

Le collaborateur qui sera choisi *pour Paris* aura les qualités requises pour devenir à très brève échéance l'animateur de tout le *réseau métropolitain.*

Ecr. s/n°102611M, *R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur*, 75002 Paris.

annonces diverses

GARDERAI PERSONNES AGÉES *même handicapées avec soins.* Téléphone : 16 (65) 30-83-74.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

TALBO TAGORA GLS 5 vitesses, 10.000 km, parfait état. Tél. 326-08-98.

MATRA MURENA
2,2 l., petit kilométr. 374-87-95.

achats

ACHAT OU DEPOT
Possibilité échange.
Toutes marques *même gagées.* 40, rue de la Cour-des-Noues, PARIS (20e) - Tél. : 366-15-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE COMMERCIAL

37 ans, bon négociateur, 8 ans expérience INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, export, étudierait toutes propositions domaine pharmaceutique ou matériel médico-chirurgical.

Exclusif ou multicarte pour AFRIQUE NOIRE.

Téléphoner tous les matins (16-40) 24-36-20.

DÉSIREUX CHANGER DE TERRAIN
Homme 33 ans, grande expérience relations humaines, spécialiste sciences du langage et de la communication, Etudes SUP FRANCE et USA (4 ans dans une grande université américaine), étudierait toutes propositions sérieuses sur région TOULOUSE.
Ecrire n° E. 8258 HAVAS, 31002 Toulouse Cedex.

DIRECTEUR ÉQUIPEMENT SOCIAL
diplômes + sér. référ., prof., expér. enfants, adultes, handicapés phys. et sociaux, cherche poste Paris, Ile-de-France. Préavis à donner.
Ecr. s/n° 8.850 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

RÉDACTEUR INDÉPENDANT
(professionnel)
Téléphone : 435-51-03.

Jeune femme, 33 ans, 15 ans d'expér. en secrét., cherche poste région Est, Tournan-en-Brie. Ecr. s/n° 6.916, *le Monde* Pub., *5, rue des Italiens*, 75009 Paris.

J.F. 18 ans, Bac G 1 + C.A.P. sténodactylo, allemand, anglais courants, cherche emploi. SKRZAT, rue de Machery 91470 ANGERVILLIERS

Cadre supérieur banque, classe VIII, 43 ans, *formation supérieure et expér. professionnelle confirmée* (inspection, crédit, contrôle général), cherche poste responsabilité banque, préférence siège ou exploitation. Région Sud-Ouest ou Sud-Est. Ecr. s/n° T028514M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Licencié en droit, niveau doctorat, 39 ans, après 6 ans de secteur privé (conseil juridique et import export), 8 ans secteur public (urbanisme), étudie toutes propositions (Haute-Savoie de préf.).

Ecr. N° T 028.544 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le *numéro de l'annonce* les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL Très bel imm. anc. SOLEIL. GD 3 P. TT CFT. 1.600.000 F. - 887-20-10.

7e arrdt

RARE
Dans hôtel 18e restauré, 400 m² ENVIRON, entrée, cour d'honneur et jdin. Gde hauteur sous plafond. Boiseries. PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ. 261-06-60.

SOLFERINO
Dans très bel hôtel restauré. ENTIÈREMENT SUR JARD. 2 P. en DUPLEX. Prestations sur mesures. 261-16-50.

109, R. GRENELLE - 14-17 h. Imm. NAPOLÉON III, STAND. 180 m². Très beau volume. *Travaux* - 633-29-17.

ESPLANADE DES INVALIDES Vue exceptionnelle s/tout Paris, 97 m², imm. stand. Prix élevé. EUROPA - 705-24-10

8e arrdt

8e - EXCEPTIONNEL
Imm. pierre de t., asc., tapis. VASTE LIVING + CHAMBRE, cuis., bains à aménager. TRIPLE EXPOSITION ÉTAGE ÉLEVÉ
8, r. Greffulhe, ce jour et demain 14/18 h. 504-61-63.

11e arrdt

11e - OBERKAMPF
60, r. Folie-Méricourt. Je vends libre, imm. rue, appt 2 P. cft, 4e ét., 180.000 F à débattre. 557-70-08.

12e arrdt

BOIS DE VINCENNES - P. de t., réc., près RER, vaste 2 P., entr., cuis., w.-c., s. bns, balc. Park. 410.000 F.344-71-87

4e ét., récent, asc., stud., entr., cuis., w.-c., s. bains, balc., perderie. 265.000 F. - 345-82-72.

16e arrdt

PRÈS ÉTOILE
Très belle réhabilitation. Calme. Jardin. Petites et grandes surfaces, grand confort. Prestations sur mesure. - 261-27-46.

78 - Yvelines

VERSAILLES
RIVE DROITE
APPT 3/4 P. Séjour double, 2 chbres, exposition Sud. 485.000 F - 050-03-36.

94 Val-de-Marne

CHARENTON
50 m du Bois, dans rue calme, pptaire vend gd 2 P. 65 m² + s. bains, cuis., w.-c., entrée. Rez-chaussée s/rue, hall d'entrée. Prix : 360.000 F. 367-99-02.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — Sièges-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

STÉ LOUE DIRECTEMENT
1 ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing
- A Neuilly 758-12-40
- Aux Chps-Elysées 563-17-27
- A George-V 723-55-18

SIÈGES DE STÉS
av. secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. - 261-80-88 +

domaines

URGENT
Cause cessation
Viticulteur vend 1 vigne de 2 ha dans les hautes côtes de Nuits-Saint-Georges. Bon placement.
Tél. : (80) 61-06-38.

ACHÈTE
Grand DOMAINE
à vocation forestière et chasse préférence départements 45-18-89-58
Ecr. Havas Paris s/n° 200462, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

locations non meublées offres

Paris

PARIS 20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
2 PIÈCES 42 m² Loyer : 1.454 F Charges 471 F. Park. 193 F.
S'adresser à la gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-61
Métro : PHILIPPE-AUGUSTE ou PÈRE-LACHAISE

PARIS 19e
Métro : Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIÈCES 45 m² Loyer : 1.520 F Charges 404 F. Park. 184 F.
3 PIÈCES 62 m² Loyer : 1.792 F Charges 556 F. Park. 184 F.
S'adresser au régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris. Tél. : 202-05-68, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Importante société loue SANS COMMISSION Appts récents tout confort

PARIS 19e
15-17, rue Henri-Ribière, face M° Place-des-Fêtes
STUDIO 36 m² Loyer : 1.062 F Charges 294 F. Park. 183 F.
2 PIÈCES 53 m² Loyer : 1.550 F Charges 432 F. Park. 183 F.
3 PIÈCES 87 m² Loyer : 1.945 F. Charges 546 F. Park. 183 F.
Tél. : 206-74-30, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

Région parisienne

92 VILLE-D'AVRAY
Magnif. 5 P. 185 m², parkg. 2 bains, tél., terrasse 400 m², 9.500 F ch. compr. 603-21-21.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

Cherche pour banques étrangères et ambassades européennes
LOYERS GARANTIS
Studio au 6 P. meublé ou vide. Téléph. pour R.-V. : 705-54-78.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE PARIS et PROCHE
JE SUIS ACQUÉREUR
Tél. le matin au 747-42-97, ou écrire à NOËL AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris-9e.

propriétés

SOLOGNE
Vends jolie PROPRIÉTÉ
21 ha environ, bordée par belle rivière à truites sur 800 mètres, étang 3 hectares.
Maison 6 pièces, parfait état. Possibilité augmenter superficie. Écrire Havas Orléans, n° 200460.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha — étang. *Possibilité location chasse* 160 ha attenant.

Ecrire : HAVAS MONTARGIS s/n° 200459.

A 25 km Saint-Tropez
LA GARDE-FREINET
Maison très retirée.
Calme absolu. Piscine. Pigeonnier aménageable habitation. Site sauvage. Pas de voisin. Eau, électricité. Très rare.
Prix : 1.800.000 F
Téléph. : (91) 54-92-93.

villas

Très belle villa 160 m² habitables sur 800 m² jardin, région Languedoc-Roussillon. 40 km mer, 20 km montagne.
Ecr. s/n°T028537M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

les annonces classées



sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Aggravation du chômage en juillet

LE NOMBRE DES DEMANDES D'EMPLOI S'EST ACCRU DE 3,4 % EN UN MOIS ET DE 26,3 % EN UN AN.

« Préoccupant », tel est le commentaire que fait la délégation à l'emploi, en publiant les statistiques définitives sur l'évolution du chômage en juillet.

Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites, en données observées, est passé de 1 625 500 en juin à 1 680 500, soit une augmentation de 3,38 % en un mois alors que, l'année dernière à pareille époque, l'aggravation était un peu moins forte (+ 2,6 %). On compte ainsi 350 400 demandes d'emploi de plus en un an soit un accroissement de 26,34 %. En données corrigées, la même tendance est constatée : 1 849 000 au lieu de 1 825 300 en juin (+ 1,30 % en un mois au lieu de + 0,7 % à la même époque en 1980) et de 1 469 900 en juillet 1980 (+ 25,79 %).

Au cours du mois de juillet, 268 700 demandeurs d'emplois se sont inscrits à l'ANPE. Ils se répartissaient ainsi : 142 200 salariés avaient perdu leur emploi (+ 14,8 % par rapport à juillet 1980) ; 78 400 étaient à la recherche d'un premier emploi (+ 11,5 %) ; 68 100 s'étaient inscrits pour un autre motif (démission d'un emploi précédent, reprise d'activité, fin de mission d'intérim) soit — 8,15 %. Ces chiffres, indique la délégation, « *confirment le caractère préoccupant de l'évolution de la situation depuis l'automne dernier* » puisque à l'arrivée des jeunes s'ajoute une vague de licenciements.

La situation de l'emploi n'a cessé, en effet, de se dégrader : le rythme annuel d'aggravation du chômage est en effet passé de + 5,7 % en juillet 1980 à 7,1 % en octobre 1980, puis 13,3 % en janvier 1981 pour continuer à s'élever ensuite : + 19,8 % en avril 1981 et, maintenant, + 25,8 %. A observer les dossiers déposés récemment à l'UNEDIC, en forte augmentation, le chômage devrait encore s'accroître au cours des mois à venir et vraisemblablement dépasser le cap des 2 millions. D'autant plus que du côté des offres on note toujours une chute importante : en données brutes, le nombre des offres d'emploi non satisfaites est passé de 74 100 en juin à 68 200 (— 7,96 %) en juillet au lieu de 88 300 il y a un an (— 22,76 %). *En données corrigées*, la tendance est identique : 86 600 au lieu de 87 200 (— 0,90 %) et de 83 900 il y a un an (— 20,61 %).

Bilan de la deuxième campagne du troisième pacte pour l'emploi

PLUSIEURS OBJECTIFS N'ONT PAS ÉTÉ ATTEINTS

Alors que le gouvernement s'apprête à relancer à la rentrée les dispositions du pacte pour l'emploi précédent en allongeant la durée des placements en entreprise et en donnant la priorité aux jeunes, notamment aux femmes sans formation professionnelle, un bilan définitif des effets de la deuxième campagne du troisième pacte pour l'emploi vient d'être établi par le ministère du travail. Plusieurs objectifs n'ont pas été atteints.

Du 1er juillet 1980 au 30 juin 1981, 470 000 personnes ont bénéficié des diverses mesures du troisième pacte. Pour les contrats d'apprentissage (127 637 personnes) et les stages pratiques (143 461) en entreprise, l'objectif fixé à l'origine a été dépassé, avec des taux de réalisation respectifs de 102,1 % et 119,6 %. Ce sont deux formules avantageuses qui engagent peu les entreprises : 40 % des garçons et 29 % des filles restent en place après leur apprentissage (étude n° 67 du CEREQ), et à peine 50 % des « stagiaires pratiques » conservent leur emploi, après la suppression du soutien financier de l'Etat.

En revanche, l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale (144 374 personnes), les contrats emploi-formation (64 719) et les stages de formation professionnelle (38 851), qui sont plus longs et font plutôt appel à de véritables embauches, ont eu moins de succès : leurs taux de réalisation par rapport à l'objectif fixé atteignent 90,2 %, 92,5 % et 97,1 %. Enfin, les deux mesures les plus spécifiques du troisième pacte (aides aux chômeurs âgés et prime à l'embauche du premier *salarié*) sont loin du but fixé, avec des taux de 66,6 % et de 73,5 %.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la viticulture méridionale (*le Monde* du 18 août), il fallait lire : « *Le centre de gestion et de comptabilité agricole de l'Hérault a estimé à 12 500 francs les coûts de production pour 1 hectare et à moins de 10 000 francs le prix de vente du vin produit sur cet hectare* » (au lieu de respectivement 1 250 francs et 1 000 francs).

« Je serai sans faiblesse » dans la lutte contre l'inflation

déclare M. Delors

« *La valeur du franc n'est pas un objectif en soi. Mais à quoi servirait-il de dévaluer le franc alors que toutes les économies européennes sont dans le tunnel et que cette poussée spéculative est fondée sur des événements extérieurs à la France ?* » a déclaré M. Jacques Delors le lundi 17 août à Antenne 2 (nos dernières éditions d'hier). « *Ça ne servirait à rien. Il faudrait peut-être même recommencer dans deux ou trois mois.* »

« *La défense de notre monnaie*, a poursuivi M. Delors, *est aujourd'hui un impératif essentiel. (...) Je dois donc dire qu'il ne s'agit pas de la fête pour demain mais de l'effort. Simplement cet effort doit se faire dans la solidarité. Et ce n'est que sur un an et demi, deux ans, que l'on pourra juger des résultats de notre gestion.* »

Sur plusieurs autres sujets M. Delors a déclaré :

● PRIX DU PETROLE BRUT ET DE L'ESSENCE

« *Il y a un mouvement aberrant du dollar qui à lui seul va majorer de 50 milliards de francs notre facture énergétique. Les Arabes n'ont donc pas de raison objective aujourd'hui d'augmenter leurs prix.*

» *Pour l'instant nous avons ajusté le prix de l'essence sur un dollar à peu près au taux de 5,50-5,55. (...) Si demain il y avait une hausse du prix du pétrole et un maintien de la valeur du dollar, alors nous demanderions une augmentation des prix, car il n'y a aucune raison de faire payer le contribuable. Il vaut mieux que ce soit l'utilisateur.*

» *Simplement, nous traiterons différemment le fuel domestique, car je suis inquiet de l'accroissement des charges locatives et des loyers.* »

» *Les gens les plus modestes n'ont pas les moyens d'y résister ou même les jeunes ménages. Tout ce qui pourra être fait pour atténuer les charges locatives, et les loyers, à commencer par le prix du fuel domestique, je le ferai.* »

● INFLATION

« *Il faut revenir à des hausses de prix de l'ordre de 7 à 8 %. Lorsque l'on commencera à décélérer, ça criera dans tous les coins. Car il faudra que tout le monde fasse un effort. Je serai sans faiblesse, tout y passera : recommandations, taxations et autres si c'est nécessaire. Il est impensable que la France puisse créer des emplois, avoir une industrie prospère avec des hausses de prix de l'ordre de 13 à 14 %.* »

« *Les boulangers, les garagistes, les propriétaires de logements, seront tous soumis à la même enseigne. Nous surveillerons les prix et au besoin nous recourrons à des interventions et à des taxations pour faire cesser les abus.* »

[Il semble bien en effet que M. Delors s'apprête à remettre la boulangerie en régime de taxation.]

● LOGEMENT

« *Les loyers sont actuellement victimes de la période d'intense spéculation immobilière qui a suivi le deuxième choc pétrolier. De nombreux établissements financiers et des banques se sont davantage illustrés en finançant la spéculation immobilière qu'en finançant notre industrie. Nous payons aujourd'hui cette spéculation. Il va falloir revenir en arrière, tout d'abord en augmentant les ressources des plus démunis pour qu'ils puissent accéder à un logement, et ensuite en essayant de construire davantage de logements sociaux.* »

Après avoir écarté l'idée d'un blocage des loyers, M. Delors a déclaré qu'il comptait « *insérer* » ceux-ci dans la politique des prix.

● INDUSTRIE ET EMPLOI

A la question de savoir sur quels points particuliers il allait agir pour la lutte contre le chômage, M. Delors a précisé trois points :

1) « *Tout d'abord, préserver les emplois, c'est-à-dire venir en aide aux entreprises qui sont saines mais qui connaissent des difficultés parce que l'économie est à plat* ». Le ministre de l'économie et des finances a commenté les décisions qui venaient d'être prises de modifier les avances exceptionnelles de trésorerie pour les entreprises saines en difficulté provisoire : crédits jusqu'à 2 millions de francs (contre 500 000 F jusqu'à présent), pour des entreprises jusqu'à 500 salariés (contre 100 salariés jusqu'à maintenant).

2) « *Partager le travail. Là il faut veiller de très près à l'application de l'accord sur l'aménagement du temps de travail (...). Le moment n'est pas venu de travailler moins, mais le moment est venu de travailler moins individuellement pour travailler plus collectivement. De ce point de vue la réduction de la durée journalière du travail est plus créatrice d'emplois que la cinquième semaine de congés payés* ».

3) « *Il faut créer des emplois nouveaux. Je m'intéresse particulièrement aux emplois d'utilité collective, mais aussi à la création d'entreprises. Je compte mettre en place des dispositifs permettant à ceux qui ont des idées de créer des entreprises.* »

● « *La dévaluation du franc français existe déjà dans les faits à la Bourse de Paris* », estime le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Yves Flornoy, dans une interview au *Pèlerin*. Soulignant que le dollar-titre, institué le 21 mai dernier pour les achats de valeurs étrangères, vaut 7,50 F contre 6 F environ sur le marché des changes officiel, M. Flornoy ajoute que cette différence de 25 % environ « *veut bien dire que les investisseurs français anticipent une dévaluation du franc et qu'ils estiment qu'une hausse du dollar de 5,30 F à 6 F n'est pas suffisante* ». Toutefois, précise-t-il, un éventuel réajustement « *n'aurait aucun effet sur la Bourse* ».

Le président de la Bundesbank critique le S.M.E. et les propositions du ministre français de l'économie

Le président de la Banque centrale de R.F.A., M. Karl Poehl a vivement attaqué le système monétaire européen (S.M.E.), dans une interview publiée lundi 17 août par le quotidien économique de Düsseldorf « Handelsblatt ». M. Poehl a, par ailleurs, qualifié d' « *irréaliste* » la proposition de M. Jacques Delors de *détacher* de concert les taux d'intérêt européens des taux d'intérêt américains.

M. Poehl rappelle d'abord dans l'interview que la Bundesbank avait donné un énergique tour de vis monétaire le 19 février dernier pour tenter d'enrayer un premier accès de faiblesse du mark vis-à-vis du dollar. C'est alors que le « *piège* du S.M.E. a « *vraiment fait mal* », les monnaies faibles du système ayant « *freiné la remontée* » *du mark vis-à-vis de la monnaie américaine*.

L'idée française, appuyée par le président de la commission de la C.E.E., M. Gaston Thorn, selon laquelle les pays européens pourraient agir ensemble pour détacher leurs taux d'intérêt des taux américains, n'a « *guère été approfondie* » déclare, d'autre part, M. Poehl.

Un examen sérieux de cette proposition montrerait vite, selon lui, que les Européens et « *en premier lieu les Français* » devraient, après avoir « *décroché* » des taux américains, soutenir massivement leurs monnaies pour les empêcher de tomber à un niveau inacceptable vis-à-vis du dollar.

Pour la R.F.A., où sont encore placés d'importants capitaux étrangers, une baisse de taux d'intérêt entraînerait une fuite générale des capitaux étrangers, selon M. Poehl. Les investisseurs étrangers cherchant à se séparer subitement de leurs actions et de leurs obligations allemandes, un déséquilibre se produirait sur les marchés financiers. Les nouveaux emprunteurs, notamment l'Etat ouest-allemand qui est très endetté, devraient relever leurs taux d'intérêt pour trouver preneurs pour leurs nouvelles émissions.

Ainsi, conclut le président de la Banque centrale de la République fédérale, la proposition de M. Delors aboutirait finalement — en R.F.A. tout au moins — à une hausse des taux d'intérêt et non à une baisse du loyer de l'argent.

MONNAIES

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE

La baisse du dollar observé en début de semaine s'est accélérée mardi matin 18 août sur toutes les grandes places financières internationales dans des marchés redevenus normaux, de l'avis des cambistes, après les remous de ces derniers jours.

A Paris, la devise américaine, encore cotée 6,0350 F lundi en fin d'après-midi, a baissé de plus de 2 % pour revenir à 5,91 F. Son recul a été notable aussi à Francfort (— 1,6 %), où elle s'est échangée à 2,4750 deutschemarks (contre 2,5155 deutschemarks la veille), à Milan (— 1,4 %), sa contre-valeur en monnaie italienne n'atteignant plus que 1 235 lires (contre 1 253 lires), et à Zurich (— 1,1 %) : 2,1540 francs suisses contre 2,1775 francs suisses.

Les spécialistes estiment que les interventions massives des banques centrales commencent à être payantes et agissent de façon dissuasive sur la spéculation. Ils attribuent aussi le repli du dollar au feu vert donné par les autorités américaines au transfert d'une nouvelle tranche d'avoirs iraniens. Le franc français, en hausse lundi vis-à-vis du deutschemark, a été *plus discuté* (2,3930 francs pour 1 deutschemark contre 2,3877 francs).

En liaison avec la baisse du dollar, l'or a repris sa progression sur les marchés américains, mais aussi à Londres où, de 411,50 dollars l'once lundi soir, il est remonté aux alentours de 418 dollars. Indépendamment des événements de Pologne, le métal jaune, affirment les spécialistes, retrouve un attrait qu'il avait perdu ces derniers mois.

SOCIAL

Le nombre de médecins optant pour le secteur des honoraires libres a faiblement augmenté

Le nombre de médecins qui se maintiennent dans la convention signée avec les caisses d'assurance-maladie mais optent pour le deuxième secteur, c'est-à-dire celui qui leur permet de fixer librement les honoraires, demeure relativement faible : 5 921 soit 7,53 % des médecins libéraux au lieu de 5 757 auparavant (7,34 %).

Comme le prévoit la convention, les membres du corps médical avaient le droit au milieu de l'année 1981 de changer les modalités de leurs rapports avec les assurés et les caisses. Peu de modifications sont intervenues. Voici le bilan dressé par la caisse d'assurance-maladie des salariés.

Sur 78 649 médecins libéraux au 10 juillet (78 443 au 9 juin, c'est-à-dire avant la réouverture du droit d'option) 77 791 soit 98,91 % (77 589 soit 98,91 % au 9 juin) ont décidé d'être ou de rester conventionnés. Cela signifie que 858 médecins (1,09 %) au lieu de 854 — le 9 juin (1,09 %) — sont hors convention.

Parmi les conventionnés, 62 688 soit 79,71 % (62 641 soit 79,85 % au 9 juin) s'engagent à respecter les tarifs négociés avec les caisses, permettant ainsi aux assurés d'être remboursés normalement ou au mieux de leurs intérêts.

Autre catégorie, celle des conventionnés qui bénéficient d'un droit à dépassement ; ils sont en légère diminution : 9 182 soit 11,67 % au lieu de 9 191 (11,72 %). C'est donc le deuxième secteur à honoraires libres qui progresse un peu (7,53 % au lieu de 7,34 %, mais cette augmentation est beaucoup moins importante que celle annoncée par les anciens opposants à la convention. Il est vrai que, depuis les houleux débats sur l'élaboration de ce texte, beaucoup d'eau a coulé : la Confédération des syndicats médicaux français a ratifié la convention — tout en réclamant la modification — de nouveaux tarifs ont été décidés, et certaines clauses sur la limitation des dépenses — liée affirmait-on à la progression de la production intérieure brute (PIB) — ne sont guère appliquées.

● *La réunion à Perpignan* entre les Jeunes Agriculteurs des Pyrénées-Orientales et les producteurs espagnols de l'Unio de Pagesos, lundi 17 août, a été un coup d'épée dans l'eau.

Les paysans espagnols et français n'ont pu se mettre d'accord sur une organisation des productions de part et d'autre de la frontière. Les agriculteurs des Pyrénées-Orientales, à travers le président du centre départemental des Jeunes Agriculteurs, M. Raymond Pla, ont affirmé avant tout : « *Vouloir imposer leur point de vue au gouvernement* », c'est-à-dire s'opposer à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,8975	5,9050	— 90	— 50	— 160	— 100	— 480	— 320
$ can.	4,8420	4,8550	— 220	— 150	— 380	— 280	— 980	— 700
Yen (100)	2,5650	2,5750	+ 200	+ 300	+ 410	+ 500	+1100	+1350
D M	2,3850	2,3920	+ 85	+ 125	+ 180	+ 220	+ 500	+ 600
Florin	2,1480	2,1540	+ 50	+ 100	+ 120	+ 160	+ 400	+ 500
F.B. (100)	14,5720	14,6020	—1230	— 850	—1720	—1300	—2750	—2150
F.S.	2,7440	2,7520	+ 200	+ 250	+ 380	+ 450	+1000	+1150
L (1 000)	4,7830	4,7940	— 760	— 590	—1450	—1200	—3200	—2900
£	10,8350	10,8580	+ 300	+ 450	+ 550	+ 880	+1580	+1850

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 1/2	12	12	12 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2
$ E.-U.	18	18 1/2	18 1/2	19	18 1/2	19	18 3/4	19 1/4
Florin	12	13	13 1/2	14	13 1/2	14	13	13 1/2
F.B. (100)	N. C.		22	25	21	23	19	21
F.S.	1	2	8	8 1/2	8 1/2	9	9	9 1/2
L (1 000)	28	35	32	35	32	35	31	33
£	13	13 1/2	13 5/8	14 1/8	13 1/2	14	14	14 1/2
F. français	N. C.		32	35	25	27	21	24

Nous donnons ci-dessus *les cours* pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

La très triste histoire du vidéodisque « Thomson »

Qualifié pudiquement par les responsables syndicaux de l'usine Thomson-C.S.F. de Brest d' « *emprunt momentané de matériel* », le détournement, à la fin de la semaine dernière par des militants de la C.F.D.T., de caisses de composants électroniques destinées au Japon, outre son originalité, met l'accent sur un dossier industriel aussi complexe qu'exemplaire.

De quoi s'agit-il ? Le laboratoire de Corbeville de Thomson-C.S.F. a été dans le milieu de la précédente décennie, un des premiers, dans le monde, à mettre au point un vidéodisque, dit de la seconde génération. Les chercheurs de Corbeville ont misé sur un appareil *utilisant* une tête de lecture optique par laser. Une voie technologique qui a également été suivie par Philips et I.B.M., le groupe américain R.C.A. ayant, lui, parié sur un système de lecture électro-mécanique moins évolué, mais moins cher.

Dès le départ, R.C.A., mais aussi Philips, ont visé le marché grand public. Les Japonais, qui n'ont pas cru tout de suite au vidéodisque, ont mis depuis les bouchées doubles, en prenant au besoin des licences. En revanche, les dirigeants du groupe Thomson ont estimé que le développement du marché du vidéodisque grand public restait aléatoire. Ne voulant pas « *essuyer les plâtres* », ils ont donc choisi de se cantonner aux usages professionnels. Un marché qui exige des appareils, une plus grande fiabilité et de meilleures performances, mais où le critère de prix joue un rôle moins important que dans celui du grand public.

Alors qu'aux Etats-Unis, R.C.A. a commencé à vendre, il y a quelques mois, ses premiers vidéodisques autour de 500 dollars (3 000 F) et que les appareils à lecture optique sont proposés au public à un prix voisin de 700 dollars (4 200 F), Thomson s'est lancé dans la fabrication de son matériel dans son usine de Brest. Une centaine d'appareils ont bien été vendus, mais leur prix de revient est très élevé (24 000 F pièce !). Même en tenant compte des perfectionnements apportés pour les usages professionnels, l'écart de prix entre le produit Thomson et les autres vidéodisques à lecture optique est considérable.

Certes, diverses études ont montré que ce prix pouvait être abaissé à 17 000 F, voire 15 000 F selon les syndicalistes. Mais, chez Thomson, on a décidé d'« *arrêter les frais* » et d'explorer la voie japonaise.

Des négociations ont donc été engagées avec une P.M.I. nippone, TEAC. Elles ont débouché il y a quelques jours sur un accord préliminaire. Il prévoit la cession de la licence Thomson à TEAC, qui aura un droit exclusif de commercialisation sur l'Asie et les Amériques. La société française fournissant — pendant combien de temps ? — les composants les plus complexes, notamment la tête de lecture. Thomson s'est réservé le marché européen, mais, pour le moment, il n'est pas prévu de fabrication à Brest. TEAC affirme pouvoir produire immédiatement les vidéodisques sous licence Thomson, à un prix de 11 000-12 000 F, et dans dix-huit mois à... 4 000 F. Comment ? C'est là un de ces mystères de l'organisation japonaise que Thomson espère percer à jour grâce précisément à son accord avec TEAC.

Un autre ratage ?

Cette opération serait peut-être plus ou moins passée inaperçue en d'autres circonstances. Mais Thomson figure sur la liste des entreprises nationalisables, et l'accord avec TEAC survient au moment même où le groupe fait le « forcing » pour faire approuver par les pouvoirs publics un vaste accord avec un autre japonais (J.V.C.) dans le domaine, cette fois, du grand public. Aux termes de cet accord, Thomson commercialiserait des vidéodisques J.V.C. dérivés du système R.C.A. produits en Grande-Bretagne par Thorn-EMI, et des magnétoscopes J.V.C. fabriqués en R.F.A. par A.E.G.-Telefunken. Dans cette répartition européenne des tâches, sous l'égide de J.V.C., Thomson n'aurait la charge que de la fabrication de certains matériels hi-fi, et de caméras vidéo.

« *Nous avons déjà raté le vidéodisque grand public, allons-nous aussi abandonner le vidéodisque aux Japonais ?* », demandent les syndicats professionnel ? D'où l'action des militants C.F.D.T. de l'usine de Brest, destinée à faire pression, tant sur la direction d'une entreprise nationalisable que sur les pouvoirs publics. Pour les syndicalistes, le vidéodisque professionnel de Thomson peut très bien être fabriqué en Bretagne, où plusieurs unités de production d'électronique sont précisément en difficulté. Ainsi pourrait-on « *sauver deux cent cinquante emplois* », et « *éviter l'exportation d'une technologie de pointe* ».

Ce dossier du vidéodisque, illustre en premier lieu les qualités et défauts du groupe Thomson : une grande capacité d'innovation technologique, réduite à néant ou presque par une sorte d'impuissance à maîtriser le processus d'industrialisation, de production de masse, et une trop grande séparation entre la recherche, la fabrication et la commercialisation. Un constat qui peut, au reste, s'appliquer à bon nombre d'entreprises françaises.

D'autre part, les dirigeants de Thomson ont agi tout au long de ce dossier en fonction de ce qu'ils estiment être les seuls intérêts commerciaux et financiers du groupe. Mais qu'en est-il de l'intérêt général ? *Au-delà du sauvetage de deux cent cinquante emplois*, l'industrie française peut-elle ainsi renoncer à fabriquer ce que ses laboratoires ont conçu ? La maîtrise d'une technologie de pointe ne vaut elle pas un effort financier durable ? L'Etat, qui va prendre le contrôle de Thomson, devra répondre à ces questions. — J.-M. Q.

ÉNERGIE

Les États-Unis envisagent avec confiance une extension du nucléaire

déclare l'assistant du secrétaire à l'énergie nucléaire

La sixième conférence internationale sur la *mécanique* des structures appliquée à la technologie des réacteurs nucléaires s'est ouverte, le lundi 17 août, à Paris. Après le rappel par M. J.-P. Chevènement, *ministre* de la recherche et de la technologie, des options gouvernementales récemment prises sur le nucléaire (*le Monde* du 18 août), M. Benard Rusche, assistant du secrétaire à l'énergie, est venu exposer les grandes lignes de la politique énergétique des Etats-Unis récemment décidée et proposée au congrès par le président Reagan.

Sous le titre *« Faire face à la réalité »*, le plan du gouvernement américain rompt profondément avec celui de *l'administration* Carter. L'exposé de M. Rusche a commencé par un panégyrique du marché libre. Le gouvernement n'a pas à interférer dans le jeu du marché, ni même à prévoir quels seront les besoins futurs, l'offre et la consommation d'énergie dépendant de facteurs *« qui ne peuvent être prédits ni par notre gouvernement ni par qui que ce soit »*. La seule préoccupation du gouvernement est que l'offre soit suffisante, mais il doit laisser le marché déterminer *« la quantité d'énergie suffisante, la forme qu'elle devrait avoir et le moyen utilisé pour que celle-ci parvienne au consommateur »*. D'où l'intention gouvernementale *« d'éliminer les réglementations inutiles »*.

Dépendance

Il résulte de ces principes que le gouvernement américain *« ne tentera pas sans réfléchir de supprimer toutes les importations de pétrole à n'importe quel prix »*. La dépendance énergétique qui résulte de cette décision sera limitée par le doublement pendant l'année 1981 de la réserve énergétique de pétrole. Et une *augmentation* des prix américains de l'énergie, même si elle n'est pas jugée inévitable, paraît plus que probable.

Cette augmentation doit entraîner une substitution progessive du nucléaire et du charbon au pétrole pour la production d'électricité. *Pour le nucléaire*, les centrales en construction devraient en 1990 produire le quart de l'électricité consommé par les Etats - Unis. L'administration *américaine* envisage *« avec confiance »* une *extension* du nucléaire. Le développement d'une filière *surgénératrice* sera continué, ce qui implique le retraitement des combustibles irradiés — que l'administration Carter avait abandonné.

Le plan énergétique prévoit quand même *la poursuite* des recherches sur l'énergie. Il refuse *« les programmes purement établis pour démontrer des technologies énergétiques »*, ce qui vise le vaste programme de *développement de l'énergie* solaire entrepris par le président Carter, — et concentrera l'effort sur *« les domaines les plus prometteurs à long terme, comme la fusion thermonucléaire »*.

Enfin, est *mise en œuvre* une nouvelle politique de location du domaine public qui, en y incluant le domaine maritime, contient *« 40 % du gaz naturel, 85 % du pétrole, 35 % du charbon, 85 % des sables asphaltiques, 80 % des schistes bitumeux et 50 % des ressources géothermiques »*. Ce domaine sera plus ouvert à la prospection, ce qui permettra d'affiner les *évaluations* précédentes. L'exploitation de ces ressources sera rendue plus aisée par la suppression de nombreux règlements établis par l'administration précédente. La philosophie *générale du plan*, avec son extrême libéralisme — *free market philosophy*, — repose finalement sur l'assurance que les Etats-Unis possèdent les ressources en énergie qui leur sont nécessaires.

● *Les Etats-Unis ont importé d'U.R.S.S. pour plus de 40 millions de dollars d'uranium enrichi en 1980.* — C'est ce que *révèle le New York Times* le 17 août citant un rapport du departement du commerce sur les échanges américano-soviétiques. Ces importations — qui représentent 10 % des achats américains à l'U.R.S.S. l'an passé — sont particulièrement importantes malgré l'affectation des relations commerciales entre les deux pays depuis l'intervention *soviétique* en Afghanistan *en* décembre 1979

L'uranium aurait été acheté au Canada par une compagnie ouest-allemande, aurait été acheminé vers l'U.R.S.S. pour enrichissement, puis vendu à la *fabrique nucléaire d'Exxon* de Bellevue (Washington) pour fabrication de combustible nucléaire dans la centrale de Richland (Washington), avant d'être réexporté *vers* la R.F.A.

Pour un débat en profondeur

(Suite de la première page.)

La place qu'occupera l'énergie *nucléaire dans* la production d'énergie *est un* thème certes important, *mais qui ne* doit pas occulter les nombreux sujets à aborder au cours de ce débat. J'en vois personnellement quatre :

1) LE NIVEAU DE LA CONSOMMATION GLOBALE :

Le gouvernement Barre avait prévu pour 1990 *une consommation globale* d'énergie de 242 MTep (*millions de tonnes* d'équivalent pétrole) et une *production* d'électricité de 450 milliards de kWh. La forte augmentation des prévisions de consommation d'électricité (doublement en douze ans) provenait de la nécessité d'écouler le nucléaire, qui aurait représenté, en 1990, 73 % de la production totale d'électricité. Une analyse détaillée de ces prévisions montre leur incohérence, notamment dans le *secteur résidentiel et le tertiaire, où les consommations* d'électricité se *seraient accrues* de façon *démesurée* et inexplicable, compte *tenu de l'amélioration* des performances des appareils (moindre consommation, meilleure durabilité). Il faut également souligner ce phénomène, passé sous silence par les défenseurs du « tout nucléaire » : plus la part de l'électricité nucléaire dans le bilan énergétique augmente (le plan Giraud prévoyait 30 % en 1990, ce qui est considérable), plus son coût s'élève, car les installations ne sont plus utilisées à leur optimum, l'électricité n'étant pas *stockable*.

Il est donc indispensable de s'interroger sur la validité de tous ces chiffres qui orientent la *politique* énergétique. *Si l'on peut, comme je le crois et comme l'indiquait un rapport du VIIIe Plan, consommer moins tout en conservant* un taux de croissance économique assez élevé, il devient inutile de développer le nucléaire au rythme prévu jusqu'ici. Cela ne se traduira pas par une baisse du niveau de vie, bien au contraire. Pour ne prendre que l'exemple du logement, une meilleure isolation permettrait un confort accru et diminuerait le montant des charges de chauffage. Le débat devra faire apparaître les domaines dans lesquels des économies d'énergie raisonnables sont possibles et *définir les moyens pour y parvenir (mesures législatives, réglementaires, structurelles, budget, fiscalité...)*. Ce sera *également* l'occasion de rappeler que les *économies* d'énergie sont plus *rentables que le nucléaire, qu'elles créent plus d'emplois* (six *fois plus pour un même* investissement) *et qu'elles économisent* beaucoup plus vite du pétrole (trois à quatre ans au lieu de dix ans).

2) LA DIVERSIFICATION DES SOURCES :

Une fois établi le niveau global de consommation, il faut définir les sources d'énergie à partir desquelles ces besoins peuvent être satisfaits. Nous l'avons dit, de même que nous avons condamné le « tout *pétrole* », *auquel a conduit une politique de facilité qui est à l'origine de nos difficultés actuelles, nous refusons* le « tout *nucléaire* » que l'on nous promettait voici peu. A ceux qui douteraient encore que la politique suivie depuis sept ans conduisait au « tout nucléaire », je ferai simplement remarquer que le programme nucléaire engagée en 1974 a absorbé plus de 70 % des dépenses d'investissement du VIIe Plan dans le domaine de l'énergie et que cent tranches nucléaires *devaient* être *construites d'ici l'an 2000*. La *mise en œuvre de ce programme, devenue objectif unique de la politique énergétique française, avait balayé toute autre préoccupation.*

Nous voulons *sortir* de cette logique et *favoriser* une diversification de notre production d'énergie s'appuyant aussi largement que possible sur les énergies nationales, seule véritable garantie pour l'avenir. En attendant de mettre en place une politique énergétique équilibrée, il faudra parer au plus pressé et gérer l' « héritage » qui nous a été légué. Des mesures d'urgence s'imposent, comme par exemple :

— La relance de *l'exploitation* du charbon français, que *les précédents gouvernements avaient prévu d'abandonner* ;

— La *reconversion* de l'industrie *pétrolière*, dont l'outil de raffinage est actuellement inadapté. N'oublions pas que le pétrole représentera encore un tiers de la consommation énergétique française en 1990 ;

— Des mesures vigoureuses de développement des énergies renouvelables (solaire, géothermie, biomasse) qui sont les énergies de demain ;

— Le redémarrage de l'hydroélectricité (équipement des sites hydrauliques *dans les régions* montagneuses et *développement* de la *petite hydraulique*) ;

— La *conclusion de contrats d'importation* de gaz (Algérie, U.R.S.S.) ;

— Des études et des recherches permettant d'éclairer le choix entre retraitement des combustibles irradiés (La Hague) et stockage définitif des combustibles irradiés sans retraitement.

3) LES RAPPORTS AVEC LE TIERS-MONDE :

Les pays exportateurs de pétrole, en raison du niveau élevé des revenus qu'ils tirent du pétrole, peuvent être désormais classés à part dans la rubrique « tiers-monde ». Il n'en demeure pas moins *que la grande masse des pays pauvres d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine se trouvent confrontés* aux *conséquences tragiques* de la hausse de la facture pétrolière. Et, pourtant, leur consommation énergétique est encore très faible, puisque 1,3 milliard d'individus ne consomment que 0,1 Tep par an et par habitant alors que chaque Américain du Nord dispose de 8 Tep par an ! Lorsque l'on sait que *ces pays représenteront 80 % de la population mondiale en l'an 2000, on prend la mesure du drame qui se prépare si* les pays développés n'apportent pas au tiers-monde une aide sans laquelle il risque de connaître une véritable pénurie énergétique. La conférence mondiale sur les énergies renouvelables, organisée récemment par *l'ONU à Nairobi*, représente une *lueur d'espoir pour le tiers-monde si les conclusions de ses travaux* ne restent pas au stade de vœux pieux. Le rôle de la France peut être, à cet égard, déterminant.

4) LE MODE DE DÉCISION :

Nous avons trop souffert jusqu'ici de voir que des décisions importantes en matière énergétique, engageant l'avenir du pays, étaient prises sans aucune consultation préalable pour agir de même. Les socialistes ont promis que les Français seraient informés et consultés, directement ou par l'intermédiaire de leurs élus, sur la politique de l'énergie, et ils le seront. Mais il reste à préciser les modalités de cette information et de cette consultation ainsi que le *rôle des différentes instances décentralisées (assemblées régionales, départementales, communes...)* dans *ce processus. Un des objectifs du débat prévu à la rentrée sera précisément de les définir.*

***

Le précédent septennat nous l'avait presque fait oublier : les grandes décisions exigent un large soutien populaire, qui ne peut s'obtenir sans qu'un débat national s'instaure. Aussi, pour que la réflexion sur l'énergie qui va commencer soit autre chose qu'un débat formel, plusieurs conditions doivent être *remplies*. Il faut notamment :

— Que des consultations préalables aux *propositions* du gouvernement aient lieu : syndicats, associations, personnalités scientifiques, représentants des producteurs d'énergie et des consommateurs ;

— Que l'Assemblée nationale ait la possibilité *d'examiner effectivement les propositions du gouvernement. La création d'un organisme parlementaire d'évaluation des choix technologiques, refusée par le gouvernement* Barre en mai 1980, donnerait au Parlement les moyens d'exercer véritablement son rôle en lui permettant de disposer d'analyses sérieuses et indépendantes ;

— Que le gouvernement prenne en compte les remarques formulées majoritairement par les députés ;

— Que l'Assemblée s'exprime par un vote d'ensemble sur la *politique* énergétique du gouvernement, ce qu'a *toujours refusé M. Giscard d'Estaing* ;

— *Que le débat se poursuive dans le pays au niveau des régions*, ainsi *qu'au Parlement*, ce qui est déjà *programmé*, avec les discussions qui vont s'engager cet automne sur le budget et sur le Plan ;

— Que les médias — et notamment la télévision — préparent et relaient ce débat dans l'opinion publique de façon à en faire une véritable « affaire nationale ».

Si toutes ces conditions sont réunies, et elles le seront certainement, les socialistes participeront pleinement à ce débat. Ils le feront sur la base des textes qu'ils ont adoptés : le projet socialiste (janvier 1980) dont la partie énergie a été votée par deux tiers des militants et *le plan énergie (1) adopté à l'unanimité par le bureau exécutif* en janvier 1981.

Certains ont cru discerner des différences entre les positions du P.S. et les récentes décisions gouvernementales et ils s'en étonnent. Je me permettrai de leur faire remarquer tout d'abord que ces décisions ne sont que transitoires, dans l'attente des conclusions du débat. Par ailleurs, il ne me semble pas que l'attitude adoptée par le gouvernement jusqu'ici soit en contradiction avec les engagements pris par François *Mitterrand* pendant sa campagne. *Que l'on se réfère, par exemple, à sa réponse aux écologistes entre les deux tours* de l'élection présidentielle : *« ... Le programme nucléaire sera limité aux centrales en cours de construction en attendant que le pays, réellement informé, puisse se prononcer dans le cadre d'un grand débat démocratique. »* Enfin, rappelons-le, le parti socialiste ne demande pas que le gouvernement épouse toutes ses positions. Il n'a pas vocation à devenir parti unique ; *il n'a pas non plus l'intention de définir de façon impérative le programme du gouvernement* lors de ses congrès, ainsi que le pratique le parti travailliste en Grande-Bretagne lorsqu'il est au pouvoir.

Ceci étant, le P.S. ne restera pas silencieux dans ce débat et il veillera à ce que les propositions du gouvernement respectent les grands principes du projet socialiste et qu'elles ouvrent bien la voie à une nouvelle politique.

La *démocratie*, on a *tendance à l'oublier, ne consiste pas à convaincre tout le monde mais une majorité de citoyens*, aussi vaste que possible. Il *pourrait sembler* plus efficace de *décider sans consulter*, sans débattre pour éviter de faire apparaître des contradictions dans le corps social et de voir se développer des conflits. Je pense qu'il s'agirait là d'une erreur : quoiqu'il en coûte, une solution débattue et adoptée démocratiquement est plus efficace à long terme, parce qu'elle n'a pas été imposée. Encore faut-il que les bases de la discussion soient saines et que cessent *les procès d'intention et les caricatures*, qui sont *probablement l'héritage* d'une période *marquée par l'absence* de *débat*.

Au *gouvernement maintenant* de prendre ses *responsabilités* et de faire *en sorte* que *cet important débat se déroule dans de bonnes conditions. Les pressions* seront *nombreuses*, venant de lobbies ou *de hauts fonctionnaires* ou dirigeants de grandes entreprises du secteur énergétique qui tentent de prolonger une politique que les Français ont pourtant refusée le 10 mai et le 21 juin. Les intérêts particuliers s'exprimeront également, avec plus ou moins de vigueur. Seules la confrontation loyale des points de vue et la discussion à la lumière de principes clairement établis permettront de faire apparaître comment concilier, dans toute la mesure du possible, *intérêt collectif et intérêts particuliers. La démocratie y gagnera*, et ce ne sera pas le moindre des changements que la France aura connus en quelques mois.

PAUL QUILÈS.

(1) *Energie : l'autre politique*, publié au Club Socialiste du Livre, 10, rue de Solférino, 75007 Paris.

En 1980

LA BAISSE DE LA PRODUCTION DE CHARBON NATIONAL S'EST RALENTIE

La baisse de la production charbonnière a été freinée en 1980. Elle n'a en effet régressé *que de 420 000 tonnes* contre 1,3 million de tonnes l'année précédente. Elle est ainsi de 19,7 millions de tonnes.

Les Charbonnages de France soulignent l'amélioration des rendements du fond en Lorraine (+ 2,9 %) et en Centre-Midi (+ 11,4 %), *ce qui compense* largement la baisse de 3,8 % dans le Nord. Les effectifs au fond se situent désormais à 27 350 mineurs.

Si la production a progressé en *Lorraine de 9,6 à 9,8 millions* de tonnes et dans le Centre-Midi de 5,1 à 5,4 millions de tonnes, elle a reculé de près de 20 % dans le Nord, passant de 5,4 millions de *tonnes à 4,5 millions de tonnes.*

Compte tenu des aides versées par *l'Etat au titre du contrat* d'entreprise, les Charbonnages de France ont enregistré pour le charbon un bénéfice de 59,1 millions de francs. Les recettes ont progressé de 24,3 %, alors que le prix de revient a augmenté de 13,8 %. La perte à la tonne de charbon a été ramenée de 112,55 à *101,64* francs.

Toutefois, les résultats du groupe C.d.F. *sont affectés* par les pertes de 550 millions de francs de C.d.F.-Chimie, filiale des Charbonnages, affectée par la crise de la Chimie européenne.

Malgré la réduction des livraisons de la Pologne et l'engorgement des ports américains, les *importations ont augmenté* de 8,3 %, avec 32,43 millions de tonnes. L'Afrique du Sud (9,1 MT) et l'Allemagne fédérale (7,9 MT) sont les deux principaux fournisseurs de la France.

C.d.F. international, filiale des Charbonnages, poursuit d'ailleurs sa *politique d'implantation* à l'étranger. Les réserves cumulées des participations de l'entreprise française atteignent 165 millions de tonnes, et C.d.F. international envisage de prendre chaque année le contrôle d'une capacité de production de 1 million de tonnes par an.

Le retour du charbon est cependant faible. La consommation française, du fait notamment de l'*« effondrement »* de l'activité sidérurgique en fin d'année, a baissé de 2 % de 1974 à 1980.

Le prix moyen du pétrole ne devrait guère varier

(Suite de la première page.)

Et quelques pays producteurs ne sont pas les seuls à pâtir de l'actuelle désorganisation. Le *bénéfice que tirent* les quatre compagnies américaines qui opèrent dans le Royaume du fait de leur accès au pétrole saoudien est tel qu'elles sont en train, dans *certains pays africains par exemple*, d'exclure du marché des compagnies comme Shell ou Total.

C'est dans ces conditions — et alors que, malgré l'excédent, l'Arabie Saoudite *continue* de produire à son plus haut niveau — que les pays de l'OPEP se rencontrent à Genève pour tenter de trouver un compromis qui nécessiterait une hausse des prix de Ryad, mais aussi une baisse des tarifs officiels de la plupart des autres pays membres.

L'effet dollar

Plusieurs éléments poussent à une telle solution et d'abord la valorisation du dollar. La revue *le Pétrole et le Gaz arabes*, dans *son numéro du 15 août, affirme* que *« la hausse du dollar américain par rapport à toutes les grandes monnaies internationales a atteint de telles proportions qu'en terme de pouvoir d'achat un baril-type de pétrole OPEP représente à la mi-août environ 6 dollars de plus qu'au 1er janvier 1981 »*, alors que le *prix de vente officiel pondéré de ce* même pétrole, actuellement de 34,24 dollars le baril, a baissé depuis cette date de 50 cents. Voilà qui permettrait aux deux pays les plus exigeants, l'Algérie et la Libye, de justifier une réduction de leurs prix.

Autre élément de modération, l'appel lancé à Nairobi par la plupart des gouvernements du tiers-monde lors de la conférence des Nations unies sur les énergies *nouvelles* et renouvelables pour que soit amoindrie leur facture pétrolière, une facture qui représente plus de 40 % de l'accroissement, pourtant notable, de leurs exportations au cours de la décennie 70.

Certes, l'Organisation n'a pas à avoir mauvaise conscience à l'égard des pays les plus pauvres. M. Shihata, directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international, le rappelait la semaine dernière : *« Entre 1973 et 1979, l'accroissement du coût des importations nettes de pétrole de tous les pays les moins avancés a été de 3,3 milliards de dollars. Dans le même temps, ces pays ont reçu plus de 4 milliards de dollars de l'OPEP. »*

Mais les pays les plus attachés à *la solidarité avec ceux en* développement dont ils estiment, à juste titre, faire partie sont aussi ceux dont les prix sont les plus élevés.

Si l'on ajoute à cela l'*amélioration* de l'arrière-plan politique — toujours présent mais inavoué — depuis la proposition le 7 août par l'émir Fahd, prince héritier et chef du gouvernement saoudien, *d'un règlement « juste et global »* au Proche-Orient, les chances de succès de cette conférene peuvent apparaître importantes.

Cependant les pays *africains* qui ont jusqu'à présent refusé d'abaisser leurs prix ne manquent pas d'argumenter, à commencer par le précédent fâcheux, l'espèce de *défaite de l'OPEP que* constitue à leurs yeux cette première réduction importante des prix dans l'histoire de l'Organisation.

Or les prix du pétrole reflètent, disent-ils, la raréfaction relative de cette source d'énergie. Il ne faut pas endormir les consommateurs, affirmait en substance à *Nairobi M. Nabi le ministre* algérien qui rappelait que la décennie 80 allait voir émerger sur le marché avec la croissance des achats des pays en développement *l'équivalent* de la demande des Etats-Unis, le premier consommateur mondial.

De plus, mais de manière *accessoire*, l'Algérie *qui a mené* un combat difficile pour l'alignement des prix du gaz sur ceux du pétrole et réussi à signer avec la Belgique un contrat fondé sur ce principe verrait ses thèses partiellement contrebattues si du fait d'une baisse officielle des prix, la *« formule »* belge donnait au 1er janvier 1982 un prix du gaz à peine supérieur à celui de la *formule* d'indexation utilisée pour Gaz de France et que la Sonatrach veut modifier (2).

Compte tenu de ces contradictions, les chances de parvenir à un compromis à Genève paraissent bien faibles. Cela dit, les pays membres de l'OPEP ont eu trop souvent une *attitude apparemment* plus rationnelle pour que l'on parie sur l'issue de cette conférence. Les pays industrialisés peuvent cependant suivre cette réunion sereinement : il s'agit d'abord d'un réaménagement interne et dans le pire des cas — pour eux — le prix moyen du pétrole exporté par l'OPEP ne changera guère.

BRUNO DETHOMAS.

(2) Lors du voyage à Alger de M. Cheysson, les deux parties ont *décidé de nommer deux sages pour* trancher le différend.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Monte-Carlo, au siège social (Sporting d'Hiver, salle François-Blanc), le vendredi 25 *septembre* 1981, à 10 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration ;
2) Rapport des commissaires aux comptes ;
3) *Approbation* des comptes ; quitus à donner aux administrateurs en exercice ;
4) Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 1981 ;
5) Autorisation de cession d'un élément de l'actif immobilier ;
6) Ratification de la nomination d'un administrateur et renouvellement du mandat d'un administrateur ;
7) Nomination de deux commissaires aux comptes titulaires et d'un commissaire aux comptes suppléant ;
8) Autorisation à donner par l'assemblée générale aux membres du conseil d'administration de traiter personnellement ou ès qualités avec la société dans les conditions de l'article 20 des statuts.

Seuls les propriétaires d'actions dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée pourront assister à *celle-ci ou se faire* représenter dans les conditions prévues aux statuts.

AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire à Monte-Carlo, au siège social (Sporting d'Hiver, salle François-Blanc), le 25 septembre 1981. Cette assemblée se tiendra à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation du capital social par incorporation d'une somme de 81 millions de francs prélevée sur les réserves de réévaluation ; augmentation de la valeur nominale de l'action ;
2) Modifications à apporter aux statuts par suite de cette opération ;
3) Pouvoirs à conférer au conseil d'administration en vue de réaliser ces opérations.

Seuls les propriétaires d'actions dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée pourront assister à celle-ci ou se faire représenter *dans* les conditions prévues aux statuts.

Le Conseil d'administration.



GROUPE SCREG

MONARCH TILE - États-Unis

CERAMAC AMERICA, dont le capital est détenu à 85 % par SMAC Aciéroïd, *filiale* de SCREG, et à 15 % par CERABATI a lancé, au cours du mois de juillet, une offre publique d'achat portant sur la part du capital de MONARCH TILE détenue par le public.

Nous rappelons que CERAMAC détenait environ 51 % du capital. Cette offre avait été approuvée *préalablement* par le conseil d'administration de MONARCH TILE et les actionnaires y ont répondu favorablement. CERAMAC détient dorénavant environ 84 % du capital.

La *Société* MONARCH TILE est spécialisée dans la fabrication et la distribution de carreaux de céramique. Elle dispose d'un vaste réseau de vente réparti très largement sur l'ensemble des Etats américains.

En 1981, cette société devrait atteindre un chiffre d'affaires de 25 millions de dollars et un résultat avant impôts de 1 million de dollars U.S.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 AOUT

Résistance des françaises Baisse du marché de l'or

La vive hausse enregistrée le vendredi précédent à l'annonce de la reconduction de la loi Monory continue à faire sentir ses effets ce lundi à la Bourse de Paris.

Certes, on enregistre bien quelques prises de bénéfices de-ci, de-là – au demeurant bien absorbées – mais les portefeuilles des commis recèlent encore nombre d'ordres d'achats.

L'activité est tout de même moindre que le vendredi 14 août, lorsque près de 130 millions de francs de valeurs françaises ont trouvé preneur, un chiffre sensiblement supérieur à la moyenne des dernières séances.

En hausse de 0,4 % à l'ouverture, l'indicateur instantané améliore ultérieurement sa performance pour refléter un gain de 0,6 % environ.

Tous les compartiments de la cote semblent favorisés et certains titres, tels Darty (+ 5 %) et Sogerap (+ 4,4%), s'inscrivent à leurs niveaux les plus hauts de l'année. A l'inverse, Chargeurs réunis, qui figurait vendredi parmi les principales hausses de la séance, abandonne 6 % ce lundi, A.D.G., Métal-Dunkerque, Générale de fonderie et Sefimeg perdant 4 à 5 % environ.

Le marché de l'or, poursuit sa marche arrière, suivant en cela les indications de Londres, où le métal fin a régressé à 409,50 dollars l'once au « fixing » de ce matin, en baisse de 2 dollars sur vendredi. Le lingot abandonne 2 000 F, à 90 000 F, imité par le napoléon qui s'inscrit à 929,90 F (– 2,10 F).

Les valeurs étrangères sont diversement traitées, tandis qu'on observe une amorce de détente sur la « devise-titre », qui se négocie aux alentours de 7,22/26 F, contre 7,35 F vendredi dernier.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. – Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires enregistré au cours du premier semestre 1981 s'est établi à 9,66 milliards de francs contre 9,44 milliards de francs pour la période identique du précédent exercice, tandis que la société mère réalisait, à elle seule, un chiffre de 1,19 contre 1,17 milliard de francs, soit une progression de 1,45 % uniquement.

PRESSES DE LA CITÉ. – Le chiffre d'affaires du groupe réalisé par la société d'édition durant le premier semestre 1981 a atteint 711,8 millions de francs, contre 613,8 millions de francs, celui de la société mère s'établissant à 134 (121) millions de francs.

CIMENTS FRANÇAIS. – La société a réalisé au premier semestre 1981 un chiffre d'affaires de 1,33 milliard de francs contre 1,13 milliard pour la période correspondante de 1980.

VALLOUREC. – Progression du chiffre d'affaires du groupe pour le premier semestre 1981, lequel a atteint 5,81 milliards de francs contre 5,50 milliards de francs en 1980, le chiffre de la société mère s'inscrivant à 2,96 milliards de francs contre 2,55 milliards de francs.

PARIBAS. – Les revenus de portefeuille-titres encaissés par la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas au cours du premier semestre 1981 ont atteint 80,89 millions de francs, contre 80,15 millions de francs pour la même période de 1980, la compagnie précisant qu'elle reçoit la majeure partie de ses revenus au cours du quatrième trimestre, notamment à travers les dividendes de ses quatre filiales : OPFI-Paribas, OPB-Paribas, Sogedip et Paribas International.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	14 août	17 août
Valeurs françaises	86,5	87
Valeurs étrangères	158,6	155,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	93,3	93,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 août ..... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/8	19/8
1 dollar (en yens)	236,15	236,30

NEW-YORK

Baisse sensible

Confronté aux incertitudes qui continuent à peser sur l'évolution des taux d'intérêt, le marché new-yorkais a subi une baisse sensible lundi, pour la seconde séance consécutive, l'indice Dow Jones des industrielles accusant en clôture un repli de 10,18 points, à 926,75.

L'annonce, vendredi 14 août, d'un gonflement de 5,1 milliards de dollars de la masse monétaire durant la première semaine du mois a produit un effet négatif sur l'attitude des opérateurs à l'égard de la cote. En dépit des propos rassurants formulés de-ci de-là, la communauté financière en retient surtout qu'il ne faut pas s'attendre à une prochaine décélération des taux : le taux moyen des *federal funds*, qui conditionne le loyer de l'argent est regrimpé à 18,3/4 % lundi contre 17,1/2 % en clôture le vendredi précédent.

Par ailleurs, la publication d'une hausse de 0,4 % en juillet de l'indice des prix de gros aux États-Unis, après une augmentation de 0,6 % le mois précédent, ce qui traduit donc une légère baisse, n'est pas considérée comme un facteur déterminant dans la mesure où la hausse des prix de détail a atteint le niveau particulièrement élevé de 1,3 % en juillet.

Enfin, l'anticipation d'un déficit budgétaire conséquent en 1982 pèse également sur les cours, et on dénombre finalement 1 137 valeurs en baisse contre 394 en hausse et 362 titres inchangés, le volume des échanges étant ramené à 40,84 millions d'actions contre 42,58 la veille.

VALEURS	Cours 14 août	Cours 17 août
Alcoa	27 3/8	27 3/8
A.T.T.	58 3/4	58
Boeing	28	27 3/8
Chase Manhattan Bank	52 1/2	52 3/4
Du Pont de Nemours	43 1/8	42 3/4
Eastman Kodak	72	71 3/8
Exxon	35 1/8	34 3/4
Ford	21	21
General Electric	58 1/8	58
General Foods	32 1/8	32
General Motors	48	47 1/2
Goodyear	19 7/8	19 3/4
I.B.M.	58 1/8	56 3/4
I.T.T.	27 1/4	27 1/4
Mobil Oil	30 3/4	30 7/8
Pfizer	47 1/2	47
Schlumberger	68 1/4	68 1/4
Texaco	38 3/4	38 1/2
U.A.L. Inc.	22 1/8	22 3/8
Union Carbide	56	56 1/2
U.S. Steel	29	28 7/8
Westinghouse	28	28
Xerox Corp.	47 3/4	47

BOURSE DE PARIS 17 AOUT COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	181	....
Aciers Peugeot	92 50	93
Actibail	121 10	125
Agence Havas	645	662
A.G.F. (St Cent.)	734	734
A.G.P. Vie	2445	2450

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	35	....
Air-Industrie	16 60	16 o
Bain C. Monaco	75	70 30
Bénédictine	850	885 d
Bernard-Moteurs	50	51
Biscuit (Génér.)	430	430

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	796	800
Bon-Marché	93	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	165 30	165 30
Chambon (M.)	197	....

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2420	2421	2400	2410
3148	C.N.E. 3 %	3192	3191	3191	3188
470	Air Liquide	501	504	500	500
325	Als. Superm.	362 50	385	385	387
92	A.L.S.P.I.	95 50	95	95	94 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	Eurafrance	252	261		
745	Europe n° 1	725	735		
475	Facom	550	535		
137	Finextel	141	143		
129	Fives-Lille	131	131 50		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
325	Gen. Motors	355	351 30	350	354
57	Goldfields	70 90	69 30	68 30	68 50
82	Harmony	102	98	96 80	95 50
22	Hitachi	28	27 10	27 10	27 10
380	Hoechst Akt.	379	373	373	370

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 013	6 036	6	6 260
Allemagne (100 DM)	239 720	238 770	233	245
Belgique (100 F)	14 645	14 588	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	216 120	215	210	221
Danemark (100 krd)	75 800	75 900	73	78
Norvège (100 k)	96 700	96 680	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 835	10 900	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 807	9 760	....	....
Italie (1 000 lires)	4 825	4 798	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	278 800	276 020	272	285
Suède (100 krs)	113 070	112 980	109 500	115
Autriche (100 sch)	34 070	34	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 997	5 950	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	9 030	9 015	8 550	9 450
Canada ($ can 1)	4 888	4 911	4 840	5 070
Japon (100 yens)	2 596	2 582	2 520	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/8
Or fin (kilo en barre)	93000	90200
Or fin (en lingot)	92000	90000
Pièce française (20 fr)	932	929 90
Pièce française (10 fr)	501	495 10
Pièce suisse (20 fr)	810	770
Pièce latine (20 fr)	750 10	750 10
Souverain	848	844
Pièce de 20 dollars	4204	4010
Pièce de 10 dollars	2000	2060
Pièce de 5 dollars	960	.....
Pièce de 50 pesos	3650	3599 50
Pièce de 10 florins	759 90	740

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain

Le Monde

publiera :

- IDÉES : La France et son histoire.
- ITINÉRAIRES : « Lèche-bouddhisme » au Ladakh (P. Francès).
- ARTS ET SPECTACLES : Paris l'été (A. Fermigier) ; Festivals aux Caraïbes (C. Humblet).

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1981 a été tiré à 527 234 exemplaires.

Copies Couleurs
ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL
75012 PARIS - 347.21.32

ANGLAIS EN ANGLETERRE
30 % de réduction
(juillet, août, septembre)
sur séjour minimum de 28 jours, pour cours intensifs de langue anglaise, à notre hôtel au bord de la mer.
Ecrire à :
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent, Angleterre.
Tél. : 00. 44 843 51212
ou Mme BOUILLON
7, Les Basses Ginestiers
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : (93) 203807
Pas de limite d'âge
Pas de séjour minimum
Londres à 100 km
Calais à 40 minutes

A B C D E F G

L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Des mesures sont prises en faveur de l'emploi et des non-titulaires dans la fonction publique

M. Anicet Le Pors, ministre délégué du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a commenté, ce mardi 18 août devant la presse, le texte de deux circulaires sur l'emploi signées, sur sa proposition, par M. Mauroy.

La première vise à pourvoir, dans les meilleurs délais, les trente-sept mille sept cents emplois créés par le collectif budgétaire de juillet. Elle indique notamment qu'il sera possible de rouvrir les listes d'inscription, ou d'augmenter le nombre de postes pour les concours déjà ouverts. Elle précise aussi que des candidats, inscrits sur des listes complémentaires de concours, pourront, dans certaines conditions, être déclarés reçus.

La deuxième circulaire demande à tous les ministres et secrétaires d'Etat de suspendre « *tout licenciement d'agents non-titulaires, qui ne serait pas justifié par des motifs légitimes* ». Elle recommande, en particulier, de maintenir en fonction les agents non titulaires « *susceptibles de bénéficier des dispositions du décret du 8 avril 1976* », qui est relatif à la titularisation, dans les corps de fonctionnaires de la catégorie D, d'agents auxiliaires de l'Etat, au bout de quatre ans d'ancienneté. Trop souvent, dns le passé, des agents ont été licenciés juste avant d'atteindre ce temps d'ancienneté.

M. Le Pors a également indiqué que paraîtront, dans les prochains jours, des textes d'application tendant à favoriser l'emploi de personnes handicapées dans la fonction publique, avec, notamment, une priorité d'accès à certains postes. Enfin, le ministre doit rendre publiques, la semaine prochaine, d'autres circulaires portant, en particulier, sur la consolidation des droits syndicaux et l'extension des libertés dans la fonction publique.

F.O. : avec l'indice de juillet on aborde les limites de la libération des prix.

« *S'il convient de noter que juillet a souvent été marqué par un indice élevé, il n'en demeure pas moins que les chiffres annoncés pour juillet 1981 constitueraient, avec 1,7 % ou 1,8 %, la plus forte hausse enregistrée depuis longtemps. Les relèvements des tarifs publics ne suffisent pas à expliquer une telle augmentation, qui traduit clairement les limites de l'expérience de libération totale des prix* », estime F.O.

« *Au rythme actuel de l'inflation, les mesures d'intervention sociale arrêtées pour les familles, la vieillesse et le SMIC seront très rapidement absorbées. L'action syndicale sera alors en droit d'exiger une compensation de cette incontestable perte de pouvoir d'achat. C'est ce que ne manqueraient pas de faire toutes les organisations Force ouvrière si aucune mesure sérieuse n'était prise par les pouvoirs publics en vue de freiner l'inflation.* »

A Tours

GRÈVE DE LA FAIM D'UN DÉTENU

Un étudiant de vingt et un ans, M. Patrick Albaret, a commencé, lundi 17 août, une grève de la faim à la maison d'arrêt de Tours pour protester contre son maintien en détention. M. Albaret avait commis en mai 1980 un attentat à l'explosif, qui n'avait fait que des dégâts matériels, au palais de justice de Tours, pour protester contre ce qu'il considérait comme une aggravation de la politique répressive.

La justice n'avait pas admis le caractère politique de ce geste et le jeune homme était en détention provisoire depuis juin 1980. Il devait être libéré le 15 août dernier mais il a été maintenu en détention à la demande du parquet, pour purger une peine d'un an d'emprisonnement à laquelle il avait été condamné auparavant pour vol. L'avocat de M. Albaret a adressé au président de la République une requête en faveur d'une amnistie individuelle. Le jeune homme pourrait bénéficier d'une telle mesure en application de l'article 12 de la loi d'amnistie, qui prévoit notamment que le chef de l'Etat peut amnistier un délinquant âgé de moins de vingt et un ans au moment de l'infraction.

Corse

M. EDMOND SIMEONI : l'U.P.C. participera aux élections régionales de 1982.

Le docteur Edmond Simeoni, leader du mouvement autonomiste U.P.C. (Union du peuple corse), a affirmé le 17 août qu'« *il n'y avait plus aucun préalable pour entamer des discussions avec le gouvernement* ».

M. Simeoni, qui a fait cette déclaration au micro de Radio-Corse international, a précisé que l'Union du peuple corse participera aux élections pour l'assemblée régionale en 1982. Il a fait observer que « *les revendications des autonomistes restaient intactes, et qu'il fallait absolument, pour que ces élections soient normales, que l'on procède à l'assainissement des mœurs électorales en Corse, et notamment à la purge et à la révision complète des listes électorales* ».

Enfin, le docteur Simeoni a dit qu'il n'avait pas eu de « *contacts avec M. Bastien Leccia, délégué aux affaires corses, mais que ces contacts pourraient intervenir rapidement* ».

● *Le procès de deux des squatters de la rue Vilin* (Paris-20e) a été reporté au 2 octobre. Samedi 15 août, des incidents avaient éclaté entre policiers et des squatters qui occupaient une maison abandonnée à Belleville (*le Monde* du 18 août). Lundi 17, Mlle Nathalie Marchal, vingt ans, archiviste, et M. Joël Deltrull, dix-neuf ans, employé administratif, ont comparu, selon la procédure de saisine directe (ex-flagrants délits), devant la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris. Ils étaient poursuivis pour recel de bouteilles d'alcool et de jus de fruits provenant d'un des magasins pillés au cours des incidents de samedi. Ils contestent cette version des faits et ont été laissés en liberté.

● *Des inondations* ont, le lundi 17 août, provoqué la mort d'au moins cent personnes en Colombie, dans la province de l'Arauca, proche de la frontière vénézuélienne. Une gigantesque masse d'eau et de boue en provenance du rio Calafita a submergé environ deux cents propriétés. — *(A.F.P.)*

● *Un avion de combat F-104 Starfighter* de l'armée de l'air ouest-allemande s'est écrasé, lundi après-midi 17 août, près du hameau d'Ollières (Meuse) à la suite d'une panne de son réacteur. Le pilote, qui a fait fonctionner son siège éjectable, est indemne.

APRÈS L'AUDITION DE TÉMOINS

Le juge d'instruction chargé de l'enquête sur la tuerie d'Auriol pourrait procéder à de nouvelles inculpations

L'enquête sur la tuerie d'Auriol connaît de nouveaux développements. Ce mardi 18 août, en fin de matinée, alors que l'audition de M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, était prévue pour l'après-midi, une personne, dont on ignore l'identité, était entendue par les enquêteurs du S.R.P.J. de Marseille. D'autres interpellations devaient suivre dans la journée. Selon certaines informations, ces interpellations annonçaient de nouvelles inculpations.

Aux premières heures de la journée de mardi, Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier, s'était rendue, accompagnée de ses collaborateurs, d'un magistrat du parquet et de policiers, dans la région de Nans-les-Pins (Var), où avait été enterré Jacques Massie après son assassinat. La veille, à 19 h 30, Mme Llaurens-Guérin avait déjà tenté de se rendre dans cette région après l'interrogatoire de M. Ange Poletti, l'un des membres présumés du commando d'Auriol, mais avait dû y renoncer à cause des journalistes.

Le déplacement de Mme Llaurens-Guérin mardi matin aurait pour but de remonter la filière empruntée par les archives de Jacques Massie après l'assassinat de celui-ci.

M. Poletti aurait mis en cause, lors de la même audition, M. Lionel Collard, chef présumé du commando, au sujet du plasticage de l'hôtel des impôts de Marseille, le 23 mars 1981. Un correspondant anonyme avait revendiqué l'attentat, au nom du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) auprès de l'A.F.P.

Le règne sans partage du patron du SAC

De nos envoyés spéciaux

Marseille. — Eminence discrète, hier, de l'ancien pouvoir, abaissé aujourd'hui au rang de complice présumé, M. Debizet a-t-il ou non une responsabilité — matérielle ou morale — dans la tuerie d'Auriol ? Depuis l'inculpation du secrétaire général du SAC à Paris le 24 juillet, puis son inculpation par Mme Llaurens-Guérin et son incarcération à la prison des Baumettes, l'enquête a connu de nombreux rebondissements.

Au moment où le secrétaire général du SAC était écroué, Mme Llaurens-Guérin n'avait recueilli les aveux que d'un seul des cinq meurtriers présumés, M. Jean-Bruno Finochietti. Celui-ci parlait alors d'un mystérieux M. Z..., organisateur supposé de l'expédition d'Auriol, et affirmait que les ordres venaient « d'en haut ». A ce stade de l'instruction, déjà, le SAC apparaissait comme l'un des fils conducteurs de l'affaire.

Les protestations de l'avocate de M. Debizet, Me Denise Mialou-Feiley, affirmant que son client a été mis en cause parce qu'il est le « patron » du service d'action civique, ne paraissent pas fondées. Il est clair qu'un différend entre membres de cette organisation est à l'origine de l'assassinat de Jacques Massie. M. Debizet était au courant de ce différend et s'était déplacé à Marseille le 5 mai pour s'en informer, après avoir reçu successivement à Paris Jacques Massie et son concurrent et successeur à la tête du SAC marseillais, M. Jean-Joseph Maria.

Ces événements ne prouvent pas la culpabilité de M. Debizet dans l'affaire d'Auriol. Selon Me Mialou, le secrétaire général du SAC n'aurait guère pris au sérieux cette querelle « marseillaise » ni l'attentat du 26 avril, dont Jacques Massie affirmait avoir été victime (*le Monde* du 18 août). On peut néanmoins s'interroger sur l'indulgence dont paraît avoir bénéficié Jacques Massie de la part du patron du SAC, lorsqu'on sait que l'inspecteur stagiaire, accusé depuis plusieurs mois de malversations par ses adversaires, aurait tenté de créer un SAC parallèle.

Me Mialou estime que Jacques Massie a pu tromper M. Debizet en falsifiant le casier judiciaire de certains adhérents et en recrutant ainsi des hommes de main animés d'un tout autre « idéal » que celui du SAC.

Dans une affaire d'escroquerie, pour laquelle M. Dominique Calzi, alias Patrice Chairoff (1), avait comparu en 1975 devant le tribunal correctionnel de Marseille, le patron du SAC avait été amené à commenter la façon dont étaient recrutés les membres de son organisation (*le Monde* du 25 janvier et daté 21-22 août 1975). Condamné à plusieurs reprises auparavant, M. Calzi avait pu néanmoins entrer au SAC sans difficulté. « *L'adhésion était-elle subordonnée à un casier judiciaire vierge ?* », avait demandé l'avocat de M. Calzi. Réponse de M. Debizet : « *Nous demandons un extrait de casier judiciaire, mais ce n'est pas une condition* sine qua non. » L'expérience aurait-elle inspiré plus de rigueur au patron du SAC ?

Un fichier expurgé ?

M. Debizet a déjà été interrogé sur le SAC par Mme Llaurens-Guérin lors d'une première comparution de cinq heures, le 29 juillet. Sa nouvelle audition devait porter sur les déclarations des autres inculpés au magistrat instructeur. Aucun de ceux-ci, affirme son défenseur, ne l'a mis nommément, ou ès qualités, en cause. Mais Mme Llaurens-Guérin a beaucoup de choses à demander au patron du SAC.

M. Debizet a-t-il été contraint de s'expliquer sur les documents remis à la justice jeudi 13 août par Mme Marina Massie, la sœur du policier assassiné ? L'intérêt des « archives » de l'inspecteur stagiaire est controversé, et Me Mialou s'est efforcée d'en minimiser l'importance en soulignant notamment que son client avait lui-même spontanément remis au magistrat instructeur le fichier et la comptabilité du SAC régional. S'agit-il du même fichier que celui tenu par Jacques Massie ? Ou a-t-il été « expurgé » ? Que révèlent exactement du rôle du secrétaire général du SAC les lettres échangées entre celui-ci et Jacques Massie ? La question essentielle est en fait de savoir si ces documents sont de nature à faire progresser l'enquête proprement dite sur la tuerie d'Auriol ou s'ils ne sont qu'un éclairage.

Mission impossible

Au-delà de la personne de M. Debizet, dont MM. Jacques Chaban-Delmas, Maurice Couve de Murville, Jacques Chirac, Claude Labbé et Jacques Marette, barons et dignitaires du gaullisme et du néo-gaullisme, se sont portés garants (*le Monde* du 30 juillet), c'est à coup sûr le SAC lui-même qui est en cause.

Car, de M. Debizet, on a pu dire sans exagérer : « *Le SAC, c'est lui* ». Cofondateur du Service d'action civique, il fut le premier président de cette association sans but lucratif, qui se donna pour but de rassembler tous les Français « *qui refusent à une minorité, quelle qu'elle soit, le droit de s'emparer du pouvoir et d'imposer sa domination* », et « *répudient tous les moyens de force, de contrainte et d'anarchie* ».

La longue éclipse de M. Debizet, de 1959 à 1968, à la tête du SAC, ne peut faire oublier son règne des années 1968-1969 à ce jour. Le SAC a vingt-trois années d'existence. M. Debizet en a guidé plus de la moitié, soit quatorze. Un règne qui s'avère, dans sa dernière ligne droite, sans partage, du moins politique, puisqu'il dirige cette organisation qui n'a ni président ni vice-président. Règne à ce point souverain, que le roi une fois emprisonné, nul prince consort ne s'est levé pour reprendre le flambeau, ni même prendre, à titre provisoire, le secrétariat général de sa charge. Ainsi, M. Debizet, jusqu'à plus ample informé, demeure-t-il en fonctions.

C'est aussi peut-être que seul M. Debizet, au sein du SAC, avait l'art de rédiger mises au point et communiqués à l'intention d'une presse trop souvent, selon lui, « *en mal de sensationnel* ». M. Debizet excellait dans ce genre. Son rôle consistait aussi à épurer le SAC quand les activités de certains de ces membres devenaient difficiles à défendre. Une mission apparemment impossible.

Une première fois, en 1968, ce fut le général de Gaulle qui le lui demanda. Des éléments douteux s'y étaient infiltrés sans encombre. L'ordre vint, une deuxième fois en 1969, de Georges Pompidou. Problème sans solution. Faut-il croire que M. Debizet se résigna alors à gérer cet écheveau d'idéologues purs et durs, et de malfrats ? Sans doute.

Aujourd'hui, parce qu'il est un « grand patron » du SAC et que tous les fils qui mènent à cette organisation remontent vers lui, M. Debizet est entre les mains de la justice. Cet homme rompu à la clandestinité, ne serait-ce que par son expérience dans les services secrets français durant la seconde guerre mondiale, est ainsi paradoxalement placé sous les projecteurs, aux premières lignes d'une affaire en forme de « coup tordu ».

LAURENT GREISALMER et GUY PORTE.

(1) Sous le nom de Patrice Chairoff, M. Calzi est l'auteur d'un livre sur le SAC, *B... comme barbouzes*, publié en 1975 chez Alain Moreau (*le Monde* du 29 novembre 1975).

Les archives de l'inspecteur Massie

Les avocats de la partie civile ne sont pas d'accord

De nos envoyés spéciaux

Marseille. — De nouveaux documents, en plus des huit cents feuillets remis le 13 août par Me Gilbert Collard et Mme Marina Massie au juge d'instruction, devraient prochainement faire leur apparition. Tel est le sentiment, sinon la certitude, exprimé lundi 17 août par Me Jean Roussel, autre avocat de la partie civile.

Me Collard semble exclure qu'il s'agisse de bandes magnétiques. Il parle plutôt de pièces écrites, et notamment du double d'un jeu de lettres que l'inspecteur stagiaire Jacques Massie aurait signées comme à son habitude. Dimanche 16 août, dans la soirée, un appel téléphonique, malencontreusement interrompu, aurait eu lieu au domicile de la mère de Jacques Massie. Un correspondant anonyme aurait tout juste eu le temps de déclarer : « *Votre fils, avant de mourir, m'a confié des documents et je voudrais vous les remettre.* »

Selon Me Roussel, les nouveaux documents seraient « importants ». Une manière de signifier que les huit cents feuillets remis jeudi 13 août au juge d'instruction n'ont pas l'intérêt que Me Collard, l'autre défenseur de Mme Massie, leur prête. Me Roussel est président de la fédération du parti républicain des Bouches-du-Rhône et Me Collard, membre du parti socialiste, ce qui pourrait expliquer cette divergence entre les deux avocats de la partie civile.

Ainsi, Me Collard affirme que la correspondance entre M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, et Jacques Massie, de 1975 à 1981, est celle « *d'un patron à son subalterne* », sans plus. De même, les fichiers tenus par Jacques Massie, désormais entre les mains du juge d'instruction, ne contiendraient pas, selon Me Roussel, de noms de personnalités politiques « *ni dans la nouvelle ni dans l'ancienne majorité* ».

Il y a quelques jours, Me Collard affirmait, au contraire, que les documents remis le 13 août à la justice « *allaient fracasser les murs* », ajoutant qu'il s'agissait de documents « *très importants* ». Ces documents, selon lui, devraient faire progresser l'enquête de façon « *indiscutable* » et donner « *sa signification réelle au massacre d'Auriol* ».

L. G. et G. P.

TOUTE UNE PIECE ECLAIREE PAR UN SEUL LAMPADAIRE
LA NOUVELLE LUMIERE HALOGENE A PARTIR DE 800 F
READY MADE, 38-40, r. Jacob 75006 Paris
TÉL. : 260-28-01
Ouvert en août

90 F*
DÉJEUNER AU BUFFET D'ÉTÉ
Buffet froid et buffet chaud.
Fromages - Desserts
(vins à discrétion).
Club Méditerranée
58, boulevard Victor Hugo - Neuilly
Tél. 758.11.00 (réservation)
(* tarif semaine, par personne, T.T.C.)

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VETEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
A partir de 1.150 F
3.000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
Boutique Femme
ROBES et TAILLEURS SUR MESURE
Prêt-à-porter Homme
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra)
TÉL. : 742-70-61
OUVERT EN AOUT
du lundi au vendredi de 10 h. à 18 h.

FOURRURES D'OCCASION
Ouverture Aujourd'hui
Choisissez en Août la fourrure de votre automne
En toute tranquillité, arrêtez votre choix.
Prix exceptionnels - Facilités de paiement
LES DEUX OURSONS
91 rue du Théâtre - 128 av. Emile Zola Paris 15ème
M° Emile Zola 575.10.77 M° La Motte Picquet

